

Groupe TMX Limitée

Rapport de gestion de 2012

RAPPORT DE GESTION

Le 5 février 2013

Le présent rapport de gestion de Groupe TMX Limitée (le « Groupe TMX »), anciennement Corporation d'Acquisition Groupe Maple (« Maple »), vous est fourni pour vous permettre d'évaluer notre situation financière, les changements importants qui s'y sont produits ainsi que notre performance financière, notamment nos liquidités et nos ressources en capital, au 31 décembre 2012 et pour l'exercice clos à cette date, comparativement à l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il s'agit du premier rapport de gestion annuel du Groupe TMX suivant l'acquisition en deux étapes de Groupe TMX Inc. qu'il a réalisée le 14 septembre 2012 et les acquisitions de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (la « CDS ») et d'Alpha Trading Systems Inc. et d'Alpha Trading Systems Limited Partnership (collectivement « Alpha ») le 1^{er} août 2012 (collectivement la « transaction de Maple »). Les états financiers du Groupe TMX ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board et comprennent les résultats opérationnels de Groupe TMX Inc., de la CDS et d'Alpha depuis le 1^{er} août 2012. Les états financiers comparatifs au 31 décembre 2011 et pour l'exercice clos à cette date ne tiennent compte que de Groupe TMX Limitée.

Maple était une société d'acquisition spéciale. La particularité la plus importante de la transaction de Maple a été l'acquisition de la société ouverte Groupe TMX Inc. Le présent rapport de gestion vise à fournir au lecteur une meilleure vue d'ensemble de la performance opérationnelle et des flux de trésorerie du Groupe TMX. Notre analyse des produits, des charges opérationnelles, du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle et des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 décembre 2012 comprend les résultats opérationnels de Groupe TMX Inc. à compter du 1^{er} janvier 2012, respectivement, de même que ceux de la CDS et d'Alpha à compter du 1^{er} août 2012. Ces mesures sont comparées à celles de Groupe TMX Inc. pour l'exercice clos le 31 décembre 2011. La comparaison d'ordre opérationnel a été établie en grande partie comme si Groupe TMX Inc. avait acquis la CDS et Alpha le 1^{er} août 2012. La direction est d'avis qu'il s'agit de la présentation la plus pertinente aux fins de l'analyse de nos résultats opérationnels et de nos flux de trésorerie. Puisque le quatrième trimestre de 2012 a été le premier trimestre complet de Groupe TMX Limitée à la suite de la conclusion de la transaction de Maple, nous fournissons également des résultats opérationnels détaillés de Groupe TMX Limitée pour la période allant du 1^{er} octobre 2012 au 31 décembre 2012 par rapport à la période allant du 1^{er} octobre 2011 au 31 décembre 2011 pour Groupe TMX Inc.

Nos états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 et notre rapport de gestion sont déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et peuvent être consultés sur le site www.sedar.com ou sur notre site Web, au www.tmx.com. Sauf indication contraire, les mesures financières comprises dans ce rapport de gestion sont fondées sur des états financiers qui ont été préparés conformément aux IFRS. Tous les montants présentés sont en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

D'autres informations à notre sujet sont disponibles sur le site www.sedar.com ou sur notre site Web, au www.tmx.com. Ce rapport de gestion ne reprend pas les renseignements figurant dans ce site Web.

Notre rapport de gestion comporte les principales rubriques suivantes :

- La transaction de Maple;
- Survol de nos activités – qui présente un exposé de nos secteurs d'activité et de nos principales sources de produits;
- Vision et stratégie d'entreprise – qui présente un exposé de notre vision et de nos initiatives stratégiques en matière de croissance future;
- Conjoncture du marché – qui présente une analyse du contexte commercial dans lequel nous évoluons;
- Nos activités – qui présente une description détaillée de chacun de nos secteurs et de chacun de nos produits et services;
- Résultats opérationnels – qui présente une comparaison d'un exercice à l'autre de nos résultats;
- Liquidités et ressources en capital – qui présente un exposé de la variation de nos flux de trésorerie, de notre dette en cours et des ressources disponibles pour financer les engagements actuels et futurs;
- Comptabilité et contrôles – qui présente un exposé de nos estimations comptables critiques, des changements apportés à nos méthodes comptables actuelles et des modifications comptables futures, et une évaluation de nos contrôles et procédures de communication de l'information, de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière et des modifications apportées à celui-ci;
- Risques et incertitudes – qui présente un exposé des risques auxquels notre entreprise est assujettie et qui ont été cernés dans le cadre de notre processus de gestion des risques.

LA TRANSACTION DE MAPLE

Maple a été constituée en vertu des lois de la province d'Ontario le 28 avril 2011 et créée dans le but d'acquérir toutes les actions ordinaires émises et en circulation de Groupe TMX Inc. tout en préservant un groupe d'opérations boursières et de compensation transigeant sur les marchés financiers canadiens. On compte parmi les investisseurs de Maple (les « investisseurs ») cinq des plus grandes caisses de retraite publiques du Canada, quatre courtiers en valeurs appartenant à des banques canadiennes ou leurs filiales, une maison de courtage indépendante au Canada, le plus important groupe financier coopératif du Canada et un groupe de services financiers mondial de premier plan établi au Canada. Ces investisseurs sont : Alberta Investment Management Corporation, la Caisse de dépôt et placement du Québec, l'Office d'investissement du régime de pension du Canada, Marchés mondiaux CIBC Inc., Desjardins Société Financière inc., Marchés financiers Dundee inc., le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.), La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers, Financière Banque Nationale & cie Inc., société affiliée à Financière Banque Nationale, le Conseil du

Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, Scotia Capitaux Inc. et 1802146 Ontario Limited, société affiliée à Valeurs Mobilières TD Inc.

Le 13 juin 2011, Maple a formulé une offre officielle, ultérieurement modifiée et prolongée (l'« offre de Maple »), visant l'acquisition d'un minimum de 70 % et d'un maximum de 80 % des actions ordinaires en circulation de Groupe TMX Inc., moyennant 50,00 \$ au comptant par action de Groupe TMX Inc. L'offre de Maple faisait partie d'une transaction intégrée visant l'acquisition de la totalité des actions ordinaires en circulation de Groupe TMX Inc. (l'« acquisition par Maple ») en deux étapes, soit l'offre de Maple pour ce qui est de la première étape suivie de la deuxième étape consistant en un échange d'actions au titre d'un plan d'arrangement sanctionné par les tribunaux et les actionnaires (l'« arrangement ultérieur ») aux termes duquel les actions restantes de Groupe TMX Inc. (sauf celles que détient Maple) ont été échangées contre des actions ordinaires de Maple, à raison de une action pour une (individuellement, une « action de Groupe TMX Limitée »).

Le 31 juillet 2012, Maple a pris livraison de 80 % des actions de Groupe TMX Inc. dans le cadre de l'offre de Maple et a prolongé l'offre pour dix jours supplémentaires. Le 10 août 2012, Maple a acquis un total de 59 759 757 actions ordinaires de Groupe TMX Inc., soit 80 % de la totalité des actions ordinaires de Groupe TMX Inc. en circulation à cette date. Le 1^{er} août 2012, Maple a conclu l'acquisition de la CDS et d'Alpha (collectivement « les acquisitions de la CDS et d'Alpha » et individuellement « l'acquisition de la CDS » ou « l'acquisition d'Alpha », selon le cas). Maple a réalisé l'acquisition de la CDS pour une contrepartie en espèces totalisant 167,5 millions de dollars.

Le prix d'achat global payable par Maple aux termes de la convention visant l'acquisition de la totalité des participations en actions en circulation dans Alpha s'élevait à 175,0 millions de dollars. Toutefois, certains porteurs de titres d'Alpha avaient le droit de se faire payer par Maple la juste valeur des titres d'Alpha qu'il détenait conformément à un processus d'arbitrage exécutoire. Le 25 juillet 2012, Maple a reçu une demande d'arbitrage conformément aux conditions de la convention de porteurs détenant une participation d'environ 26 % dans Alpha. Le processus d'arbitrage ne saurait en aucun cas avoir pour effet de réduire le prix payable en dessous de sa quote-part du prix d'achat de 175,0 millions de dollars. Si ces droits d'arbitrage sont exercés, Maple pourrait être tenue de payer à ces porteurs seulement une contrepartie additionnelle pour l'acquisition d'Alpha en plus du prix d'achat d'Alpha. Maple a changé sa dénomination pour Groupe TMX Limitée le 10 août 2012.

Le 14 septembre 2012, Groupe TMX Inc. et le Groupe TMX ont réalisé la deuxième étape prévue de l'arrangement ultérieur. Aux termes de l'arrangement ultérieur, le Groupe TMX a acquis 14 939 964 actions ordinaires de Groupe TMX Inc., soit la totalité des actions en circulation de Groupe TMX Inc. (autres que les 59 759 757 actions de Groupe TMX Inc. que détenait déjà le Groupe TMX) en échange d'un nombre égal d'actions ordinaires du Groupe TMX. Ainsi, Groupe TMX Inc. à raison de une action pour une est devenu une filiale en propriété exclusive du Groupe TMX.

Au 31 décembre 2012, il y avait 53 763 464 actions ordinaires émises et en circulation du Groupe TMX. Bien que, collectivement, les investisseurs détiennent une partie importante des actions ordinaires du Groupe TMX en circulation, en vertu de l'ordonnance de reconnaissance, aucune personne ni aucun groupe de personnes, agissant conjointement ou de concert, ne peut détenir en propriété véritable plus de 10 % d'une quelconque catégorie ou série d'actions avec droit de vote du Groupe TMX, ni exercer le contrôle ou avoir la mainmise sur ces catégories ou séries d'actions à hauteur de ce même pourcentage, sans le consentement préalable de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (la « CVMO ») et de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »).

Intégration¹

Le processus d'intégration de Groupe TMX Inc., de la CDS et d'Alpha s'est amorcé. Nous prévoyons réaliser des synergies de coûts annuelles de quelque 20,0 millions de dollars (déduction faite des coûts supplémentaires liés à la réglementation), sur une base annualisée, au premier trimestre de 2014. Nous avons estimé de façon provisoire à 24,0 millions de dollars les coûts non récurrents pour atteindre ces synergies. En octobre 2012, nous avons annoncé que, par suite de ces plans d'intégration, nous éliminerons environ 100 postes à l'échelle du Groupe TMX au cours des 12 prochains mois, dont certains ne sont pas occupés à l'heure actuelle. Les employés touchés ont été avisés et des charges liées aux indemnités de départ, qui devraient se chiffrer à environ 8,4 millions de dollars, ont été comptabilisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012. De plus, au cours du quatrième trimestre de 2012, nous avons constaté des provisions pour contrats déficitaires par suite de diverses activités d'intégration. Les coûts d'intégration ont totalisé 12,8 millions de dollars au cours de la période close le 31 décembre 2012. Nous peaufinerons davantage ces estimations des coûts non récurrents de même que les synergies ciblées à mesure que notre plan d'intégration progressera. Ces synergies devraient résulter du regroupement des activités existantes et de la réalisation d'efficacités sur le plan des fonctions qui se chevauchent. En ce qui a trait à nos activités, nous nous attachons à intégrer Alpha dans notre gamme de produits de négociation et de solutions d'information boursière dans le but d'accroître la valeur des opérations de négociation sur nos marchés boursiers et nous sommes déterminés à maintenir des normes élevées en matière de services à la clientèle pour la CDS et Alpha tout au long du processus d'intégration. Conformément à notre plan d'intégration, nous relocaliserons Alpha dans les centres de données de Groupe TMX Inc. déjà existants et nous avons décidé de mettre fin aux activités d'inscription à la cote d'Alpha. Les approbations réglementaires concernant le processus d'intégration d'Alpha et de la CDS ont été reçues. Les participants sur le marché d'Alpha ont été avisés de notre plan de migration d'Alpha vers le système de négociation TMX Quantum qui se déroulera d'ici la fin du deuxième trimestre de 2013.

SURVOL DE NOS ACTIVITÉS

Sommaire

Les entreprises du Groupe TMX exploitent des marchés de titres de participation, de titres à revenu fixe, de produits dérivés et de produits énergétiques. Nous offrons des services englobant des services d'inscription à l'intention de nos émetteurs, des services de négociation, de compensation, de règlement et de dépôt de même que des services et des produits de transmission de données ainsi que des services technologiques à la communauté financière internationale.

¹ La rubrique *Intégration* ci-dessus contient certains énoncés prospectifs. Voir l'exposé des risques et incertitudes que comportent ces énoncés sous la rubrique *Mise en garde concernant l'information prospective*.

Groupe TMX Limitée

	Services aux émetteurs	Négociation	Compensation et règlement	Dépôts	Services d'information	Services technologiques et autres
Titres de participation sur les marchés au comptant	 Bourse de Toronto  Bourse de Montréal  Equicom  CDS	 Bourse de Toronto  Bourse de Montréal  Select  Alpha	 CDS	 CDS	 Datalinx  Atrium  CDS  Alpha	 Solutions Technologiques Razor Risk  CDS  Alpha
Titres à revenu fixe sur les marchés au comptant		 Shorcan 	 CDS  CDCC	 CDS		Razor Risk TMX Technology Solutions
Produits dérivés		 Bourse de Montréal 	 CDCC		 Datalinx 	 Solutions Technologiques Razor Risk TMX Technology Solutions
Marchandises		 NGX  Shorcan 	 NGX 			Razor Risk TMX Technology Solutions

*Participation de 47,0 % **Participation de 53,8 %

Notre entreprise comprend les entités suivantes :



- La Bourse de Toronto (« TSX ») est le marché canadien des titres à grande capitalisation. Elle offre aux émetteurs un marché où réunir des capitaux et permet aux investisseurs canadiens et internationaux d'investir dans des titres de ces émetteurs et de les négocier.



- La Bourse de croissance TSX (« TSXV ») est le marché canadien des titres à petite capitalisation qui se classe au premier rang. Elle offre aux sociétés en phase de démarrage un accès aux capitaux et permet aux investisseurs d'investir dans les titres de ces émetteurs et de les négocier.



- TMX Select est un système de négociation parallèle (« SNP ») au Canada servant à négocier les titres de la Bourse de Toronto et de la Bourse de croissance TSX. TMX Select procure des options d'exécution supplémentaires à l'industrie grâce à des fonctions et à un barème de droits distincts.



- Alpha est le plus récent marché boursier canadien servant à négocier les titres de participation. Le registre d'ordres à cours limité en continu et les installations d'exécution d'ordres non affichés IntraSpread d'Alpha offrent une amélioration des prix durant les heures continues d'ouverture du marché.



- La CDS est le carrefour de dépôt, de compensation et de règlement de valeurs du Canada. La CDS appuie les marchés relatifs aux titres de participation et aux titres à revenu fixe ainsi que les marchés monétaires canadiens. Elle est responsable de la garde et du virement sécuritaire de titres, de la tenue de registres exacts, du traitement de transactions post-opération ainsi que de la perception et de la distribution des droits et privilèges liés aux titres déposés par les adhérents.



- The Equicom Group Inc. (« Equicom ») est une société qui fournit des services de relations avec les investisseurs et des services de communications d'entreprise.



- Shorcan Brokers Limited (« Shorcan ») est le premier courtier interprofessionnel au Canada offrant des services d'appariement des ordres pour les obligations canadiennes fédérales, provinciales, de sociétés et hypothécaires ainsi que les bons du Trésor et les produits dérivés canadiens pour les acheteurs et vendeurs anonymes ou stricto sensu sur le marché secondaire.



- CandDeal.ca Inc. (« CanDeal ») est une plateforme de négociation électronique entre clients et courtiers pour les titres à revenu fixe dans laquelle nous détenons une participation indirecte de 47 %. CanDeal offre un accès en ligne à un vaste bassin de fournisseurs de liquidité pour ce qui est des obligations du gouvernement du Canada, des instruments du marché monétaire et des swaps de taux d'intérêt.



- La Bourse de Montréal Inc. (« MX » ou la « Bourse de Montréal ») est la bourse de produits dérivés financiers normalisés du Canada. MX, dont le siège social est à Montréal, propose des produits dérivés sur taux d'intérêt, indices et titres de participation.



(participation de 53,8 %)



Razor Risk™

TMX Technology Solutions

SOLA®

TMX Technology Solutions

- La Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (la « CDCC ») offre des services de compensation et de règlement pour toutes les opérations effectuées à la Bourse de Montréal et pour certains produits dérivés hors cote, y compris les opérations de prise en pension et de mise en pension de titres à revenu fixe (« pension sur titres »). Il s'agit de la seule chambre de compensation nord-américaine à offrir des services de compensation sur les options sur actions, les contrats à terme et les options sur produits à terme.
- MX détient une participation indirecte de 53,8 % dans BOX Market LLC (« BOX »), bourse américaine d'options sur actions. MX gère aussi les opérations techniques et assure le développement technologique.
- Natural Gas Exchange Inc. (« NGX ») est une bourse canadienne qui offre à ses clients la négociation, la compensation et le règlement des contrats de gaz naturel, de pétrole brut et d'électricité à l'échelle de l'Amérique du Nord.
- Shorcan Energy Brokers Inc. (« Shorcan Energy Brokers ») fournit des services de courtage interparticipants pour l'appariement des ordres des acheteurs et des vendeurs pour les produits de pétrole brut.
- TMX Datalinx, notre division des services d'information, vend de l'information boursière en temps réel, des services de distribution de l'information boursière et d'autres types d'informations à une clientèle internationale.
- PC-Bond offre les principaux indices DEX canadiens portant sur les titres à revenu fixe et les applications d'analyse PC-Bond.
- TMX Atrium est un fournisseur de premier plan de solutions de réseaux et d'infrastructures à faible latence sur les marchés financiers internationaux.
- Solutions technologiques TMX fournit des logiciels et des services-conseil à divers segments du secteur des services financiers. Ces solutions technologiques comprennent des produits de marques reconnues, notamment SOLA pour les marchés des dérivés et Razor Risk Technologies Limited (« Razor Risk ») pour les logiciels de gestion du risque.

Les produits que nous tirons des entreprises susmentionnées sont classés par secteur comme suit :

Produits du quatrième trimestre de 2012 181,1 M\$	Marchés au comptant								Marchés des dérivés			Marchés de l'énergie		CDS
	TSX	TSXV	TMX Select	Alpha	Equicom	Shorcan – Titres à revenu fixe	PC Bond	TMX Atrium	MX	BOX	CDCC	NGX	Shorcan Energy Brokers	CDS
Services aux émetteurs 52,2 M\$	✓	✓			✓									✓
Négociation, compensation et dépôt 74,5 M\$	✓	✓	✓	✓		✓			✓	✓	✓	✓	✓	✓
Services d'information 47,3 M\$	✓	✓	✓	✓			✓	✓	✓	✓		✓		✓
Services technologiques et autres 7,1 M\$	✓			✓					✓					✓

VISION ET STRATÉGIE D'ENTREPRISE²

Notre vision : Devenir le plus important fournisseur de services d'infrastructure sur les marchés des capitaux au Canada et de services de choix sur les marchés des capitaux destinés aux participants du marché à l'échelle internationale.

Stratégie d'entreprise : Mettre en valeur nos activités principales au pays, faire croître notre entreprise horizontalement et verticalement tout en misant sur nos avantages concurrentiels partout dans le monde.

- Rehausser nos activités principales au pays en maintenant une technologie supérieure, en repérant de nouveaux moyens et de nouvelles sources en ce qui a trait aux flux d'ordres, en développant des produits et services nouveaux et novateurs, en ajustant les barèmes de droits des produits fondés sur les marchandises tout en continuant de cultiver les relations avec la clientèle clé.
- Assurer une croissance horizontale et verticale afin de diversifier nos sources de produits, soit à l'interne ou en procédant à des fusions et acquisitions :
 - Croissance horizontale : devenir le chef de file pour l'ensemble des catégories d'actifs et de produits pouvant être négociés au Canada.
 - Croissance verticale : développer d'autres services pour les émetteurs inscrits, de nouveaux services post-négociation, de gestion du risque, d'exécution des opérations et d'information ainsi que des solutions logicielles.

² La rubrique *Vision et stratégie d'entreprise* ci-dessus contient certains énoncés prospectifs. Voir l'exposé des risques et incertitudes que comportent ces énoncés sous la rubrique *Mise en garde concernant l'information prospective*.

- Miser sur nos avantages concurrentiels à l'étranger pour attirer des émetteurs et des participants aux opérations de négociation en devenant le groupe boursier de premier plan à l'échelle internationale dans les secteurs des petites et moyennes entreprises (« PME ») et des ressources naturelles et en vendant des informations, de la technologie et d'autres services.

Stratégies d'entreprise du Groupe TMX

Services aux émetteurs

- Améliorer les relations d'affaires et le service à la clientèle.
- Poursuivre la croissance de l'entreprise à l'échelle internationale en intensifiant les efforts en matière de prospection sur les marchés ciblés.
- Élargir la gamme de produits et services de TMX et développer les sources de produits non traditionnelles pour les marchés boursiers.

Négociation, compensation, règlement et dépôt de titres de participation et de titres à revenu fixe

- Consolider les relations avec la clientèle du secteur de la négociation des titres de participation et les services connexes en offrant des produits et des services qui se démarquent.
- Attirer d'autres entreprises intéressées par nos activités de négociation de titres de participation et renforcer les liens à l'échelle internationale en redoublant d'efforts sur le plan de la prospection de la clientèle.
- Poursuivre le développement des capacités technologiques fondamentales et nouvelles, y compris la plateforme TMX Quantum XA.
- Intégrer les produits d'Alpha à la gamme de produits qu'offre TMX.
- Accroître les produits relatifs aux titres à revenu fixe [y compris les opérations de pension sur titres, les swaps d'indices à un jour et les swaps], étendre la clientèle et accélérer les opérations de négociation électronique.
- Mettre en œuvre des initiatives dans le but d'accroître nos liquidités pour ce qui est des marchés au comptant et des marchés à terme et établir des liens entre les catégories d'actifs, y compris les marges croisées.
- Moderniser le système de traitement des événements de marché de la CDS et le simplifier.
- Accroître les capacités fondamentales de la CDS et la clientèle tant à l'interne qu'au moyen de partenariats.
- Se conformer aux nouvelles exigences des autorités de réglementation nationales et internationales visant les fournisseurs de services d'infrastructure sur les marchés financiers.

Négociation et compensation de produits dérivés

- Maximiser la participation des investisseurs institutionnels et étrangers sur nos marchés.
- Promouvoir la gamme de produits et de services afin de pouvoir tirer parti de la réforme des marchés hors cote et de la demande mondiale.
- Attirer un plus grand nombre d'intervenants individuels sur les marchés des dérivés au Canada.
- Étendre la position de BOX sur le marché des options des États-Unis.

Négociation et compensation de contrats de produits énergétiques

- Contribuer à façonner les changements réglementaires à venir et miser sur ces derniers.
- Faire en sorte que NGX puisse favoriser l'évolution du marché en fonction des changements proposés au chapitre de la réglementation et que ce marché s'y conforme.
- Développer de nouveaux produits, et progresser et percer sur de nouveaux marchés en ajoutant de nouveaux points de distribution.
- Rehausser davantage nos services de compensation en mettant à niveau l'infrastructure technologique et en améliorant l'efficacité des marges.
- Saisir les occasions en ce qui a trait à l'information boursière.

Services d'information

- Acquérir du contenu international sur les catégories d'actifs multiples, ajouter de la valeur pour l'ensemble des catégories d'actifs, intégrer les produits et les activités d'Alpha et de la CDS, fournir des analyses des données de TMX, améliorer l'accès sans fil à TMXmoney et repérer les occasions en ce qui a trait à la gestion de patrimoine.
- Offrir des solutions de transmission de données : enrichir les sources de données, accroître le nombre d'emplacements de TMX Atrium et élargir les services liés à la colocalisation, notamment des solutions hébergées sur d'autres marchés dans le monde.
- Étendre les capacités de l'équipe des ventes : offrir une formation polyvalente à l'ensemble des équipes des ventes de sorte qu'elles puissent vendre une gamme complète de produits à l'échelle internationale.

Solutions technologiques

- Commercialiser la technologie existante, plus particulièrement en ce qui a trait à la gestion du risque.
- Accélérer, mettre en service et étendre nos solutions technologiques existantes, par exemple au moyen d'acquisitions.
- Étendre une présence efficace et reconnue sur la scène internationale dans les principaux milieux financiers, y compris en concluant des partenariats.

Faits nouveaux relatifs à la société³

Les marchés boursiers continuent de faire l'objet d'activités de développement considérables. Dans le cadre de notre processus de planification stratégique, la direction évalue sur une base régulière les choix qui s'offrent à elles pour améliorer davantage notre position concurrentielle sur les marchés financiers au Canada et à l'étranger. Nous maintenons notre engagement visant à rechercher des occasions de croissance, tant à l'interne que par d'autres moyens, tels que des acquisitions, des placements, des coentreprises, des partenariats ou des regroupements d'entreprises, qui s'inscrivent dans nos plans stratégiques et qui offrent une valeur pour nos actionnaires. Dans le cadre de ce processus, il se peut que nous participions activement à des pourparlers portant sur des transactions potentielles, dont certaines, si elles se concrétisent, pourraient être importantes. Toutefois, rien ne garantit que ces projets iront de l'avant et chacun d'eux serait soumis à l'approbation du conseil d'administration du Groupe TMX.

CONJONCTURE DU MARCHÉ⁴

Conjoncture du marché en 2012

Au cours du quatrième trimestre de 2012 et tout au long de cet exercice, l'incertitude des marchés en général a nui à l'environnement économique international tout en ayant des répercussions néfastes sur les marchés boursiers dans le monde entier, ce qui s'est traduit par un ralentissement persistant du nombre de nouvelles inscriptions et des activités de négociation des titres de participation. La crise de la dette en Europe, la reprise incertaine de l'économie américaine et la faiblesse des taux d'intérêt au Canada ont été des facteurs ayant eu des effets négatifs sur divers secteurs de notre entreprise. En dépit de la récente législation visant à éviter en partie le mur budgétaire américain, des enjeux relatifs à l'endettement et au budget subsistent à court terme et indiquent que la nouvelle croissance pourrait être lente. Par ailleurs, la Banque du Canada a récemment indiqué qu'elle n'avait plus l'intention de relever les taux d'intérêt dans un avenir rapproché étant donné que la croissance de l'économie canadienne était moins importante que ce qu'elle avait prévu il y a quelques mois.

De plus, l'essor de l'offre de gaz naturel en Amérique du Nord et le développement plus lent de la demande ont entraîné une baisse des prix du gaz naturel et une volatilité moindre, ce qui a contribué au fléchissement des volumes de NGX en 2012. Les services de négociation et de compensation de contrats de gaz naturel, d'électricité et de pétrole brut à livraison physique qu'offrent NGX et Shorcan Energy Brokers affrontent surtout la concurrence sur les marchés de l'énergie au Canada et aux États-Unis de la part de marchés bilatéraux hors cote (que soutiennent des courtiers vocaux autres que Shorcan) et de bourses concurrentes qui inscrivent et compensent des produits similaires sur les marchés de l'énergie.

Le secteur boursier est extrêmement concurrentiel, tant au pays que partout dans le monde. En plus de rivaliser avec les bourses et les SNP nord-américains directement pour négocier les volumes de nos émetteurs inscrits et interinscrits, nous livrons aussi concurrence à l'échelle internationale aux marchés boursiers mondiaux afin de nous approprier des capitaux d'investissement et des flux d'ordres. Au cours du quatrième trimestre de 2012, le total des volumes de titres de participation négociés a fléchi de façon notable par rapport aux niveaux enregistrés au quatrième trimestre de 2011 en Amérique du Nord, notamment sur nos bourses.

³ La rubrique *Faits nouveaux relatifs à la société* ci-dessus contient certains énoncés prospectifs. Voir l'exposé des risques et incertitudes que comportent ces énoncés sous la rubrique *Mise en garde concernant l'information prospective*.

⁴ La rubrique *Conjoncture du marché* ci-dessus contient certains énoncés prospectifs. Voir l'exposé des risques et incertitudes que comportent ces énoncés sous la rubrique *Mise en garde concernant l'information prospective*.

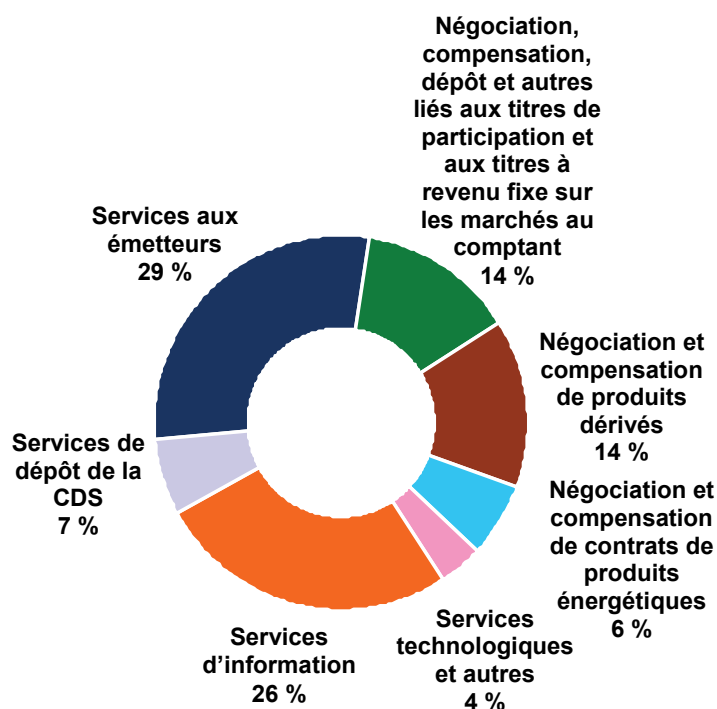
Les produits tirés des activités de compensation et de règlement de la CDS sont également tributaires des opérations de négociation effectuées sur les marchés boursiers au Canada. Le nombre de transactions boursières traitées à la CDS s'est replié tandis que le nombre de transactions hors cote compensées a augmenté quelque peu au cours de la période allant du 1^{er} août 2012 au 31 décembre 2012, comparativement à la période correspondante en 2011 (se reporter à la rubrique **Résultats opérationnels**).

Au cours du premier semestre de 2012, une augmentation de l'utilisation d'instruments dérivés a été constatée, ce qui a eu pour effet d'atténuer certaines des répercussions néfastes qui ont touché certaines de nos activités sur nos marchés au comptant. L'activité dans notre secteur des produits dérivés a fléchi au cours du deuxième semestre de 2012 comparativement à la période correspondante en 2011 (se reporter à la rubrique **Résultats opérationnels**). Cette situation pourrait persister, particulièrement en ce qui a trait aux swaps de taux d'intérêt, étant donné les récentes déclarations de la Banque du Canada.

NOS ACTIVITÉS

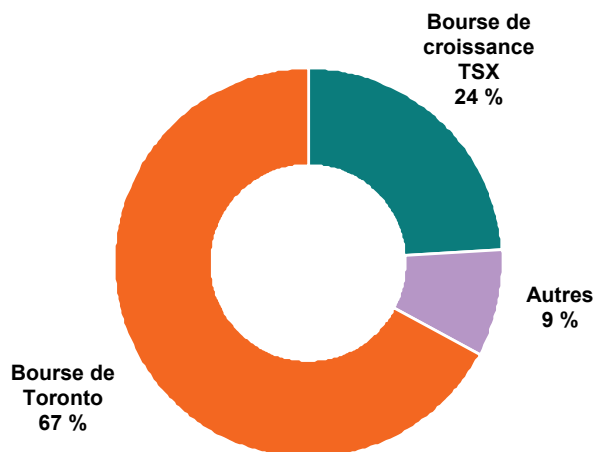
Nos produits proviennent principalement des services aux émetteurs, des services de négociation, de compensation, de règlement et de dépôt et des services d'information.

Trimestre clos le 31 décembre 2012
Total des produits de 181,1 millions de dollars



Services aux émetteurs

Trimestre clos le 31 décembre 2012
Produits tirés des services aux émetteurs de 52,2 millions de dollars



Aperçu et description des produits et services

Nous exerçons nos activités d'inscription de base par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto, réservée aux sociétés à grande capitalisation, et de la Bourse de croissance TSX, ouverte aux sociétés à petite capitalisation. En outre, la Bourse de croissance TSX a mis sur pied le marché NEX⁵ auquel sont transférés les émetteurs qui ne répondent plus à ses critères de maintien de l'inscription.

En règle générale, les émetteurs s'inscrivent initialement à la Bourse de Toronto dans le cadre de leur premier appel public à l'épargne (« PAPE »), en migrant de la Bourse de croissance TSX ou en recherchant un marché secondaire en plus de leur inscription actuelle. Les sociétés à petite capitalisation s'inscrivent généralement à la Bourse de croissance TSX à l'occasion de leur PAPE, ou par d'autres moyens, par exemple dans le cadre du programme des Sociétés de capital de démarrage (« SCD ») de la Bourse de croissance TSX ou d'une prise de contrôle inversée.

Le programme des SCD propose un mode différent d'inscription en deux étapes à la cote de la Bourse de croissance TSX. Dans le cadre du programme, des personnes ayant une expérience des marchés financiers réunissent des capitaux puis inscrivent la société de capital de démarrage qu'ils ont constituée à la cote de la Bourse de croissance TSX. Les fondateurs de la société de capital de démarrage se mettent alors à la recherche de sociétés qui sont en croissance ou en phase de démarrage pour y investir. Une fois que la société qui correspond le mieux aux objectifs a été repérée, les parties procèdent à un regroupement d'entreprises appelé opération admissible.

⁵ Sauf indication contraire, les statistiques sur les activités boursières et l'information financière relatives à la Bourse de croissance TSX comprennent l'information au sujet du marché NEX.

Les émetteurs inscrivent en bourse une grande diversité de titres, certains de type traditionnel, comme les actions ordinaires, les actions privilégiées, les droits et les bons de souscription, et d'autres structures variées, comme les actions échangeables, les titres d'emprunt convertibles, les parts de sociétés en commandite, les fonds négociés en bourse (« FNB ») et les produits structurés tels que les fonds de placement.

Il existe de nombreux avantages inhérents à l'inscription à la Bourse de Toronto ou à la Bourse de croissance TSX, y compris un accès efficace à l'épargne publique, la liquidité pour les investisseurs existants, de nombreux produits, notamment TSX InfoSuite, ainsi que le prestige et la visibilité associés à l'inscription à l'une des principales bourses de valeurs nationales du Canada. Bien que nous inscrivions des émetteurs provenant d'un large éventail de secteurs, nous nous démarquons, à l'échelle internationale, dans l'inscription d'émetteurs du secteur des ressources, notamment des sociétés minières et des sociétés pétrolières et gazières. De plus, nous sommes un chef de file mondial de l'inscription de PME et d'émetteurs du secteur des technologies propres.

Pour la quatrième année d'affilée, la Bourse de Toronto et la Bourse de croissance TSX se sont classées au premier rang mondial parmi les bourses pour ce qui est du nombre de nouvelles inscriptions. Ce classement provient d'un rapport de la World Federation of Exchanges (« WFE ») en date du 31 décembre 2012.

La Bourse de Toronto a accueilli 132 nouveaux émetteurs, dont 28 ont migré depuis la Bourse de croissance TSX, et la Bourse de croissance TSX a accueilli 161 nouveaux émetteurs, pour un total de 293 nouvelles inscriptions en 2012. En 2012, le Groupe TMX a atteint le troisième rang mondial au chapitre des nouvelles inscriptions internationales, en cumulant 31, contre 33 pour le London Stock Exchange Group et 32 pour NYSE Euronext.

Les bourses de valeurs du Groupe TMX occupent également le troisième rang à l'échelle mondiale pour ce qui est des capitaux mobilisés, selon la WFE. Les émetteurs inscrits à la Bourse de Toronto et à la Bourse de croissance TSX ont amassé conjointement 56,5 milliards de dollars en 2012 (50,5 milliards de dollars à la Bourse de Toronto et 6,0 milliards de dollars à la Bourse de croissance TSX). Les bourses de valeurs du Groupe TMX ne se sont classées que derrière le NASDAQ OMX, au deuxième rang, et NYSE Euronext, au premier rang. Le Groupe TMX a amélioré sa position par rapport à 2011, année où il avait atteint le sixième rang.

Notre filiale Equicom offre des services de relations avec les investisseurs et de communication d'entreprise.

La société Services de dépôt et de compensation CDS inc. (« Compensation CDS ») offre aux émetteurs des services afférents aux valeurs inscrites en compte seulement. La société Solutions de gestion de valeurs CDS inc. (« Solutions CDS ») offre un service d'agent comptable des registres et d'agent payeur, un service de rapport sur les porteurs inscrits et un service de confirmation des valeurs inscrites. De plus, Solutions CDS est l'agent de numérotation national pour l'émission de numéros internationaux d'identification des valeurs mobilières (« ISIN ») au Canada qui fournit ces ISIN à des émetteurs qui en font la demande.

En décembre 2011, TSX Inc. a acquis les actifs d'ir2020, LLC (« ir2020 »), fournisseur de solutions de ciblage et d'information sur les actionnaires aux États-Unis. Le produit ir2020 a été intégré à notre gamme de produits que nous offrons aux émetteurs de la Bourse de Toronto et de la Bourse de croissance TSX.

Statistiques clés

(Se reporter à la rubrique **Résultats opérationnels**.)

Tarification⁶

Les produits que nous tirons des services aux émetteurs proviennent principalement des trois catégories de droits suivantes :

Droits d'inscription initiale

Les émetteurs qui inscrivent pour la première fois leurs titres à la Bourse de Toronto et à la Bourse de croissance TSX paient des droits d'inscription initiale en fonction de la valeur des titres inscrits ou réservés aux fins d'émission, à l'intérieur de limites minimales et maximales. Les droits d'inscription initiale varient en fonction du nombre d'opérations et de la valeur des titres inscrits ou réservés aux fins d'émission au cours d'une période donnée. Les émetteurs qui migrent de la Bourse de croissance TSX vers la Bourse de Toronto se voient imposer des droits d'inscription initiale. Toutefois, ils ne versent aucun droit relié à une demande et ils peuvent se prévaloir d'un escompte dans certains cas jusqu'à un plafond de 25 % des droits d'inscription initiale.

Droits d'inscription additionnelle

Les émetteurs déjà inscrits à l'une de nos bourses de valeurs paient des droits pour leurs opérations subséquentes sur les marchés financiers, notamment la mobilisation de nouveaux capitaux par la vente de titres additionnels. Les droits d'inscription additionnelle sont liés à la valeur des titres inscrits ou réservés aux fins d'émission, à l'intérieur de limites minimales et maximales. Les droits d'inscription additionnelle varient en fonction du nombre d'opérations et de la valeur des titres inscrits ou réservés aux fins d'émission.

Droits de maintien de l'inscription

Les émetteurs inscrits à l'une de nos bourses de valeurs paient, pour maintenir leur inscription, des droits annuels en fonction de leur capitalisation boursière à la fin de l'année civile précédente, à l'intérieur de limites minimales et maximales. Les droits de maintien de l'inscription pour les émetteurs existants sont facturés au premier trimestre de l'exercice, sont inscrits à titre de produits différés et sont amortis sur l'exercice selon le mode linéaire. Les droits de maintien de l'inscription pour les nouveaux émetteurs sont facturés dans le trimestre au cours duquel les nouvelles inscriptions sont enregistrées et sont amortis sur le reste de l'exercice selon le mode linéaire.

Les droits facturés aux émetteurs varient en fonction du type d'émetteur (entreprise, produits structurés ou FNB).

⁶ La rubrique *Tarification* ci-dessus contient certains énoncés prospectifs. Voir l'exposé des risques et incertitudes que comportent ces énoncés sous la rubrique *Mise en garde concernant l'information prospective*.

Réglementation en matière de droits

Avant d'entrer en vigueur, les modifications aux droits d'inscription à la Bourse de Toronto et à la Bourse de croissance TSX sont déposées auprès de la CVMO, de la British Columbia Securities Commission (la « BCSC ») et de l'Alberta Securities Commission (l'« ASC »), selon le cas, pour une période de sept jours. Il est possible que les autorités de réglementation demandent un délai plus long pour revoir les droits d'inscription, pour s'opposer aux modifications proposées des droits ou pour exiger qu'elles soient soumises à une révision.

Concurrence

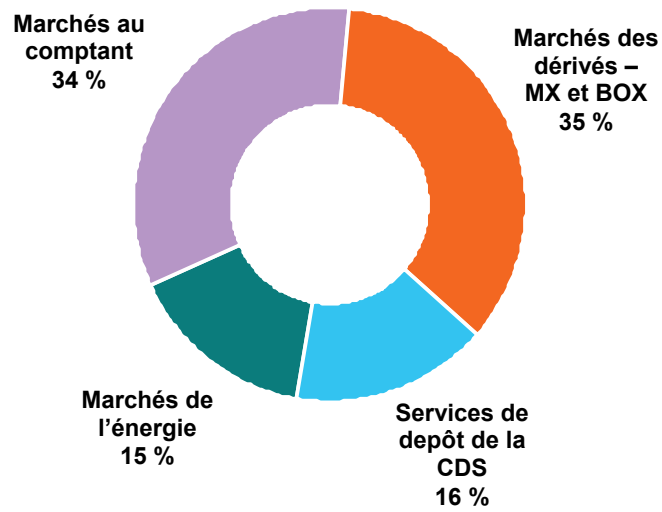
Nous livrons concurrence à l'échelle nord-américaine dans un vaste éventail de secteurs, de même qu'à l'échelle mondiale à l'égard des nouvelles inscriptions, notamment en ce qui a trait aux PME et aux sociétés du secteur des ressources. Au pays, nous rivalisons actuellement avec CNSX pour l'obtention des inscriptions de sociétés à petite capitalisation.

Bien que certains émetteurs canadiens envisagent de s'inscrire à la cote d'une autre importante bourse nord-américaine ou internationale d'importance, la grande majorité d'entre eux s'inscrivent à la cote de la Bourse de Toronto ou de la Bourse de croissance TSX et n'ignorent pas nos marchés. Au 31 décembre 2012, 342 émetteurs étaient inscrits à la cote d'autres bourses. En outre, 233 émetteurs étaient également inscrits à la cote de l'OTCQX, une bourse de valeurs hors cote aux États-Unis. Au 31 décembre 2012, seuls 12 émetteurs canadiens avaient ignoré nos marchés et étaient inscrits uniquement à la cote de bourses étrangères, contre 13 à la fin de 2011.

Nous rivalisons également avec des institutions et divers participants au marché qui offrent d'autres formes de financement qui ne sont pas nécessairement négociées sur des marchés publics, y compris des capitaux privés et d'autres sources de financement par emprunt.

Produits tirés des droits de négociation, de compensation, de dépôt et autres – Bourse de Toronto, Bourse de croissance TSX, Bourse Alpha, TMX Select, CDS, MX, CDCC, NGX, Shorcan et Shorcan Energy Brokers

Trimestre clos le 31 décembre 2012
Produits tirés de droits de négociation, de compensation, de dépôt et autres de 74,5 millions de dollars



Négociation, compensation et dépôt de titres sur les marchés au comptant – Bourse de Toronto, Bourse de croissance TSX, Bourse Alpha, TMX Select et CDS

Aperçu et description des produits et services⁷

Négociation de titres de participation

La négociation à la Bourse de Toronto, à la Bourse de croissance TSX, à TMX Select et à Alpha a lieu sans interruption tout au long de la journée sur notre système de négociation entièrement électronique. Des investisseurs individuels, institutionnels et autres passent des ordres d'achat ou de vente de titres par l'intermédiaire d'organisations participantes, agissant comme contrepartistes ou mandataires. Les séances de négociation à la Bourse de Toronto, à la Bourse de croissance TSX et à la Bourse Alpha débutent à l'ouverture du marché sous forme d'enchères. Les séances de négociation continues à la Bourse de Toronto et à la Bourse de croissance TSX se terminent par des enchères de clôture qui permettent d'établir le cours de clôture de référence de nos émissions inscrites. Les séances de négociation prolongée qui se poursuivent après la fermeture de la Bourse de Toronto, de la Bourse de croissance TSX et d'Alpha permettent que des opérations soient exécutées au cours de clôture alors que TMX Select maintient l'exécution des transactions sur le marché continu au cours de cette même période. Les installations IntraSpread de la Bourse Alpha et les ordres cachés de la Bourse de Toronto et de la Bourse de croissance TSX offrent une amélioration des prix durant les heures continues d'ouverture du marché. Les négociations ont également lieu au moyen d'applications croisées dans le cadre desquelles les organisations participantes appariant les ordres à l'interne et les publient par l'intermédiaire des bourses.

Le 5 octobre 2012, la CVMO a approuvé les modifications qu'a apportées la Bourse Alpha à la fonctionnalité d'IntraSpread. Les modifications en question ont fait en sorte de favoriser la conformité de la fonctionnalité d'IntraSpread avec les dispositions énoncées dans les Règles universelles d'intégrité du marché en ce qui a trait aux ordres de liquidité invisible et qui sont entrées en vigueur le 15 octobre 2012. Les modifications comprenaient le retrait des types d'ordres cachés qui offrent une amélioration de 10 % des prix par rapport aux meilleurs cours acheteurs et vendeurs et l'application de la fonctionnalité aux ordres actifs de sorte qu'ils puissent être exécutés avec des ordres cachés et affichés admissibles figurant dans le registre d'ordres de la Bourse Alpha tout en n'étant pas exécutés au moyen d'ordres à meilleurs cours sur d'autres marchés.

Au cours du premier trimestre de 2012, nous avons annoncé une étape majeure concernant notre technologie principale, TMX Quantum XA, qui permettra d'améliorer considérablement la latence et la capacité de traitement et offrira un traitement des ordres plus efficaces. Nous prévoyons lancer TMX Quantum XA sur TMX Select au début du troisième trimestre de 2013 et procéder à sa mise en œuvre à la Bourse de Toronto, à la Bourse de croissance TSX et à la Bourse Alpha en 2014. Il est prévu que cette mise en œuvre sera achevée à la fin de 2014, sous réserve de l'approbation réglementaire.

Au cours du troisième trimestre de 2012, nous avons annoncé que nous proposerons à nos clients qui négocient des actions une solution complète de gestion du risque avant la négociation. La solution de gestion du risque avant la négociation TMX fournira aux clients la connectivité et la technologie transparentes nécessaires pour accéder à tous les marchés boursiers canadiens au moyen d'une connexion haute performance permettant de filtrer les risques avant la négociation.

⁷ La rubrique *Aperçu et description des produits et services* ci-dessus contient certains énoncés prospectifs. Voir l'exposé des risques et incertitudes que comportent ces énoncés sous la rubrique *Mise en garde concernant l'information prospective*.

Ce produit est conçu pour aider nos participants à gérer les risques associés à la négociation électronique et à respecter les obligations réglementaires et les obligations de gestion du risque qui seront imposées prochainement par les autorités de réglementation. En utilisant la solution hébergée entièrement gérée par TMX, les participants peuvent éviter les délais, les coûts et l'allocation des ressources associés à la mise en œuvre et au soutien de leur propre technologie de gestion du risque avant la négociation.

Compensation, règlement et dépôt de titres de participation et de titres à revenu fixe

La CDS gère la compensation et le règlement d'opérations nationales et transfrontalières sur valeurs admissibles au service de dépôt.

Les services de compensation et de règlement des opérations nationales de la CDS permettent aux adhérents de procéder à l'entrée, à la confirmation ou à l'appariement, au rapprochement, à l'établissement du solde net et au règlement d'opérations boursières et hors cote sur titres de participation, titres d'emprunt et titres du marché monétaire, ainsi que des transactions sur produits dérivés admissibles au dépôt (comme le traitement de droits et de bons de souscription et le règlement d'options exercées), d'inclure des services connexes, tels les rachats d'office, les mesures de contrôle du risque et la production de rapports, de faciliter la négociation de titres admissibles au CDSX, le système de compensation et de règlement multilatéral de la CDS, avant leur émission publique sur le marché (les opérations de négociation sur ces titres sont réglées après l'émission publique).

Le service de dépôt de la CDS est responsable de la garde et du virement de titres d'entreprises nationales et étrangères admissibles, de la tenue rigoureuse de registres, du traitement de transactions post-opérations, de la perception et de la distribution des droits et privilèges liés aux titres déposés par les adhérents.

Statistiques clés

*(Se reporter à la rubrique **Résultats opérationnels**.)*

Tarification

Négociation de titres de participation

Les barèmes de droits de négociation de la Bourse de Toronto, de la Bourse de croissance TSX et de la Bourse Alpha (exception faite d'IntraSpread) sont fondés sur le volume. Ces barèmes diffèrent d'une bourse à l'autre, ce qui offre à nos clients de nombreuses options d'exécution. Les barèmes sont structurés de manière à inciter les participants au marché à entrer des ordres passifs dans le registre central d'ordres à cours limité. Les ordres passifs qui sont exécutés reçoivent un crédit par titre. Lorsque la liquidité du registre central d'ordres à cours limité diminue, une somme par titre est facturée pour chaque ordre actif qui est exécuté. Les services d'IntraSpread de la Bourse Alpha et de TMX Select comportent des fonctions et des barèmes de droits distincts dans le cadre des efforts que nous déployons pour assurer des services de qualité aux négociateurs. Les barèmes de droits des installations IntraSpread de la Bourse Alpha et de TMX Select sont structurés de sorte que les participants au marché se voient facturer pour chaque ordre actif et passif qui est exécuté. Le produit tiré des droits de négociation est constaté dans le mois au cours duquel l'opération est exécutée.

Compensation et dépôt de titres de participation et de titres à revenu fixe

Les principales activités de la CDS consistent en la prestation de services de compensation, de règlement et de dépôt. Les services de compensation comprennent la déclaration et la confirmation de toutes les catégories d'opérations au moyen de CDSX, le système multilatéral de compensation et de règlement de la CDS, ainsi que l'établissement du solde net et la novation des opérations sur titres à revenu fixe au moyen de FINet et des opérations boursières par l'intermédiaire du service de règlement net continu (« RNC ») de la CDS avant le règlement.

Dans le cas d'opérations déclarées, tant les opérations boursières que les opérations hors cote, la CDS impute des droits de compensation aux adhérents pour chaque opération exécutée. Les adhérents au service de règlement des titres à revenu fixe de la CDS, FINet, paient des droits par jour ouvrable. Pour les opérations dont le solde net est établi, au moyen de FINet ou du service de RNC, les droits de règlement sont imputés en fonction du nombre d'opérations, réglées, dont le solde net est établi. Les droits de règlement relatifs aux opérations dont le solde net n'a pas été établi (c'est-à-dire les opérations qui sont réglées selon le principe du règlement individuel) sont facturés par opération. Les droits de dépôt sont imputés par opération alors que les droits de garde le sont en fonction du volume moyen quotidien d'opérations (soit le nombre d'actions détenues en ce qui a trait aux titres de participation et la valeur nominale pour ce qui est des titres à revenu fixe) et des positions détenues.

Services de compensation

Les droits de compensation sont constatés comme suit :

- Les droits par opération déclarée sont constatés lorsque les opérations boursières sont livrées à la CDS.
- Les droits d'établissement du solde net et de novation sont constatés lorsque le solde net des opérations boursières et la novation ont été établis.
- Les autres droits afférents à la compensation sont constatés lorsque les services sont fournis.

Services de règlement

Les droits de règlement sont constatés une fois que l'opération boursière est réglée.

Services de dépôt

Des droits de dépôt sont imputés pour la garde de titres, les activités connexes au dépôt et le traitement du suivi des droits et privilèges et des responsabilités liées aux événements de marché et ils sont constatés lorsque les services sont rendus.

Services internationaux

Les produits tirés des services internationaux comprennent les produits générés par la prestation de services de liaison aux adhérents afin qu'ils concluent des opérations transfrontalières et créent des liens de garde avec d'autres organisations internationales. Les droits connexes se ventilent comme suit :

- Des droits sont imputés aux adhérents en fonction de l'utilisation des services offerts par la National Securities Clearing Corporation (la « NSCC ») et la Depository Trust Company (la « DTC »). Les adhérents sont cautionnés pour l'utilisation des services de la NSCC et de la DTC par l'intermédiaire respectivement du Service de liaison avec New York et du Service de liaison directe avec la DTC.
- Des droits de garde et les produits tirés d'autres services internationaux sont constatés lorsque les services sont fournis.

Réglementation en matière de droits

Les modifications aux droits de négociation de la Bourse de Toronto, de la Bourse de croissance TSX, de TMX Select et de la Bourse Alpha doivent être soumises à la CVMO, à la BCSC et à l'ASC, le cas échéant, au cours d'une période d'au moins sept jours précédant leur entrée en vigueur. Il est possible que les autorités de réglementation demandent un délai plus long pour revoir les droits d'inscription, pour s'opposer aux modifications proposées des droits ou pour exiger qu'elles soient soumises à une révision.

Ordonnances de reconnaissance de la CDS

Aux termes des ordonnances de reconnaissance de la CDS consenties par la CVMO, l'AMF et la BCSC, les droits exigés pour les services et produits offerts par Compensation CDS seront ceux qui sont entrés en vigueur le 1^{er} novembre 2011 (les « droits de base pour 2012 »).

La CDS ne peut rajuster les droits sans l'approbation de la CVMO, de l'AMF et de la BSBC. De plus, nous ne pouvons demander une autorisation pour une hausse des droits de base pour les services de base de Compensation CDS et autres services de base (lesquels sont présentés dans les ordonnances de reconnaissance) que si les circonstances ont changé de façon notable depuis le 1^{er} août 2012, date d'entrée en vigueur des ordonnances de reconnaissance.

Les droits que pratique la CDS ne peuvent avoir pour effet de créer, de façon déraisonnable, un obstacle à l'accès à ses services, ni de donner lieu à une discrimination entre les utilisateurs ou les bourses.

Remises à parts égales sur les services de base de la CDS

Pour la période ouverte le 1^{er} novembre 2012 et les exercices ultérieurs ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, la CDS partage avec les adhérents à parts égales toute augmentation annuelle des produits tirés des services de compensation et d'autres services de base de Compensation CDS, par rapport aux produits de l'exercice 2012 (la « période de 12 mois qui sera close le 31 octobre 2012 »). Les remises sont versées sur une base proportionnelle aux adhérents en fonction des droits qu'ils ont payés pour ces services.

Remises supplémentaires

De plus, la CDS restituera une somme supplémentaire aux adhérents à l'égard des services de compensation en bourse pour les opérations effectuées sur une bourse ou un SNP relativement à chacun des exercices se clôturant le 31 octobre comme suit :

- 2,75 millions de dollars pour la période de 12 mois qui sera close le 31 octobre 2013;
- 3,25 millions de dollars pour la période de 12 mois qui sera close le 31 octobre 2014;
- 3,75 millions de dollars pour la période de 12 mois qui sera close le 31 octobre 2015;
- 4,0 millions de dollars pour la période de 12 mois qui sera close le 31 octobre 2016;
- 4,0 millions de dollars annuellement par la suite.

Les remises seront versées sur une base proportionnelle aux adhérents en fonction des droits qu'ils ont payés pour ces services.

Concurrence et part de marché

Actuellement, 12 marchés boursiers canadiens négocient des titres cotés à la Bourse de Toronto et à la Bourse de croissance TSX, à titre de marchés anonymes ou publics, ou ont l'intention de le faire. Il existe également des mécanismes pointus visant à intégrer les flux d'ordres des courtiers-fournisseurs de liquidité et des routeurs d'ordres intelligents qui facilitent également les activités de négociation sur les autres marchés. Les nouveaux venus sur le marché ont fragmenté une part du marché boursier canadien. Nous sommes confrontés à une pression concurrentielle importante des marchés existants tout comme des nouveaux venus potentiels. En plus, les divers marchés boursiers et autres marchés des États-Unis qui négocient des titres canadiens, dont les marchés anonymes et les installations d'intégration, exercent une pression concurrentielle de plus en plus vive sur notre entreprise.

Notre part du volume moyen mensuel combiné, y compris les titres négociés à la Bourse de Toronto, à la Bourse de croissance TSX, à TMX Select et à la Bourse Alpha, s'est établie dans l'ensemble à 85 % en 2012, soit une baisse par rapport au volume moyen mensuel combiné de 87 % en 2011, avant la transaction de Maple.

Nos efforts en matière d'expansion des affaires à l'échelle internationale et nationale, nos projets articulés autour de notre technologie principale et l'ajout de produits adaptés sont essentiels pour augmenter nos volumes de négociation sur nos bourses.

Nous devons également affronter la concurrence aux États-Unis à l'égard de la négociation des titres des émetteurs qui cherchent à s'inscrire également à d'autres bourses, un phénomène appelé « interinscription ». L'interinscription a généralement pour effet d'améliorer la notoriété des émetteurs sur le marché mondial, de sorte que le volume des opérations sur leurs titres augmente souvent dans tous les marchés, y compris à la Bourse de Toronto. Divers facteurs influent sur la proportion des titres d'un émetteur en particulier qui continuent d'être négociés au Canada après leur interinscription, notamment le lieu où se trouvent ses actionnaires et les analystes qui suivent l'émetteur. Notre part de marché combinée (englobant la Bourse de Toronto, Alpha et TMX Select) du volume total d'opérations sur nos bourses portant sur les titres d'émetteurs canadiens inscrits aussi sur d'autres bourses s'est établie à 41 % par rapport à celle des bourses américaines en 2012, alors qu'elle avait atteint 45 % en 2011 compte tenu d'Alpha. Notre équipe de vente spécialisée dans les titres de participation sur les marchés au

comptant vise à accroître le nombre de participants étrangers et le volume d'ordres en faisant la promotion des avantages associés à la négociation à la Bourse de Toronto, à la Bourse de croissance TSX, à la Bourse Alpha et à TMX Select.

La CDS est le seul carrefour de dépôt, de compensation et de règlement de titres de participation et de titres à revenu fixe au Canada

Négociation de titres à revenu fixe – Shorcan

Aperçu et description des produits et services

Par l'intermédiaire de ses activités portant sur les titres à revenu fixe, Shorcan fournit essentiellement des services d'appariement des ordres pour les obligations canadiennes fédérales, provinciales, de sociétés et hypothécaires ainsi que les bons du Trésor et les produits dérivés canadiens pour les acheteurs et vendeurs anonymes ou stricto sensu sur le marché secondaire.

Statistiques clés

(Se reporter à la rubrique **Résultats opérationnels**.)

Tarification

Shorcan facture une commission sur les ordres qui sont appariés avec des ordres déjà transmis.

Réglementation

Shorcan est réglementé par la CVMO à titre de courtier sur le marché dispensé et est assujéti à certains règlements de l'OCRCVM.

Concurrence

Shorcan compte plusieurs concurrents sur le marché des courtiers interprofessionnels de titres à revenu fixe au Canada.

Négociation et compensation de produits dérivés – MX et BOX⁸

Aperçu et description des produits et services

Nos activités locales de négociation de produits dérivés financiers sont exécutées par l'intermédiaire de MX, tandis que nos activités américaines de négociation de produits dérivés sont menées par BOX, notre filiale sous contrôle qui est une bourse d'options sur actions située aux États-Unis. Nos marchés de produits dérivés tirent leurs revenus des services de négociation et de compensation fournis par MX et des services de négociation fournis par BOX.

Produits et services

Négociation de produits dérivés

MX

MX propose des produits dérivés sur taux d'intérêt, indices, actions et taux de change aux participants canadiens et internationaux. MX assure la connectivité entre les participants et ses marchés des dérivés, elle établit des relations d'affaires avec les participants et elle collabore avec eux afin de s'assurer que les produits dérivés répondent aux besoins des investisseurs. Un peu plus de la moitié du volume réalisé à MX en 2012 est constitué de trois contrats à terme, plus précisément un contrat à terme sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois (« BAX »), le contrat à terme sur obligations du gouvernement du Canada de dix ans (« CGB ») et le contrat à terme sur indice S&P Canada 60 (« SXF »), alors que le volume résiduel est représenté par nos actions et nos options de FNB. Les produits dérivés sur actions représentent un peu plus de la moitié de l'activité boursière à MX, eu égard à l'ensemble des catégories d'actifs.

BOX

BOX est un marché de produits dérivés sur actions entièrement électronique qui a été créé dans le but de fournir une solution de rechange plus simple, plus rapide, plus transparente et moins coûteuse aux autres modèles du marché américain. BOX est l'un des nombreux marchés d'options sur actions des États-Unis, qui offre un marché électronique pour la négociation des produits dérivés sur actions couvrant plus de 1 500 catégories d'options. BOX compense toutes ses opérations au moyen de Options Clearing Corporation. Le mécanisme unique d'amélioration des prix par enchères de BOX pour ce qui est de la négociation électronique offrant aux courtiers la possibilité d'améliorer les ordres exécutables demeure attrayant pour les clients. En plus, BOX utilise notre technologie de pointe SOLA pour ce qui est de la négociation des options sur actions. BOX a récemment annoncé le lancement d'ordres complexes d'ici la fin du premier trimestre de 2013, sous réserve de l'approbation réglementaire.

En avril 2012, la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») des États-Unis a accepté la demande d'enregistrement de BOX à titre de bourse de valeurs nationale. Après avoir fait l'objet d'une restructuration, la BOX Options Exchange LLC, entité nouvellement créée, a commencé ses activités en tant qu'organisme d'autoréglementation (« OAR ») de la BOX le 14 mai 2012. Nous avons une participation financière de 40 % et une participation avec droit de vote de 20 % dans le nouvel OAR.

⁸ La rubrique *Négociation et compensation de produits dérivés – MX et BOX* ci-dessus contient certains énoncés prospectifs. Voir l'exposé des risques et incertitudes que comportent ces énoncés sous la rubrique *Mise en garde concernant l'information prospective*.

Compensation de produits dérivés

Par l'intermédiaire de la CDCC, filiale en propriété exclusive de MX, nous tirons des produits de la compensation et du règlement de produits dérivés, ainsi que de l'exercice d'options et de contrats à terme. La CDCC agit à titre de contrepartie centrale et offre des services de compensation et de règlement pour toutes les opérations effectuées sur les marchés de MX et sur certains produits du marché hors cote. En outre, la CDCC est l'émetteur d'options négociées sur les marchés de MX et agit à titre de chambre de compensation pour les options et les contrats à terme négociés sur les marchés de MX et pour certains produits négociés sur le marché hors cote.

Le 21 février 2012, la CDCC a lancé la première étape des services de contrepartie centrale pour les produits à revenu fixe, soit la compensation de pensions sur titres. Des spécialistes du secteur et de la technologie de la CDCC ont travaillé de concert avec l'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (l'« ACCVM »), la Banque du Canada et des intervenants du secteur pour développer l'infrastructure des services de contrepartie centrale pour le marché canadien des produits à revenu fixe. Le 30 avril 2012, la Banque du Canada a désigné le Service canadien de compensation de produits dérivés qu'exploite la CDCC comme devant être assujéti à une surveillance par la Banque du Canada en application de la *Loi sur la compensation et le règlement des paiements* (Canada). Entre le 21 février 2012 et le 31 décembre 2012, la CDCC a compensé 20 556 opérations de pension sur titres, dont 131 ISIN admissibles d'une valeur nominale de 919,1 milliards de dollars.

Division de la réglementation des produits dérivés

MX est un OAR auquel incombe une importante responsabilité à l'égard du maintien de la transparence, de la crédibilité et de l'intégrité du marché des produits dérivés négociés en bourse au Canada. La division de la réglementation de MX, exploitée séparément des autres activités de MX, est chargée de la réglementation des marchés de MX et de leurs participants. Cette division est assujéti à la surveillance interne exclusive du comité spécial de la réglementation. Ce comité, nommé par le conseil d'administration de MX, est composé en grande partie d'administrateurs indépendants qui ne sont pas membres du conseil d'administration de MX ou de la CDCC. La division de la réglementation est un organisme sans but lucratif qui exerce ses activités selon le principe du recouvrement des coûts.

Les produits générés par la division de la réglementation proviennent de deux sources : 1) les droits réglementaires, qui comprennent essentiellement les droits de surveillance du marché perçus par MX pour le compte de la division de la réglementation, et 2) les amendes, qui proviennent des amendes imposées par la division de la réglementation. Les droits de réglementation du marché sont constatés au cours du mois où les services sont fournis.

Tout surplus réalisé par la division de la réglementation doit, sous réserve de l'approbation du comité spécial de la réglementation, être redistribué aux participants agréés de MX (à l'exclusion des produits tirés des amendes, qui ne peuvent être redistribués) alors que toute insuffisance de fonds doit être comblée au moyen d'une cotisation spéciale des participants de MX ou d'une cotisation de MX sur recommandation du comité spécial de la réglementation. Les produits tirés des amendes sont comptabilisés séparément des produits tirés des droits réglementaires et ne peuvent être affectés qu'à des fins particulières approuvées, comme le versement de dons à des organismes de bienfaisance ou d'éducation.

Statistiques clés

(Se reporter à la rubrique **Résultats opérationnels**.)

Tarification

Des droits sont facturés aux participants de MX pour chaque opération d'achat et de vente de produits dérivés, principalement en fonction du type de contrat et du statut du participant. MX facture des droits de négociation par opération, en fonction du nombre de contrats que comporte chacune des opérations. Les produits que tire MX des droits de négociation sont directement tributaires du volume de contrats négociés sur le marché des produits dérivés. Les produits tirés des droits de négociation de produits dérivés sont constatés dans le mois au cours duquel les opérations sont exécutées.

Les membres de la chambre de compensation de la CDCC (les « membres de la chambre de compensation ») paient des droits de compensation et de règlement par opération, ce qui comprend les opérations sur titres à revenu fixe hors cote et les opérations de pension sur titres. Les droits relatifs aux opérations sur titres à revenu fixe sont fonction de la taille et du terme du contrat initial et les membres de la chambre de compensation acquittent des droits mensuels minimaux. Ils sont également admissibles à des ententes de partage des revenus en fonction du volume annuel d'opérations de pension sur titres qui ont été compensées. Les produits tirés des droits de compensation et de règlement, autres que ceux qui sont liés aux opérations de pension sur titres, sont tributaires du volume de négociation de contrats et fluctuent en fonction des mêmes facteurs qui touchent notre volume de négociation de produits dérivés. Les produits tirés de la compensation des produits dérivés sont constatés à la date de règlement de l'opération connexe. Quant aux produits tirés de la compensation d'opérations de pension sur titres à revenu fixe, ils sont constatés à la date de novation de l'opération connexe.

Des droits sont facturés aux participants de BOX par opération, en fonction du volume de contrats négociés. Les droits réglementaires relatifs aux options qui sont fondés sur le nombre de contrats de clients exécutés par les organisations participantes sont inclus pour la période allant du 1^{er} janvier 2012 au 13 mai 2012. Ces droits ont été imputés par l'OAR de BOX en date du 14 mai 2012 et, par conséquent, ils n'ont pas été consolidés dans les résultats du Groupe TMX (voir la rubrique **Réglementation en matière de droits**).

Au cours du troisième trimestre de 2011, BOX a ajusté son barème de droits pour les opérations exécutées par des courtiers en dehors de la période d'amélioration des prix, ainsi que ses droits pour demander de la liquidité et ses crédits pour en fournir. Au quatrième trimestre de 2011, BOX a introduit des droits pour ce qui est des opérations exécutées par des professionnels. Depuis le 1^{er} juillet 2012, BOX a modifié son barème de droits progressifs relativement aux opérations conclues par des mainteneurs de marché et des courtiers.

Avec prise d'effet le 2 janvier 2013, BOX a modifié certains droits s'adressant aux professionnels, notamment les tarifs des ordres d'amélioration au cours de la période d'amélioration des prix et les frais supplémentaires pour toutes les opérations relatives aux options sur l'indice Nasdaq-100^{MD} (« NDX ») et sur l'indice Mini-NDX^{MD} (« MNX ») afin de se conformer aux droits que facturent actuellement les courtiers.

En 2012, tous les produits qu'a générés BOX ont été libellés en dollars américains. Ces produits sont assujettis aux fluctuations des devises puisque, à l'heure actuelle, nous n'avons aucune couverture à cet égard.

Réglementation en matière de droits

Avant d'entrer en vigueur, les modifications aux droits de négociation à MX et aux droits de la CDCC sont soumises à l'AMF pour une période de sept jours. Il est possible que l'AMF demande un délai plus long pour revoir la demande de modification des droits, pour s'opposer aux modifications proposées des droits ou pour exiger qu'elles soient soumises à une révision.

Avant de prendre effet, les modifications aux droits de négociation de BOX sont soumises à la SEC. À tout moment au cours de ce processus, les organismes de réglementation peuvent s'opposer aux modifications proposées des droits ou exiger qu'elles soient soumises à une révision.

Concurrence

Au Canada, nos concurrents dans le secteur des produits dérivés sont les marchés hors cote. À l'échelle internationale, nous exerçons une concurrence afin de nous approprier une part du marché de la négociation de produits dérivés de titres interinscrits.

Bien que MX et la CDCC soient respectivement la seule bourse et la seule chambre de compensation de produits dérivés financiers normalisés ayant leur siège social au Canada, leurs activités sont exposées à divers niveaux de concurrence. Nous rivalisons avec la concurrence en offrant aux participants du marché une plateforme de négociation électronique de pointe, un marché efficace, rentable et liquide pour l'exécution des opérations de même qu'un marché et des cotations dotés de transparence. Par ailleurs, nous ne cessons d'améliorer nos produits et d'accroître l'efficacité pour nos clients. Nous sommes déterminés à améliorer la technologie, les services, l'intégrité et la liquidité de nos marchés. Outre la concurrence provenant de marchés de produits dérivés étrangers, la majeure partie des opérations sur produits dérivés sont réalisées sur le marché hors cote ou de façon bilatérale entre les institutions. Nous pourrions également à l'avenir faire face à la concurrence d'autres marchés canadiens.

Dans le cadre de la prestation de services de compensation pour certains contrats négociés hors cote, la CDCC convoite des marchés qui sont déjà ou qui pourraient facilement être ciblés par des chambres de compensation étrangères. De par leur nature, ces marchés constituent des cibles attrayantes pour toutes les chambres de compensation en règle partout dans le monde. Une fois qu'une chambre de compensation est en mesure d'offrir ce type de services, pour recruter des clients, il suffit que les deux parties à une opération effectuent la compensation par l'intermédiaire des membres de la chambre de compensation.

Aux États-Unis, MX rivalise sur le marché de la négociation des options sur actions simples sur des titres interinscrits d'émetteurs canadiens. Toutefois, les options négociées aux États-Unis ne sont pas fongibles avec celles qui sont négociées au Canada.

BOX exerce ses activités sur le très concurrentiel marché américain des options sur actions. La part de marché globale de BOX a augmenté, passant de 3,3 % en 2011 à 3,9 % en 2012. Aux États-Unis, BOX se mesure à 10 bourses d'options pour s'accaparer une part de marché.

Négociation et compensation de contrats de produits énergétiques – NGX et Shorcan Energy Brokers⁹

Aperçu et description des produits et services

NGX est une bourse canadienne du secteur de l'énergie qui offre une plateforme électronique pour la négociation, la compensation et le règlement de contrats de gaz naturel, de pétrole brut et d'électricité. En 2008, nous avons procédé à la formation, de pair avec IntercontinentalExchange, Inc. (« ICE »), d'une alliance en matière de technologie et de compensation visant les marchés nord-américains du gaz naturel et les marchés canadiens de l'énergie. Aux termes de l'entente, les contrats de gaz nord-américains avec livraison physique et les contrats d'électricité canadiens sont offerts conjointement sur la plateforme de négociation électronique de marchandises de premier plan de ICE. NGX agit à titre de chambre de compensation de ces produits. Au premier trimestre de 2011, NGX a ajouté des produits de pétrole brut à livraison physique canadiens et américains et ICE a ajouté des produits financiers sur pétrole brut canadiens, tablant ainsi sur l'alliance en matière de compensation et de technologie.

NGX détient The Alberta Watt Exchange (« Watt-Ex ») qui fournit des services accessoires à l'Alberta Electric System Operator, lequel fait appel à Watt-Ex pour l'approvisionnement en réserves d'électricité pour le réseau électrique de l'Alberta.

Shorcan Energy Brokers fournit des services de courtage interparticipants pour l'appariement des ordres des acheteurs et des vendeurs pour les produits énergétiques, notamment le pétrole brut.

Statistiques clés

(Se reporter à la rubrique Résultats opérationnels.)

Tarification

NGX tire des produits de négociation et de compensation de l'application de droits à toutes les opérations en fonction du volume négocié ou compensé par son intermédiaire. Elle facture des droits d'abonnement mensuels fixes qu'elle fait payer à chaque client qui maintient un compte de compensation par son intermédiaire. Les produits tirés de la négociation et de la compensation de produits énergétiques sont constatés dans la période au cours de laquelle les services connexes ont été fournis.

En 2012, environ 42 % des produits qu'a générés NGX ont été libellés en dollars américains. Ces produits sont assujettis aux fluctuations des devises puisque, à l'heure actuelle, nous n'avons aucune couverture à cet égard.

Shorcan Energy Brokers facture une commission sur les ordres qui sont appariés avec des ordres déjà transmis.

⁹ La rubrique *Négociation et compensation de contrats de produits énergétiques – NGX et Shorcan Energy Brokers* ci-dessus contient certains énoncés prospectifs. Voir l'exposé des risques et incertitudes que comportent ces énoncés sous la rubrique *Mise en garde concernant l'information prospective*.

Réglementation en matière de droits

Les modifications aux droits sont autocertifiées auprès de la Commodity Futures Trading Commission (la « CFTC ») des États-Unis puis soumises à l'ASC. Le 5 octobre 2012, NGX a précisé que les produits énergétiques qu'elle compense sont désignés comme des contrats à terme pour l'application de la réglementation des États-Unis. Des modifications apportées aux règlements sur les marchés commerciaux dispensés en conséquence de la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* (la « loi Dodd-Frank ») obligent pour la première fois NGX à désigner les contrats qu'elle compense soit comme des contrats à terme soit comme des swaps. En compensant les produits énergétiques comme des contrats à terme en application de la réglementation américaine, NGX s'assure de continuer à respecter les exigences réglementaires des États-Unis.

NGX s'attend à ce que son enregistrement à titre de chambre de commerce étrangère ait lieu au premier trimestre de 2013, sous réserve de l'obtention des approbations réglementaires. Le nouveau statut remplacera celui de marché commercial dispensé qu'elle détient actuellement. NGX entend continuer de compenser les contrats à terme en tant qu'organisme de compensation de dérivés. NGX continuera d'appliquer ses principes d'échanges physiques pour contrats et d'échange de dérivés à la compensation des contrats énergétiques à terme de même que des contrats énergétiques hors cote.

Concurrence

Les activités de NGX au Canada et aux États-Unis font face à la concurrence de bourses, de systèmes de négociation électronique hors cote ainsi que des marchés hors cote traditionnels et bilatéraux. Les activités de compensation de NGX concurrencent les services de compensation de renommée et les lignes de crédit bilatérales négociées entre les contreparties sur les marchés hors cote. En 2012, NGX a rivalisé avec la concurrence persistante des courtiers traditionnels, y compris Shorcan Energy Brokers, filiale en propriété exclusive de Shorcan. En septembre 2012, CME Group a annoncé le lancement de 164 contrats de gaz naturel et de 48 contrats énergétiques sur d'importants carrefours de négociation en Amérique du Nord lesquels sont inscrits à titre de contrats à terme sur le marché CME Globex compensés par l'intermédiaire de CME Clearport, ces contrats étant également inscrits en parallèle sur le marché CME Direct.

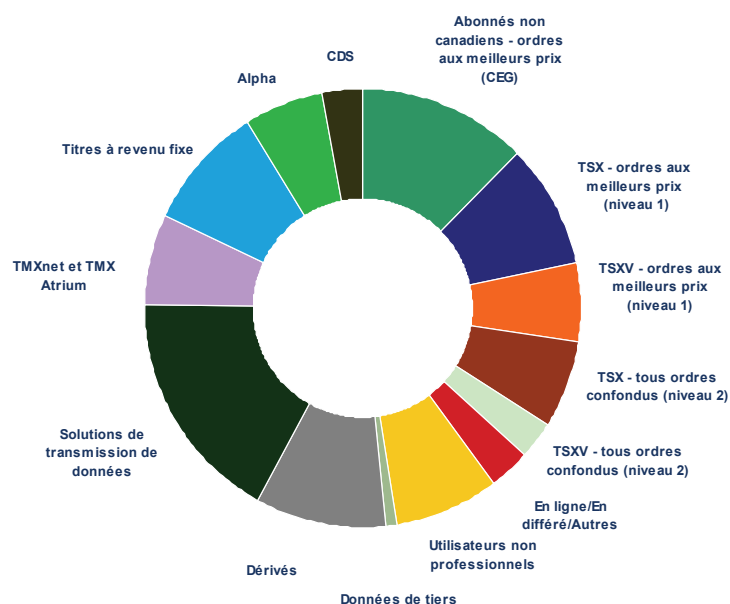
À l'heure actuelle, NGX fait également face à la concurrence indirecte de bourses qui offrent des indices à prix concurrentiels aux fournisseurs de FNB. En 2012, Blackrock a fermé son FNB de gaz naturel, pour lequel NGX fournissait l'indice. Par ailleurs, NGX offrait des services de compensation à Blackrock pour les contrats de gaz naturel sous-jacents au FNB.

Notre alliance avec ICE offre un accès à une technologie de pointe et à des services de distribution qui nous permet de rivaliser sur les marchés hors cote et de faire en sorte que nous puissions offrir des services de compensation sur les marchés hors cote. NGX a conclu des ententes avec les courtiers traditionnels sur le marché de l'énergie afin d'offrir des services de compensation de contrats hors cote pour les opérations bilatérales standard hors bourse sur les produits énergétiques.

Shorcan Energy Brokers a plusieurs concurrents sur les marchés du pétrole brut au Canada.

Services d'information – TMX Datalinx, Bourse Alpha, CDS, MX et BOX

Trimestre clos le 31 décembre 2012
Produits tirés des services d'information de 47,3 millions de dollars



Aperçu et description des produits et services

Produits d'information boursière en temps réel - CEG, niveau 1 et niveau 2 et données de la Bourse Alpha

Les activités de négociation sur la Bourse de Toronto, la Bourse de croissance TSX, TMX Select et la Bourse Alpha produisent un flux de données en temps réel reflétant les ordres et les opérations exécutées. Le flux de données est complété par du contenu à valeur ajoutée (p. ex. dividendes, bénéfices) et rassemblé par TMX Datalinx en produits d'information boursière en temps réel, qui sont transmis électroniquement aux utilisateurs finaux par plus de 100 fournisseurs canadiens et mondiaux de données et d'information boursière informatisées.

Nous offrons à nos abonnés des services en temps réel de niveau 1 pour la Bourse de Toronto et la Bourse de croissance TSX, incluant NEX, de même que des services en temps réel de niveau 2 pour la Bourse de Toronto, la Bourse de croissance TSX et TMX Select. Les services de niveau 1 fournissent de l'information sur les opérations, les cotes boursières, les mesures prises par les émetteurs et les indices. Les services de niveau 2 s'articulent davantage autour du registre d'ordres et permettent aux distributeurs d'obtenir le Carnet boursier pour la Bourse de Toronto, la Bourse de croissance TSX et TMX Select. Le service Carnet boursier est distribué aux utilisateurs finaux et comprend les présentoirs Marché par cours, Marché par ordre et Marché par courtier qui affichent tous les engagements en matière d'ordres et de négociation. Nous fournissons de l'information en direct à nos clients dont les stratégies de négociation exigent une faible latence. Nos signaux binaires de TMX Quantum offrent à nos participants une latence prévisible pour ce qui est des données binaires de niveau 1 et de niveau 2 qui sont converties en un format normalisé très efficace pour la Bourse de Toronto, la Bourse de croissance TSX et TMX Select. Les signaux binaires de TMX Quantum seront offerts relativement à la Bourse Alpha en 2013.

Alpha Services de Marché Inc. (« Alpha Services de Marché ») offre une gamme de solutions de transmission de données à faible latence en temps réel relativement aux titres négociés à la Bourse Alpha. Les solutions en temps réel d'Alpha sont les suivantes : Alpha Top of Book, qui donne les meilleurs cours acheteurs et vendeurs d'Alpha, des renseignements sur les opérations boursières et le volume total des opérations, Alpha Top Five, qui présente les actions ayant les cinq meilleurs cours acheteurs et vendeurs ainsi que les volumes ventilés par prix, Alpha Price Depth, qui fournit les ordres confondus de même que la ventilation des volumes par prix, et Alpha Full Book, qui affiche les ordres selon l'information obtenue.

Nous fournissons également aux participants du marché un accès, à tous les marchés boursiers du pays, avec un court délai à l'information boursière consolidée en temps réel de niveau 1 et de niveau 2 au moyen de nos services Consolidated Data Feed (« CDF »), Canadian Best Bid and Offer (« CBBO »), Consolidated Last Sale (« CLS ») et Consolidated Depth of Book (« CDBMC ») offerts par l'agence de traitement de l'information TMX.

L'information boursière de TMX Datalinx est également disponible à l'échelle mondiale par l'entremise de TMX Atrium, notre réseau de données financières à faible latence, et au moyen de divers services de télécommunications et d'extranet, notamment le réseau Secure Financial Transaction Infrastructure^{MD} (« SFTI^{MD} ») de NYSE Technologie et Global Data Products de NASDAQ OMX.

Nous tirons également des produits des services d'information de MX et de BOX.

Produits d'information boursière en ligne, en différé et autres

Les produits d'information boursière en différé comprennent des renseignements boursiers (cours en différé, titres composant les indices, pondérations, etc.) et de l'information sur les sociétés (dividendes, mesures prises par l'émetteur, etc.). Ces renseignements servent aux fins de recherche, d'analyse et de compensation des opérations.

Données de tiers

En plus de fournir des données consolidées sur les titres canadiens, nous redistribuons également de l'information boursière provenant d'autres marchés en Amérique du Nord. Nous fournissons, en direct, des taux de change interbancaires ainsi que des taux sur les titres à revenu fixe de CanDeal et présentons des bulletins sur les titres TSX/CP en collaboration avec La Presse canadienne.

Produits d'information boursière en temps réel sur les produits dérivés

TMX Datalinx distribue de l'information en temps réel et de l'information en différé de MX aux participants partout dans le monde.

Le service de données à grande vitesse SOLA High Speed Vendor Feed (« HSVF ») est un service d'information en temps réel portant sur la négociation et les statistiques de MX (y compris les opérations, les cotes, la profondeur du marché, les stratégies, les bulletins, les sommaires et autres statistiques). Le service d'information de MX offre l'accès en temps réel aux données de niveau 1 et de niveau 2.

Les produits tirés des services d'information proviennent également de la vente d'information à des revendeurs et de la vente de services d'accès en temps réel de données individuelles au moyen d'applications de bureau et sans fil basées sur navigateur.

BOX vend son information boursière à l'instar des autres bourses d'options aux États-Unis, par l'intermédiaire de OPRA (Options Price Reporting Authority), qui recueille l'information des bourses d'options et la diffuse à des entités qui la revendent.

Solutions de transmission de données – services de colocalisation, d'infrastructure et de gestion

TMX Datalinx offre des services de colocalisation à une panoplie de participants au marché du pays et à l'échelle internationale. Les clients des services de colocalisation qu'offrent TMX tirent profit d'un accès stable avec un court délai aux moteurs de négociation et aux fils de données de marché de la Bourse de Toronto, de la Bourse de croissance TSX, de TMX Select et de MX ainsi qu'à un grand nombre d'autres fournisseurs de sources de données de marché et de technologies.

Les services de colocalisation de TMX lancés en 2008 n'ont cessé de croître depuis. En 2012, nous avons engagé des dépenses d'investissement de l'ordre de quelque 5,4 millions de dollars en vue de la construction de la phase 4 des services de colocalisation, ce qui porte le nombre total d'espaces de colocalisation à 190. Cette phase a commencé à générer des produits supplémentaires à compter du deuxième trimestre de 2012. Au 31 décembre 2012, plus de 70 % des espaces étaient visés par des contrats ou vendus.

TMX Atrium est notre réseau financier mondial qui couvre 25 points de présence (y compris les services de colocalisation de TMX) dans 11 pays et permet à l'ensemble des participants au cycle de négociation, comme les bourses, les SNP, les courtiers, les fournisseurs de logiciels et les gestionnaires d'actifs du côté acheteur d'accéder à de multiples marchés.

Produits indiciels – Titres de participation et produits dérivés

TMX Datalinx a conclu avec S&P Dow Jones Indices LLC (« S&P ») une entente aux termes de laquelle nous partageons les droits de licence perçus auprès des organismes qui créent des produits fondés sur les indices S&P/TSX[≠], tels que des fonds communs de placement et des FNB. De façon générale, ces droits de licence sont établis en fonction d'un pourcentage des fonds sous gestion relatifs à ces produits.

De concert avec les indices Dow Jones de S&P, nous avons lancé en 2012 les six nouveaux indices suivants : l'indice de contrôle de risque S&P/TSX 60, l'indice composé à faible volatilité S&P/TSX, l'indice composé à bêta élevé S&P/TSX, l'indice d'actions privilégiées échelonnées S&P/TSX, l'indice aurifère mondial à pondération égale S&P/TSX et l'indice de l'industrie à pondération égale S&P/TSX.

Produits indiciels et produits d'analyse – Titres à revenu fixe

Les indices de titres à revenu fixe PC-Bond sont des indices de référence très consultés au Canada pour les titres à revenu fixe. Le plus connu d'entre eux est l'indice obligataire universel DEX, qui suit l'ensemble du marché obligataire canadien. En plus de cet indice, nous publions maintenant une gamme de sous-indices pour diverses échéances et divers secteurs de crédit, de même que des indices qui suivent d'autres segments du marché, dont les obligations à rendement élevé, les obligations eurocanadiennes, les obligations feuille d'érable (obligations en dollars canadiens émises par des émetteurs non canadiens), les obligations Yankee, les obligations à rendement réel indexé au taux d'inflation, les bons du Trésor ainsi que les titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales.

[≠] « S&P » est la marque de commerce de Standard & Poor's Financial Services LLC et est utilisée sous licence. « TSX » est la marque de commerce de TSX Inc.

Produits tirés des services d'information de la CDS

Services informatiques de la CDS (Services réseau entièrement gérés)

Les utilisateurs des services de Compensation CDS acquittent des droits pour les services réseau qui visent à maintenir et soutenir les connexions réseau à ces services.

Statistiques clés

*(Se reporter à la rubrique **Résultats opérationnels.**)*

Tarification

Pour accéder aux données en temps réel, les abonnés des services d'information boursière de TMX Datalinx et d'Alpha Services de Marché paient généralement des frais mensuels fixes, qui diffèrent selon le nombre d'utilisateurs finaux et le niveau d'information auquel ils ont accès. Outre les données en temps réel, bon nombre d'épargnants consultent les cotations en temps réel et paient des droits pour chaque cote boursière qui leur est fournie. Les droits afférents aux services d'information boursière en temps réel dépendent principalement du nombre d'abonnements et, en conséquence, ils sont liés en partie à l'importance de l'effectif au sein du secteur. Les fournisseurs d'information boursière et les utilisateurs des services de transmission de données en direct nous versent des droits mensuels fixes pour accéder aux sources de données.

En règle générale, TMX Datalinx vend ses produits d'information boursière en différé à un tarif fixe par produit. Les droits varient selon le type d'utilisation finale. Les produits d'information destinés à des fins commerciales nécessitent l'obtention d'une licence à l'échelle de l'entreprise pour être redistribués à l'interne et à l'externe. Nous produisons deux publications de données de référence pour chacune des bourses, soit un registre quotidien et une revue mensuelle. Ces deux publications sont diffusées électroniquement et vendues aux termes d'abonnements ou de licences fermes.

Les produits tirés des services d'information boursière en temps réel sont constatés en fonction de l'utilisation par les clients et les fournisseurs, telle qu'elle est déclarée par ceux-ci, desquels on retranche une provision pour les remises sur vente provenant de ces mêmes clients. Les produits générés par les indices de titres à revenu fixe sont constatés sur la période au cours de laquelle les services sont rendus tout comme les produits tirés des autres services d'information.

En 2012, environ 33 % des produits tirés des services d'information étaient libellés en dollars américains. À l'heure actuelle, nous ne couvrons pas ces produits, qui sont par conséquent exposés aux fluctuations des devises.

Nous fixons nos droits de transmission de l'information boursière par rapport à ceux de nos homologues du secteur boursier dans le monde.

Réglementation en matière de droits

Avant qu'elles ne prennent effet, les modifications apportées à certains droits liés aux services de transmission de l'information boursière de la Bourse de Toronto, de la Bourse de croissance TSX, de TMX Select, d'Alpha et de MX de même que les droits liés aux services de colocalisation fournis par TMX Datalinx sont soumises à la CVMO, à la BCSC, à l'ASC et à l'AMF, le cas échéant, pour une période de sept jours avant qu'elles n'entrent en vigueur. Il est possible que les autorités de réglementation demandent un délai plus long pour revoir la demande de modification des droits d'inscription, pour s'opposer aux modifications proposées des droits ou pour exiger qu'elles soient soumises à une révision. Le 8 novembre 2012, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM ») ont publié un document de consultation, le *Document de consultation 21-401 du personnel des ACVM - Droits relatifs aux données de marché en temps réel*, qui examine le coût d'acquisition des données de marché en temps réel. Les commentaires du public sur le document sont sollicités jusqu'au 8 février 2013.

Concurrence

Le Canada compte désormais de multiples marchés avec lesquels nous devons rivaliser en ce qui a trait à la prestation de services d'information boursière. L'information boursière est générée par les activités de négociation et le succès de certains produits d'information dépend du maintien des flux d'ordres.

Nous avons continué à diversifier notre clientèle et à cibler de nouveaux clients pour les services d'information boursière grâce à des projets comme le regroupement de nos centres d'information sur les titres de participation et les produits dérivés et l'expansion de notre réseau TMX Atrium et de nos services de colocalisation.

Produits tirés des services technologiques et autres

Nous fournissons des solutions technologiques à des bourses et à d'autres intervenants du secteur à l'échelle internationale. Notre équipe de spécialistes en marchés financiers possède une vaste expérience dans la conception, la construction, l'installation et l'exploitation de systèmes de négociation, de systèmes de gestion du risque et de systèmes connexes à nos bourses et à d'autres bourses ailleurs dans le monde. Les produits tirés des services technologiques et autres sont constatés lorsque la licence d'utilisation du logiciel est vendue ou que les services sont rendus.

Au premier trimestre de 2012, TMX Australia Pty, filiale en propriété exclusive de Groupe TMX Inc., a réalisé l'acquisition de Razor Risk, ce qui cadre avec notre stratégie de diversifier nos produits, d'offrir des services technologiques de pointe à notre clientèle et de soutenir nos plateformes internes. Cette acquisition nous donne accès au secteur intéressant de la technologie de gestion du risque. Razor Risk, qui a son siège social à Sydney, fournit des logiciels de gestion du risque aux chambres de compensation, aux bourses de valeurs, aux institutions financières et aux maisons de courtage de partout dans le monde. La société définit et intègre dans ses logiciels des critères de gestion du risque relatif au capital économique, au marché, au crédit et à la liquidité pour de multiples catégories d'actifs.

CDS – Services liés à SEDAR, à SEDI et à la BDNI

La CDS inc. exploite Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR »), le Système électronique de déclaration des initiés (« SEDI »), et une base de données électroniques relativement aux diverses personnes inscrites aux termes des lois canadiennes sur les valeurs mobilières appelée la Base de données nationale d'inscription (la « BDNI »).

Les produits générés par les services SEDAR, SEDI et la BDNI sont fondés sur le recouvrement des coûts afférents à l'exploitation de ces services et comprennent des honoraires de gestion. Ces produits sont constatés lorsque les services sont fournis. Le contrat en cours viendra à échéance le 31 octobre 2013 et nous sommes en voie de retenir les services d'un autre fournisseur pour assurer la prestation de ces services. Nous ne prévoyons pas que ces conventions d'exploitation seront renouvelées après le 31 octobre 2013. Les charges liées à la réduction progressive des opérations commerciales n'ont pas été comptabilisées dans le compte consolidé de résultat. Seule une partie des coûts récurrents liés à ces produits sera entièrement éliminée.

Innovations CDS tire également des produits des flux de données électroniques qu'elle fournit à SEDAR et à SEDI.

Incidence des ordonnances de reconnaissance sur notre entreprise

Restrictions quant aux droits, aux modèles de tarification et aux mesures incitatives

Conformément aux diverses ordonnances de reconnaissance émises par les autorités de réglementation des valeurs mobilières relativement à la transaction de Maple et aux acquisitions Alpha/CDS, (les « ordonnances de reconnaissance définitives »), nous sommes assujettis à une réglementation plus abondante et à une surveillance réglementaire accrue en ce qui a trait notamment aux droits, au modèle de tarification et aux mesures incitatives.

En ce qui a trait aux droits demandés par TSX Inc., TMX Select Inc. et Bourse Alpha Inc., la CVMO a, en vertu des ordonnances de reconnaissance définitives, le pouvoir d'enjoindre à ces marchés de soumettre à la réapprobation de la CVMO les droits, le modèle de tarification ou les mesures incitatives que la CVMO a déjà approuvés. Le cas échéant, si la CVMO décide de ne pas réapprouver les droits, le modèle de tarification ou les mesures incitatives, le modèle de tarification ou les mesures incitatives antérieurs doivent être révoqués. Ce pouvoir s'étend aux droits, aux modèles de tarification et aux mesures incitatives qui sont actuellement en place pour TSX Inc., TMX Select Inc. et Bourse Alpha Inc. et pourrait donc permettre à l'avenir la révocation des droits, des modèles de tarification et des mesures incitatives existants.

Comme l'oblige la CVMO, TSX Inc., TMX Select Inc. et Bourse Alpha Inc. ont déposé en date du 31 août 2012 pour approbation les barèmes de droits, modèles de tarification ou autres arrangements actuellement en place qui prévoient quelque décote, rabais, remise, allocation, concession de prix ou autre mécanisme analogue qui ne sont offerts, de par leur conception ou implicitement, qu'à une catégorie de participants au marché. Selon la réponse de la CVMO à cette demande d'approbation, les barèmes de droits, modèles de tarification, contrats, ententes ou autres mécanismes existants qui respectent ces critères pourraient être révoqués, ce qui nous empêcherait, le cas échéant, d'offrir quelque décote, rabais, remise, allocation, concession de prix ou autre mécanisme analogue.

En ce qui a trait aux droits demandés par tous nos marchés boursiers (TSX Inc., TMX Select Inc., Bourse Alpha Inc. et la Bourse de croissance TSX), les ordonnances de reconnaissance

définitives imposent également des interdictions à l'égard d'arrangements ou de rabais en fonction du volume ou de mesures incitatives qui ne sont offerts qu'à un participant au marché en particulier et imposent également des restrictions à l'égard d'arrangements ou de rabais en fonction du volume ou de mesures incitatives qui ne sont offerts qu'à une catégorie de participants au marché. Ces interdictions et restrictions peuvent limiter la capacité des marchés boursiers de Maple de lancer éventuellement de nouveaux produits ou de les lancer en temps opportun, ce qui pourrait avoir un effet défavorable important sur l'efficacité de nos éventuelles stratégies, ou notre situation financière et nos résultats opérationnels futurs.

Aux termes des ordonnances de reconnaissance de la CDS consenties par la CVMO, l'AMF et la BCSC, les droits exigés pour les services et produits offerts par la société Compensation CDS seront les mêmes que ceux entrés en vigueur le 1^{er} novembre 2011 (les « droits de base pour 2012 »).

Compensation CDS ne peut rajuster les droits sans l'approbation de la CVMO, de l'AMF et de la BSBC. De plus, Compensation CDS ne peut demander une autorisation pour une hausse des droits pour les services de base de Compensation CDS et autres services de base (lesquels sont présentés dans les ordonnances de reconnaissance de la CVMO et de l'AMF) que si les circonstances ont changé de façon notable depuis le 1^{er} août 2012, date d'entrée en vigueur des ordonnances de reconnaissance.

Coûts accrus associés à la réglementation¹⁰

Nous engagerons également des coûts accrus pour nous conformer aux exigences réglementaires supplémentaires qui nous seront imposées conformément aux ordonnances de reconnaissance définitives. Ces coûts accrus ont été déduits des synergies de coûts estimées, ce qui a donné lieu à une estimation nette de 20,0 millions de dollars (se reporter à la rubrique ***Intégration***). L'ordonnance de reconnaissance définitive de l'AMF à l'égard de la CDS oblige également cette dernière à rembourser à l'AMF les coûts et les frais que l'AMF a engagés pour l'analyse des demandes d'approbation relatives à la tarification des services de Compensation CDS. La CVMO a proposé des modifications à sa structure de droits d'inscription liés aux marchés financiers, lesquelles devraient entrer en vigueur le 1^{er} avril 2013. Lorsque ces nouveaux droits prendront effet, les coûts de la CVMO associés à la surveillance accrue du Groupe TMX et de ses filiales seront recouverts auprès du Groupe TMX et de ses filiales à même les nouveaux droits liés à la participation et aux activités.

Il y a lieu de consulter l'*Avis de modification de la circulaire des administrateurs* de Maple daté du 19 juillet 2012 pour de plus amples informations sur l'incidence de la réglementation sur notre entreprise.

¹⁰ La rubrique *Coûts accrus associés à la réglementation* ci-dessus contient certains énoncés prospectifs. Voir l'exposé des risques et incertitudes que comportent ces énoncés sous la rubrique *Mise en garde concernant l'information prospective*.

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

COMPARAISON DU TRIMESTRE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012 ET DU TRIMESTRE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

Les tableaux qui suivent présentent de l'information portant sur les états financiers de Groupe TMX Limitée pour le trimestre clos le 31 décembre 2012, ce qui comprend les résultats opérationnels de Groupe TMX Inc., de la CDS et d'Alpha ainsi que ceux de leurs filiales respectives. Quant à l'information comparative de Groupe TMX Limitée pour le trimestre clos le 31 décembre 2011, elle n'inclut que les comptes de Groupe TMX Limitée.

Groupe TMX Limitée (auparavant Maple) e n'a été formé que pour réaliser l'acquisition par Maple ainsi que les acquisitions de la CDS et d'Alpha. Avant la conclusion des acquisitions de la CDS et d'Alpha le 1^{er} août 2012 et la prise en livraison de 80 % des actions ordinaires de Groupe TMX Inc., le 31 juillet 2012, aux termes de l'offre de Maple, Groupe TMX Limitée ne possédait aucun actif important, n'avait réalisé aucun bénéfice antérieur ni commencé à exercer ses activités commerciales. La direction est d'avis que l'information historique de Groupe TMX Limitée figurant dans le tableau suivant est d'une utilité restreinte pour les investisseurs et autres utilisateurs de nos informations financières aux fins de l'évaluation de la performance opérationnelle et des flux de trésorerie de notre société pour les périodes comparatives.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)
(non audité)

	T4 2012	T4 2011	Augmentation/ (diminution) en dollars
<i>Produits</i>	181,1 \$	–	181,1 \$
<i>Charges opérationnelles</i>	105,3 \$	–	105,3 \$
<i>Bénéfice net (perte nette) attribuable aux détenteurs d'actions du Groupe TMX</i>	32,8 \$	(10,2)\$	43,0 \$
<i>Résultat par action[▽]</i>			
<i>De base</i>	0,61 \$	(54,77)\$	55,38 \$
<i>Dilué</i>	0,61 \$	(54,77)\$	55,38 \$
<i>Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités opérationnelles</i>	29,8 \$	–	29,8 \$

[▽] Le résultat par action est calculé compte tenu du bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions du Groupe TMX.

Mesures financières non conformes aux IFRS

Le « résultat ajusté par action » et le « résultat ajusté dilué par action » dont il est question ci-après sont des mesures non conformes aux IFRS et n'ont pas de sens normalisé conformément aux IFRS. En conséquence, il est peu probable que ces mesures puissent être comparées à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Le résultat ajusté par action et le résultat ajusté dilué par action servent à présenter notre performance opérationnelle, abstraction faite des coûts relatifs à la transaction de Maple, des coûts d'intégration liés à la transaction de Maple et de l'amortissement des immobilisations incorporelles découlant des acquisitions, lesquels sont ajustés puisqu'ils ne sont pas représentatifs de la performance sous-jacente de la société. Ces mesures permettent à la direction d'évaluer notre performance financière, y compris notre capacité à générer de la trésorerie, exclusion faite de ces coûts, et de faire des comparaisons d'une période à une autre.

Rapprochement du résultat ajusté par action du quatrième trimestre de 2012 et du quatrième trimestre de 2011[°]

Le tableau suivant présente un rapprochement du résultat par action et du résultat ajusté par action[°] :

	T4 2012		T4 2011	
	De base	Dilué	De base	Dilué
Résultat par action [▽]	0,61 \$	0,61 \$	(54,77)\$	(54,77)\$
Ajustement				
Ajustement pour tenir compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles découlant des acquisitions, après l'impôt sur le résultat	0,16 \$	0,16 \$	—	—
Ajustement pour tenir compte des coûts relatifs à la transaction de Maple et des coûts relatifs à l'intégration, après l'impôt sur le résultat	<u>0,18 \$</u>	<u>0,18 \$</u>	<u>54,80 \$</u>	<u>54,80 \$</u>
Résultat ajusté par action [°]	<u>0,95 \$</u>	<u>0,95 \$</u>	<u>0,03 \$</u>	<u>0,03 \$</u>
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation au cours du quatrième trimestre de 2012			53 744 564	
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation au cours du quatrième trimestre de 2012			53 876 809	

[°] Voir l'analyse à la rubrique **Mesures financières non conformes aux IFRS**.

[▽] L'information portant sur le résultat par action est fondée sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions du Groupe TMX.

COMPARAISON DE L'INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE DU TRIMESTRE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012 ET DE CELLE DU TRIMESTRE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

Le tableau suivant présente les produits, les charges opérationnelles, le bénéfice opérationnel et le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle de Groupe TMX Limitée, ce qui comprend les comptes de Groupe TMX Limitée et les résultats opérationnels de Groupe TMX Inc. et de ses filiales, ainsi que les résultats opérationnels de la CDS et d'Alpha et de leurs filiales respectives pour la période allant du 1^{er} octobre 2012 au 31 décembre 2012. Afin de fournir une analyse pertinente des résultats opérationnels dans le présent rapport de gestion, nous avons comparé les produits, les charges opérationnelles, le bénéfice opérationnel et le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle de Groupe TMX Limitée, sur une base consolidée, pour le quatrième trimestre de 2012 et l'information de Groupe TMX Inc. pour le quatrième trimestre de 2011. Cette méthode est semblable à la façon dont seraient présentés les résultats si Groupe TMX Inc. avait été l'acquéreur de la CDS et d'Alpha.

Cette information du quatrième trimestre de 2011 diffère des états financiers consolidés de Groupe TMX Limitée. Les états financiers consolidés de Groupe TMX Limitée ne reflètent que les comptes de Groupe TMX Limitée pour 2011.

(en millions de dollars canadiens) (non audité)

	Groupe TMX Limitée T4 2012	Groupe TMX Inc. T4 2011 ^β
Produits		
Services aux émetteurs	52,2 \$	53,9 \$
Droits de négociation, droits de compensation, droits de dépôt et droits connexes	74,5	62,1
Services d'information	47,3	43,3
Services technologiques et autres	7,1	2,4
Intérêts liés aux opérations de pension sur titres		
Produits d'intérêts	12,3	—
Charges d'intérêts	(12,3)	—
Intérêts liés aux opérations de pension sur titres, montant net	—	—
Total des produits	181,1	161,7
Charges		
Rémunération et avantages	42,1	40,1
Systèmes d'information et de négociation	20,1	15,1
Charges générales et administratives	23,5	18,2
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	19,6	7,2
Total des charges opérationnelles	105,3	80,6
Bénéfice opérationnel	75,8	81,1
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	1,9	1,5

^β Résultats de Groupe TMX Inc. pour la période allant du 1^{er} octobre 2011 au 31 décembre 2011.

Produits

Les produits se sont chiffrés à 181,1 millions de dollars au quatrième trimestre de 2012, en hausse de 19,3 millions de dollars, ou de 12 %, par rapport aux produits de 161,7 millions de dollars inscrits au quatrième trimestre de 2011 par suite de l'inclusion des produits tirés de la CDS de 22,4 millions de dollars et de ceux tirés d'Alpha de 4,7 millions de dollars. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par la baisse des produits tirés des services de négociation et de compensation sur les marchés des dérivés, de la négociation sur les marchés au comptant et des services aux émetteurs.

Produits tirés des services aux émetteurs

(en millions de dollars)

	T4 2012 ^α	T4 2011 ^β	Augmentation/ (diminution) en dollars	Augmentation/ (diminution) en pourcentage
<i>Droits d'inscription initiale</i>	5,6 \$	6,1 \$	(0,5)\$	(8)%
<i>Droits d'inscription additionnelle</i>	23,8 \$	24,5 \$	(0,7)\$	(3)%
<i>Droits de maintien de l'inscription</i>	18,0 \$	19,9 \$	(1,9)\$	(10)%
<i>Autres services aux émetteurs</i>	<u>4,8 \$</u>	<u>3,4 \$</u>	<u>1,4 \$</u>	41 %
<i>Total</i>	<u>52,2 \$</u>	<u>53,9 \$</u>	<u>(1,7)\$</u>	(3)%

- Au quatrième trimestre de 2012, les *droits d'inscription initiale* ont diminué en raison surtout de la réduction de 38 % du nombre de nouvelles inscriptions à la Bourse de croissance TSX (35 au quatrième trimestre de 2012 contre 56 au quatrième trimestre de 2011). Ce recul a été partiellement compensé par l'augmentation de 15 % du nombre de nouvelles inscriptions à la Bourse de Toronto (47 au quatrième trimestre de 2012 contre 41 au quatrième trimestre de 2011).
- Les *droits d'inscription additionnelle* ont diminué au cours du quatrième trimestre de 2012 par rapport à ceux du quatrième trimestre de 2011, diminution qui est principalement attribuable à la Bourse de Toronto où les droits relatifs aux opérations non liées au financement (p. ex. les OPRA dans le cours normal des activités) sont moins élevés. L'augmentation du nombre d'opérations liées au financement a été contrebalancée par la baisse de la valeur moyenne de ces opérations.
- Les émetteurs inscrits à la Bourse de Toronto et à la Bourse de croissance TSX paient, pour maintenir leur inscription, des droits annuels en fonction de leur capitalisation boursière à la fin de l'année civile précédente, à l'intérieur de limites minimales et maximales. La diminution des *droits de maintien de l'inscription* s'explique par la diminution globale de la capitalisation boursière des émetteurs inscrits aux deux bourses (conjointement 2 051,1 milliards de dollars à la fin de 2011 par rapport à 2 278,1 milliards de dollars à la fin de 2010). Cette diminution découle aussi de la baisse de certains droits qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2012.

^α Tient compte des résultats de Groupe TMX Limitée pour la période allant du 1^{er} octobre 2012 au 31 décembre 2012.

^β Résultats de Groupe TMX Inc. pour la période allant du 1^{er} octobre 2011 au 31 décembre 2011.

- Les produits tirés des *autres services aux émetteurs* comprenaient des produits plus élevés tirés d'Equicom, qui fournit des services de relations avec les investisseurs et des services de communications d'entreprise, et des produits de 0,7 million de dollars tirés de Solutions CDS.

Produits tirés des droits de négociation, des droits de compensation, des droits de dépôt et des droits connexes

(en millions de dollars)

	T4 2012^α	T4 2011^β	Augmentation (diminution) en dollars	Augmentation (diminution) en pourcentage
<i>Produits tirés des droits de négociation et des droits de compensation sur les marchés au comptant</i>	25,1 \$	22,6 \$	2,5 \$	11 %
<i>Produits tirés des droits de dépôt de la CDS</i>	12,1 \$	–	12,1 \$	–
<i>Produits tirés des droits de négociation et des droits de compensation sur les marchés des dérivés</i>	25,8 \$	27,7 \$	(1,9)\$	(7)%
<i>Produits tirés des droits de négociation et des droits de compensation sur les marchés de l'énergie</i>	<u>11,5 \$</u>	<u>11,8 \$</u>	<u>(0,3)\$</u>	(3)%
<i>Total</i>	<u>74,5 \$</u>	<u>62,1 \$</u>	<u>12,4 \$</u>	20 %

^α Tient compte des résultats de Groupe TMX Limitée pour la période allant du 1^{er} octobre 2012 au 31 décembre 2012.

^β Résultats de Groupe TMX Inc. pour la période allant du 1^{er} octobre 2011 au 31 décembre 2011.

Marchés au comptant

- L'augmentation des produits générés par la négociation et la compensation de titres de participation sur les *marchés au comptant* reflète l'inclusion de produits de 3,9 millions de dollars tirés des droits de compensation et de règlement de la CDS. La CDS a traité 77,1 millions de transactions boursières et 4,4 millions d'opérations boursières hors cote du 1^{er} octobre 2012 au 31 décembre 2012.
- La hausse découle également des produits tirés d'Alpha de 2,1 millions de dollars. À la Bourse Alpha, 7,2 milliards de titres ont été négociés du 1^{er} octobre 2012 au 31 décembre 2012.
- L'augmentation des produits générés par la négociation de titres de participation sur les *marchés au comptant* a été neutralisée en partie par le repli de 21 % du volume de titres négociés à la Bourse de Toronto (19,1 milliards de titres au quatrième trimestre de 2012 contre 24,1 milliards de titres au quatrième trimestre de 2011), la baisse de 11 % du volume de titres négociés à la Bourse de croissance TSX (10,5 milliards de titres au quatrième trimestre de 2012 contre 11,8 milliards de titres négociés au quatrième trimestre de 2011) et le recul de 36 % du volume de titres négociés sur TMX Select (0,45 milliard de titres négociés au quatrième trimestre de 2012 contre 0,70 milliard de titres négociés au quatrième trimestre de 2011).
- L'augmentation de l'ensemble des produits tirés des *marchés au comptant* a également été partiellement atténuée par une diminution des prix en ce qui a trait à la négociation de titres à revenu fixe de Shorcan, qui est entrée en vigueur le 18 avril 2012, ce qui a plus que contrebalancé la hausse des volumes au quatrième trimestre de 2012, comparativement au quatrième trimestre de 2011.

Droits de dépôt de la CDS

- Les produits tirés des droits de dépôt de la CDS se sont établis à 12,1 millions de dollars. La CDS détenait une moyenne quotidienne d'environ 321 000 positions en titres de participation pour une moyenne de 276,2 milliards d'actions et une moyenne quotidienne d'environ 180 000 positions en titres de créance pour une valeur nominale des dépôts moyenne de 2,3 billions de dollars du 1^{er} octobre 2012 au 31 décembre 2012.

Marchés des dérivés

- La baisse des produits tirés des marchés des dérivés reflète une diminution des produits de BOX, découlant essentiellement d'un repli de 20 % des volumes de BOX (29,3 millions de contrats négociés au quatrième trimestre de 2012 contre 36,4 millions de contrats négociés au quatrième trimestre de 2011). La diminution tient également à l'incidence de la dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien au quatrième trimestre de 2012 comparativement au quatrième trimestre de 2011. Les produits tirés de BOX ont également été plus élevés au quatrième trimestre de 2011 en raison de l'inclusion des droits réglementaires relatifs aux options. Depuis le 14 mai 2012, les droits qu'impute l'OAR de BOX et les frais connexes qu'il engage ne sont pas consolidés dans les résultats du Groupe TMX.

- Le recul des produits générés par les marchés des dérivés au cours du quatrième trimestre de 2012 a été quelque peu compensé par les droits qu'a gagnés la CDCC en ce qui a trait à la prestation des services de compensation d'opérations de pension sur titres, de même que les frais bancaires imputés aux membres de la chambre de compensation (voir la rubrique **Autres facilités de crédit et de trésorerie et garantie**). Ces services ont été lancés le 21 février 2012.
- La diminution des produits provenant des marchés des dérivés a également été neutralisée en partie par une augmentation des produits tirés des droits de négociation et de compensation de MX et de la CDCC. Les volumes ont progressé de 3 % par rapport à ceux du quatrième trimestre de 2011 (14,8 millions de contrats négociés au quatrième trimestre de 2012 contre 14,4 millions de contrats négociés au quatrième trimestre de 2011), ce qui résulte avant tout de l'intensification des activités de négociation pour les contrats BAX et les produits dérivés sur indices. Au 31 décembre 2012, les positions ouvertes étaient en baisse de 7 % en regard de celles au 31 décembre 2011.

Marchés de l'énergie

- Le repli des produits tirés des marchés de l'énergie reflète le fait que NGX a enregistré une baisse de 21 % du volume total des produits énergétiques[#] au quatrième trimestre de 2012 comparativement au quatrième trimestre de 2011 (3,4 millions de térajoules au quatrième trimestre de 2012, contre 4,3 millions de térajoules au quatrième trimestre de 2011), en raison avant tout d'une contraction de 24 % du total des volumes de gaz naturel.
- Le repli des produits a été atténué en grande partie par le fait que NGX a différé moins de produits au quatrième trimestre de 2012, sur une base nette, comparativement au quatrième trimestre de 2011, en raison de la baisse du nombre de contrats à terme de gré à gré.
- Les produits moins élevés sont également imputables à l'incidence de la dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien au quatrième trimestre de 2012, par rapport au quatrième trimestre de 2011.
- Cette diminution a également été partiellement compensée par la hausse des produits provenant de Shorcan Energy Brokers attribuable à l'augmentation des volumes au quatrième trimestre de 2012 par rapport au quatrième trimestre de 2011.

[#] Le volume total des produits énergétiques de NGX comprend la négociation et la compensation de contrats de gaz naturel, de pétrole brut et d'électricité.

Produits tirés des services d'information

(en millions de dollars)

T4 2012^α	T4 2011^β	Augmentation en dollars	Augmentation en pourcentage
47,3 \$	43,3 \$	4,0 \$	9 %

- L'augmentation des produits est attribuable à l'inclusion des produits générés par Alpha de 2,6 millions de dollars et par la CDS de 1,5 million de dollars. L'augmentation des produits découle également de la hausse des produits tirés des services de colocalisation, de TMX Atrium et de PC-Bond. Cette augmentation est par ailleurs attribuable à la hausse des produits recouvrés relativement à la déclaration partielle, au quatrième trimestre de 2012 par rapport au quatrième trimestre de 2011, de l'utilisation du système de cotation en temps réel au cours des périodes antérieures.
- De plus, le nombre moyen d'abonnés aux services d'information boursière de MX a augmenté de 4 % (28 359⁺ abonnés aux services d'information boursière de MX au quatrième trimestre de 2012 contre 27 261⁺ abonnés au quatrième trimestre de 2011), et une augmentation des tarifs est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2012 en ce qui a trait à la transmission de données.
- Les produits plus élevés ont été partiellement contrebalancés par l'incidence de la dépréciation du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien au quatrième trimestre de 2012, par rapport au quatrième trimestre de 2011, par les réductions nettes des tarifs des abonnements aux services d'information boursière de TSX, lesquelles sont entrées en vigueur le 1^{er} avril 2012, et par les produits moindres générés par les cotations fondées sur l'utilisation.
- Dans l'ensemble, le nombre moyen d'abonnements professionnels et autres aux services d'information boursière en temps réel de la Bourse de Toronto et de la Bourse de croissance TSX s'est replié de 5 % (150 633⁺ abonnés professionnels et autres aux services d'information boursière en temps réel au quatrième trimestre de 2012, contre 157 830⁺ abonnés au quatrième trimestre de 2011).

^α Tient compte des résultats de Groupe TMX Limitée pour la période allant du 1^{er} octobre 2012 au 31 décembre 2012.

^β Résultats de Groupe TMX Inc. pour la période allant du 1^{er} octobre 2011 au 31 décembre 2011.

+ Les données antérieures au 1^{er} août 2012 comprennent un nombre d'abonnements de base pour tenir compte des clients qui ont conclu des ententes commerciales.

Produits tirés des services technologiques et autres

(en millions de dollars)

	T4 2012 ^α	T4 2011 ^β	Augmentation en dollars	Augmentation en pourcentage
<i>Produits tirés des services technologiques et autres</i>	3,0 \$	2,4 \$	0,6 \$	25 %
<i>Produits tirés de SEDAR, de SEDI et de la BDNI</i>	<u>4,1 \$</u>	=	<u>4,1 \$</u>	–
<i>Total</i>	<u>7,1 \$</u>	<u>2,4 \$</u>	<u>4,7 \$</u>	196 %

- Les *produits tirés des services technologiques et autres* comprennent des produits de 4,1 millions de dollars provenant des services afférents principalement à SEDAR, à SEDI et à la BDNI de la CDS. Le contrat actuel vient à échéance le 31 octobre 2013 et nous sommes en voie de retenir les services d'un autre fournisseur pour assurer la prestation de ces services. Nous ne prévoyons pas que ces conventions d'exploitation seront renouvelées au-delà du 31 octobre 2013. Les charges liées à la réduction progressive des activités commerciales n'ont pas été comptabilisées dans le compte consolidé de résultat. Seule une partie des coûts récurrents liés à ces produits sera entièrement éliminée.
- Les *produits tirés des services technologiques et autres* comprennent également les produits consolidés dégagés par Razor Risk depuis le 14 février 2012.
- L'augmentation des *produits tirés des services technologiques et autres* tiennent également compte de profits de change nets sur les créances clients libellées en dollars américains au quatrième trimestre de 2012, alors que nous avons inscrit des pertes de change nettes au quatrième trimestre de 2011.
- Ces augmentations ont été quelque peu contrebalancées par la perte au chapitre des produits provenant de l'OCRCVM s'élevant à environ 6,7 millions de dollars (sur une base annuelle) suivant la résiliation le 31 mars 2012 de notre contrat de service. De plus, les produits des périodes antérieures tiennent compte des produits tirés des services fournis à la CDS, lesquels ont été éliminés au moment de la consolidation en date du 1^{er} août 2012. Ces produits générés par la CDS ont atteint environ 0,4 million de dollars au quatrième trimestre de 2011.

^α Tient compte des résultats de Groupe TMX Limitée pour la période allant du 1^{er} octobre 2012 au 31 décembre 2012.

^β Résultats de Groupe TMX Inc. pour la période allant du 1^{er} octobre 2011 au 31 décembre 2011.

Intérêts liés aux opérations de pension sur titres

(en millions de dollars)

	T4 2012 ^α	T4 2011 ^β	Augmentation (diminution) en dollars	Augmentation (diminution) en pourcentage
<i>Produits d'intérêts</i>	12,3 \$	–	12,3 \$	–
<i>Charges d'intérêts</i>	<u>(12,3)\$</u>	=	<u>(12,3)\$</u>	=
<i>Intérêts liés aux opérations de pension sur titres, montant net</i>	–	–	–	–

- Le 21 février 2012, la CDCC a lancé les services de compensation d'opérations de pension sur titres à revenu fixe. Les produits d'intérêts et les charges d'intérêts relatifs à ces opérations sont équivalents. Toutefois, puisque la CDCC n'a pas le droit légal de compenser ces montants, ces derniers sont comptabilisés séparément au compte consolidé de résultat.
- Au quatrième trimestre de 2012, la CDCC a compensé 8 337 opérations de pension sur titres, dont 99 ISIN admissibles d'une valeur nominale de 368,1 milliards de dollars.
- Les droits qu'obtient la CDCC pour la prestation des services de compensation d'opérations de pension sur titres sont compris dans les *produits tirés des droits de négociation, des droits de compensation et des droits connexes sur les marchés des dérivés*.

Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles du quatrième trimestre de 2012 se sont établies à 105,3 millions de dollars^α, en hausse de 24,7 millions de dollars, ou de 31 %, par rapport à 80,6 millions de dollars^β, en raison des charges opérationnelles additionnelles provenant des acquisitions. Ces charges comprennent des charges liées à la CDS de 16,7 millions de dollars et des charges liées à Alpha de 3,8 millions de dollars. Par ailleurs, nous avons constaté une augmentation de 9,8 millions de dollars ayant trait à l'amortissement supplémentaire des immobilisations incorporelles se rapportant aux acquisitions par Groupe TMX Limitée de Groupe TMX Inc., de la CDS et d'Alpha. De plus, la hausse est attribuable à l'inclusion d'une somme globale de 3,1 millions de dollars au titre des charges supplémentaires liées à Razor Risk, dont les résultats sont consolidés depuis le 14 février 2012, et à ir2020, dont les actifs ont été acquis le 23 décembre 2011. Ces augmentations ont été neutralisées en partie par la baisse des coûts des régimes incitatifs liés au rendement à court terme et à long terme destinés aux employés et par l'inscription à l'actif d'un montant plus élevé quant aux coûts associés aux projets d'ordre technologique.

^α Tient compte des résultats de Groupe TMX Limitée pour la période allant du 1^{er} octobre 2012 au 31 décembre 2012.

^β Résultats de Groupe TMX Inc. pour la période allant du 1^{er} octobre 2011 au 31 décembre 2011.

Rémunération et avantages

(en millions de dollars)

T4 2012^α	T4 2011^β	Augmentation en dollars	Augmentation en pourcentage
42,1 \$	40,1 \$	2,0 \$	5 %

- La hausse de la *rémunération et des avantages* est liée à une augmentation globale des coûts afférents aux salaires et aux avantages en raison du nombre plus élevé d'employés découlant essentiellement des acquisitions et des augmentations salariales au mérite, dont des coûts de 7,6 millions de dollars et de 0,9 million de dollars afférents respectivement à la CDS et à Alpha, de même que des coûts afférents à TMX Atrium, à Razor Risk et à ir2020. Groupe TMX Limitée comptait 1 310 employés au 31 décembre 2012, contre 906 employés au 31 décembre 2011 pour Groupe TMX Inc. et ses filiales par suite essentiellement de l'ajout net d'effectifs attribuable à la CDS (319), à Alpha (40), à Razor Risk (36) et à ir2020 (4). De plus, il y avait 79 sous-traitants pour Groupe TMX Limitée au 31 décembre 2012, comparativement à 51 sous-traitants pour Groupe TMX Inc. au 31 décembre 2011, principalement en raison des ajouts de 25 sous-traitants pour la CDS. Nous continuons à investir dans nos technologies de pointe et, au cours de la dernière année, nous avons engagé des ressources supplémentaires en vue de stimuler la croissance à venir de nos produits. Pour ne citer qu'un exemple, nous avons embauché 10 nouveaux employés dans le cadre du lancement des services de compensation d'opérations de pension sur titres depuis le deuxième trimestre de 2011.
- Les augmentations ont été contrebalancées en grande partie par la baisse des coûts associés aux régimes incitatifs liés au rendement à court terme et à long terme destinés aux employés et par l'inscription à l'actif d'un montant plus élevé quant aux coûts associés aux projets d'ordre technologique.

Systèmes d'information et de négociation

(en millions de dollars)

T4 2012^α	T4 2011^β	Augmentation en dollars	Augmentation en pourcentage
20,1 \$	15,1 \$	5,0 \$	33 %

- Les charges des *systèmes d'information et de négociation* ont augmenté principalement en raison de l'inclusion des charges de la CDS de 4,3 millions de dollars et d'Alpha de 2,4 millions de dollars.
- L'augmentation a été contrebalancée par les sommes moins élevées qui ont été consacrées à des projets, y compris les conversions de logiciels de l'entreprise, l'expansion de l'entreprise et la gestion du risque antérieur aux opérations, de même que par d'autres économies opérationnelles.

^α Tient compte des résultats de Groupe TMX Limitée pour la période allant du 1^{er} octobre 2012 au 31 décembre 2012.

^β Résultats de Groupe TMX Inc. pour la période allant du 1^{er} octobre 2011 au 31 décembre 2011.

Charges générales et administratives

(en millions de dollars)

T4 2012^α	T4 2011^β	Augmentation en dollars	Augmentation en pourcentage
23,5 \$	18,2 \$	5,3 \$	29 %

- L'augmentation des *charges générales et administratives* découle pour l'essentiel de l'inclusion des charges de la CDS de 3,7 millions de dollars et d'Alpha de 0,4 million de dollars, de même que de celles liées à Razor Risk. En outre, nous avons engagé des frais bancaires en lien avec les opérations de pension sur titres, qui ont presque tous été imputés aux membres de la chambre de compensation sur une base proportionnelle, en fonction de l'utilisation du service, et ils sont inclus dans les *produits tirés des droits de négociation, des droits de compensation et des droits connexes sur les marchés des dérivés*.
- Cette hausse a été contrebalancée en partie par la baisse des charges nettes de BOX découlant de l'établissement de l'OAR de BOX et par la perception d'amendes. Par ailleurs, les charges de marketing et les dotations à la provision pour créances douteuses ont diminué par rapport à celles du quatrième trimestre de 2011.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

(en millions de dollars)

T4 2012^α	T4 2011^β	Augmentation en dollars	Augmentation en pourcentage
19,6 \$	7,2 \$	12,4 \$	172 %

- Le montant des *amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles* a augmenté de 9,8 millions de dollars en raison de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de Groupe TMX Limitée, compte non tenu de l'amortissement des immobilisations incorporelles auparavant détenues par Groupe TMX Inc., Alpha et la CDS. L'amortissement a également augmenté en raison des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles d'un montant de 1,0 million de dollars associés aux activités de la CDS.
- Les *amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles* ont également augmenté en raison de la hausse de l'amortissement des immobilisations incorporelles relatives à la compensation des opérations de pension sur titres et aux immobilisations incorporelles relatives aux acquisitions réalisées, y compris Razor Risk et ir2020. De plus, l'amortissement des immobilisations corporelles en lien avec les services de colocalisation et TMX Quantum XA a augmenté.

^α Tient compte des résultats de Groupe TMX Limitée pour la période allant du 1^{er} octobre 2012 au 31 décembre 2012.

^β Résultats de Groupe TMX Inc. pour la période allant du 1^{er} octobre 2011 au 31 décembre 2011.

Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle

(en millions de dollars)

T4 2012^α	T4 2011^β	Augmentation en dollars	Augmentation en pourcentage
1,9 \$	1,5 \$	0,4 \$	27 %

- MX détient une participation de 53,8 % dans BOX, dont les résultats sont consolidés dans notre compte de résultat.
- Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle représente la quote-part du bénéfice net ou de la perte nette de BOX pour la période qui revient aux autres détenteurs de participations. L'augmentation du bénéfice net du quatrième trimestre de 2012 par rapport à celui du quatrième trimestre de 2011 reflète un ajustement comptable relatif à l'OAR de BOX.

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

L'information portant sur les coûts relatifs à la transaction de Maple et à l'intégration et sur les charges financières nettes qui suit est tirée des états financiers consolidés de Groupe TMX Limitée pour 2012 comparativement à 2011. Les états financiers consolidés de Groupe TMX Limitée reflètent les comptes de Groupe TMX Limitée pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, ce qui comprend les résultats opérationnels de Groupe TMX Inc., d'Alpha, de la CDS ainsi que ceux de leurs filiales respectives depuis le 1^{er} août 2012, et, pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, ils n'incluent que les comptes de Groupe TMX Limitée.

Coûts relatifs à la transaction de Maple et à l'intégration

(en millions de dollars)

T4 2012^α	T4 2011^δ	Augmentation en dollars	Augmentation en pourcentage
13,1 \$	10,2 \$	2,9 \$	28 %

- Les coûts relatifs à la transaction de Maple et à l'intégration ont augmenté en raison des charges liées à la réalisation de notre plan d'intégration pour Groupe TMX Inc., la CDS et Alpha.
- La hausse a été compensée par la diminution des honoraires d'avocat et d'expert-conseil et d'autres coûts au quatrième trimestre de 2012, après la concrétisation de la transaction de Maple, au troisième trimestre de 2012.

^α Tient compte des résultats de Groupe TMX Limitée pour la période allant du 1^{er} octobre 2012 au 31 décembre 2012.

^β Résultats de Groupe TMX Inc. pour la période allant du 1^{er} octobre 2011 au 31 décembre 2011.

^δ Tient compte des résultats de Groupe TMX Limitée pour la période allant du 1^{er} octobre 2011 au 31 décembre 2011.

(Produits financiers nets) charges financières nettes

(en millions de dollars)

	T4 2012 ^α	T4 2011 ^δ	Augmentation (diminution) en dollars
(Produits financiers)	(0,9)	—	(0,9)
Charges financières	16,4	—	16,4
Règlement net des swaps de taux d'intérêt	<u>0,7</u>	=	<u>0,7</u>
Charges financières nettes	16,2 \$	—	16,2 \$

- Les *charges financières nettes* se rapportent essentiellement aux charges d'intérêts et aux frais qui ont été engagés au cours de la période allant du 1^{er} octobre 2012 au 31 décembre 2012 en ce qui a trait aux emprunts (voir la rubrique ***Facilités de crédit et garanties***).

COMPARAISON DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012 ET DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

L'information qui suit prend en compte les états financiers de Groupe TMX Limitée pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, ce qui comprend les résultats opérationnels de Groupe TMX Inc., d'Alpha, de la CDS ainsi que ceux de leurs filiales respectives depuis le 1^{er} août 2012. Quant aux états financiers comparatifs pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, ils n'incluent que les comptes de Groupe TMX Limitée.

Groupe TMX Limitée n'a été créé que pour réaliser l'acquisition par Maple ainsi que les acquisitions de la CDS et d'Alpha. Avant la conclusion des acquisitions de la CDS et d'Alpha le 1^{er} août 2012 et la prise en livraison de 80 % des actions ordinaires de Groupe TMX Inc., le 31 juillet 2012, aux termes de l'offre de Maple, Groupe TMX Limitée ne possédait aucun actif important, n'avait réalisé aucun bénéfice antérieur ni commencé à exercer ses activités commerciales. La direction est d'avis que l'information historique de Groupe TMX Limitée, qui est requise, figurant dans le tableau suivant et celle contenue dans les états financiers est d'une utilité restreinte pour les investisseurs et autres utilisateurs de nos informations financières aux fins de l'évaluation de la performance opérationnelle et des flux de trésorerie de notre société pour les périodes comparatives.

^α Tient compte des résultats de Groupe TMX Limitée pour la période allant du 1^{er} octobre 2012 au 31 décembre 2012.

^δ Tient compte des résultats de Groupe TMX Limitée pour la période allant du 1^{er} octobre 2011 au 31 décembre 2011.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	2012	2011	Augmentation/ (diminution) en dollars
<i>Produits</i>	294,5 \$	–	294,5 \$
<i>Charges opérationnelles</i>	179,1 \$	–	179,1 \$
<i>Bénéfice net (perte nette) attribuable aux détenteurs d'actions du Groupe TMX</i>	15,3 \$	(37,3)\$	52,6 \$
<i>Résultat par action[▽]</i>			
<i>De base</i>	0,73 \$	(327,56)\$	328,29 \$
<i>Dilué</i>	0,73 \$	(327,56)\$	328,29 \$
<i>Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités opérationnelles</i>	(76,1)\$	(5,0)\$	(71,1)\$

Nombre moyen pondéré de base et dilué d'actions ordinaires en circulation pour l'exercice clos le 31 décembre 2012

Actions ordinaires en circulation en 2012

Dates	Actions ordinaires en circulation
(du 1 ^{er} janv. au 29 févr. 2012)	185 718
(du 1 ^{er} mars au 16 juillet 2012)	835 702
(du 17 juillet au 31 juillet 2012)	827 980
(du 1 ^{er} août au 13 sept. 2012)	38 786 006
(du 14 sept. au 14 oct. 2012)	53 725 970
31 décembre 2012	<u>53 763 464</u>

Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation 21 047 309

Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation 21 098 979

COMPARAISON DE L'INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012 ET DE CELLE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

Le tableau suivant présente les produits, les charges opérationnelles, le bénéfice opérationnel et le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle de Groupe TMX Limitée, sur une base consolidée, ce qui comprend les comptes de Groupe TMX Limitée et les résultats opérationnels de Groupe TMX Inc. et de ses filiales pour la période allant du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012, ainsi que les résultats opérationnels de la CDS et d'Alpha, et ceux de leurs filiales respectives, pour la période allant du 1^{er} août 2012 au 31 décembre 2012. Afin de fournir une analyse pertinente des résultats opérationnels dans le présent rapport de gestion, nous avons comparé l'information de Groupe TMX Limitée pour 2012 et l'information de Groupe TMX Inc. pour la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011. Cette méthode est semblable à la façon dont seraient présentés les résultats si Groupe TMX Inc. avait été l'acquéreur de la CDS et d'Alpha.

[▽] L'information portant sur le résultat par action est fondée sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions du Groupe TMX.

Cette information diffère des états financiers consolidés de Groupe TMX Limitée pour l'exercice clos le 31 décembre 2012. Les états financiers consolidés de Groupe TMX Limitée reflètent les comptes de Groupe TMX Limitée pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, incluant les résultats opérationnels de Groupe TMX Inc., d'Alpha, de la CDS et ceux de leurs filiales respectives depuis le 1^{er} août 2012 et, pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, ils n'incluent que les comptes de Groupe TMX Limitée.

(en millions de dollars canadiens)

	Groupe TMX Limitée de janv. à déc. 2012 Groupe TMX Inc. de janv. à déc. 2012 CDS/Alpha d'août à déc. 2012 (non audité)	Groupe TMX Inc. de janv. à déc. 2011^β (audité)
Produits		
Services aux émetteurs	197,4 \$	230,5 \$
Droits de négociation, droits de compensation, droits de dépôt et droits connexes	272,6	262,6
Services d'information	179,3	165,1
Services technologiques et autres	23,8	15,3
Intérêts liés aux opérations de pension sur titres		
Produits d'intérêts	35,7	—
Charges d'intérêts	(35,7)	—
Intérêts liés aux opérations de pension sur titres, montant net	—	—
Total des produits	673,1	673,5
Charges		
Rémunération et avantages	167,4	147,9
Systèmes d'information et de négociation	66,5	49,8
Charges générales et administratives	83,8	75,7
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	53,0	28,1
Total des charges opérationnelles	370,7	301,5
Bénéfice opérationnel	302,4	372,0
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	15,4	6,1

Produits

Les produits se sont chiffrés à 673,1 millions de dollars pour 2012, en baisse de 0,4 million de dollars, par rapport aux produits de 673,5 millions de dollars inscrits pour 2011. Ce résultat reflète la diminution des produits générés par les services aux émetteurs et par la négociation sur les marchés au comptant. Ces diminutions ont été compensées en grande partie par l'inclusion des produits tirés de la CDS de 37,1 millions de dollars et de ceux tirés d'Alpha de 7,9 millions de dollars depuis le 1^{er} août 2012 et par l'augmentation des produits tirés des services d'information (y compris les produits provenant de TMX Atrium, acquis le 29 juillet 2011), de la négociation et de la compensation sur les marchés des dérivés et des services technologiques et autres.

Produits tirés des services aux émetteurs

(en millions de dollars)

^β Résultats de Groupe TMX Inc. pour la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011.

	2012 ^ε	2011 ^φ	Augmentation (diminution) en dollars	Augmentation (diminution) en pourcentage
<i>Droits d'inscription initiale</i>	16,4 \$	29,4 \$	(13,0)\$	(44)%
<i>Droits d'inscription additionnelle</i>	94,6 \$	110,8 \$	(16,2)\$	(15)%
<i>Droits de maintien de l'inscription</i>	70,7 \$	76,8 \$	(6,1)\$	(8)%
<i>Autres services aux émetteurs</i>	<u>15,7 \$</u>	<u>13,5 \$</u>	<u>2,2 \$</u>	16 %
<i>Total</i>	<u>197,4 \$</u>	<u>230,5 \$</u>	<u>(33,1)\$</u>	(14)%

- En 2012, les *droits d'inscription initiale* ont diminué en regard de ceux de 2011 compte tenu surtout de la réduction de 34 % du nombre de nouvelles inscriptions (132 en 2012 contre 199 en 2011) à la Bourse de Toronto et de la diminution de 25 % du nombre de nouvelles inscriptions à la Bourse de croissance TSX (161 en 2012 comparativement à 216 en 2011). Les droits d'inscription initiale de 2011 à la Bourse de Toronto comprenaient des produits d'environ 2,8 millions de dollars en raison du nombre important d'émetteurs qui sont passés de fiducies de revenu à des sociétés par actions au cours de cette période.
- Les *droits d'inscription additionnelle* aux deux bourses ont diminué en 2012 par rapport à ceux de 2011, la majorité provenant de la Bourse de croissance TSX. Ces baisses aux deux bourses s'expliquent surtout par la diminution du nombre total de transactions en 2012 (tant les transactions liées au financement que celles non liées au financement).
- Les émetteurs inscrits à la Bourse de Toronto et à la Bourse de croissance TSX paient, pour maintenir leur inscription, des droits annuels en fonction principalement de leur capitalisation boursière à la fin de l'année civile précédente, à l'intérieur de limites minimales et maximales. La diminution des droits de maintien de l'inscription s'explique par la diminution globale de la capitalisation boursière des émetteurs inscrits aux deux bourses (conjointement 2 051,1 milliards de dollars à la fin de 2011 par rapport 2 278,1 milliards de dollars à la fin de 2010). Cette diminution découle aussi de la réduction de certains droits qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2012.
- Les produits tirés des *autres services aux émetteurs* comprenaient des produits de 1,1 million de dollars tirés de Solutions CDS en date du 1^{er} août 2012 et des produits plus élevés provenant d'Equicom, qui fournit des services de relations avec les investisseurs et des services de communications d'entreprise.

^ε Tient compte des résultats de Groupe TMX Limitée pour la période allant du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012, des résultats de Groupe TMX Inc. pour la période allant du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012 et des résultats de la CDS et d'Alpha pour la période allant du 1^{er} août 2012 au 31 décembre 2012.

^φ Résultats de Groupe TMX Inc. pour la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011.

Produits tirés des droits de négociation, des droits de compensation, des droits de dépôt et des droits connexes

(en millions de dollars)

	2012 ^c	2011 ^φ	Augmentation (diminution) en dollars	Augmentation (diminution) en pourcentage
<i>Produits tirés des droits de négociation et des droits de compensation sur les marchés au comptant</i>	92,9 \$	105,5 \$	(12,6)\$	(12)%
<i>Produits tirés des droits de dépôt de la CDS</i>	20,6 \$	—	20,6 \$	—
<i>Produits tirés des droits de négociation et des droits de compensation sur les marchés des dérivés</i>	115,5 \$	112,7 \$	2,8 \$	2 %
<i>Produits tirés des droits de négociation et des droits de compensation sur les marchés de l'énergie</i>	<u>43,6 \$</u>	<u>44,4 \$</u>	<u>(0,8)\$</u>	(2)%
Total	<u>272,6 \$</u>	<u>262,6 \$</u>	<u>10,0 \$</u>	4 %

Marchés au comptant

- La baisse des produits générés par la négociation de titres de participation sur les *marchés au comptant* est attribuable surtout à la contraction de 20 % du volume de titres négociés à la Bourse de Toronto (82,5 milliards de titres en 2012, contre 103,6 milliards de titres négociés en 2011) et au repli de 33 % du volume des titres négociés à la Bourse de croissance TSX (43,6 milliards de titres en 2012, contre 65,0 milliards de titres en 2011). Les produits tirés des *marchés au comptant* comprennent aussi les produits générés par TMX Select, le système qui a été lancé en juillet 2011 (2,3 milliards de titres négociés en 2012, contre 1,2 milliard de titres négociés en 2011).
- La baisse est également imputable aux modifications apportées à notre barème de droits de négociation de titres de participation entrées en vigueur le 1^{er} mars 2011, ce qui a entraîné une réduction des droits exigés dans le cas d'une utilisation importante de notre plateforme d'ordres au premier cours et l'instauration de versements liés au crédit net pour la négociation d'ordres à cours limité en continu, ainsi qu'à d'autres modifications entrées en vigueur le 1^{er} avril 2011, procurant des économies aux adhérents qui négocient des titres de participation dont le cours est inférieur à 1,00 \$. Depuis le 1^{er} octobre 2011, nous avons également apporté des changements à notre barème de droits de maintenance de marché à la Bourse de Toronto, y compris l'attribution d'un crédit mensuel.

^c Tient compte des résultats de Groupe TMX Limitée pour la période allant du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012, des résultats de Groupe TMX Inc. pour la période allant du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012 et des résultats de la CDS et d'Alpha pour la période allant du 1^{er} août 2012 au 31 décembre 2012.

^φ Résultats de Groupe TMX Inc. pour la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011.

- La diminution a été neutralisée partiellement par l'inclusion des produits tirés des droits de compensation et de règlement de la CDS de 6,4 millions de dollars en date du 1^{er} août 2012. La CDS a traité 126,6 millions d'opérations boursières et 7,1 millions d'opérations hors cote du 1^{er} août 2012 au 31 décembre 2012.
- La baisse a également été atténuée par l'inclusion des produits tirés d'Alpha de 3,5 millions de dollars en date du 1^{er} août 2012. À la Bourse Alpha, 12,0 milliards de titres ont été négociés du 1^{er} août 2012 au 31 décembre 2012.

Droits de dépôt de la CDS

- Les produits tirés des droits de dépôt de la CDS de 20,6 millions de dollars sont inclus depuis le 1^{er} août 2012. La CDS détenait une moyenne quotidienne d'environ 321 000 positions en titres de participation pour une moyenne de 276,0 milliards d'actions et une moyenne quotidienne d'environ 180 000 positions en titres de créance pour une valeur nominale des dépôts moyenne de 2,3 billions de dollars du 1^{er} août 2012 au 31 décembre 2012.

Marchés des dérivés

- La hausse des produits tirés des marchés des dérivés reflète une augmentation des produits tirés des droits de négociation et de compensation de MX et de la CDCC. Les volumes se sont accrus de 4 % (64,4 millions de contrats négociés en 2012, contre 62,0 millions de contrats négociés en 2011), ce qui découle essentiellement de la hausse des volumes de contrats à terme sur obligations du gouvernement du Canada de dix ans (« CGB ») et de l'accroissement des volumes en ce qui a trait aux FNB et aux options. La hausse des produits a été contrebalancée en partie par l'incidence de la nouvelle tarification qui est entrée en vigueur en 2011. Au 31 décembre 2012, les positions ouvertes étaient en baisse de 7 % en regard de celles au 31 décembre 2011.
- Les produits générés par les marchés des dérivés en 2012 comprennent également les droits qu'a gagnés la CDCC en ce qui a trait à la prestation des services de compensation d'opérations de pension sur titres, de même que les frais bancaires imputés aux membres de la chambre de compensation (voir la rubrique ***Autres facilités de crédit et de trésorerie et garantie***). Ces services ont été lancés le 21 février 2012.
- La hausse des produits tirés des marchés des dérivés reflète également une augmentation de 4 % des volumes de BOX (145,0 millions de contrats en 2012 contre 139,7 millions de contrats négociés en 2011) et l'incidence de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain en 2012 comparativement à 2011.
- L'augmentation des produits tirés des marchés des dérivés a été en partie neutralisée par le recul des produits de BOX tirés des droits réglementaires relatifs aux options. Depuis le 14 mai 2012, les droits qu'impute l'OAR de BOX et les frais connexes qu'il engage ne sont pas consolidés dans les résultats du Groupe TMX.

Marchés de l'énergie

- NGX a enregistré une baisse de 8 % du volume total des produits énergétiques[#] en 2012 (14,3 millions de térajoules en 2012 contre 15,5 millions de térajoules en 2011), en raison avant tout d'une contraction de 9 % des volumes de gaz naturel.
- Les volumes de pétrole brut de NGX (auparavant les activités de NetThruPut Inc. ou NTP) ont fléchi de 79 % en raison de l'acceptation limitée des services de compensation de contrats de pétrole brut de NGX et de la concurrence accrue des courtiers traditionnels, y compris de Shorcan Energy Brokers. La diminution des produits tirés du pétrole brut de NGX a pour l'essentiel été compensée par la progression des produits générés par Shorcan Energy Brokers par suite de l'accroissement des volumes en 2012 par rapport à 2011. Groupe TMX Inc. a enregistré une charge de dépréciation hors trésorerie des immobilisations incorporelles de NTP au deuxième trimestre de 2012.
- La diminution des produits a été en grande partie neutralisée par le fait que NGX a différé moins de produits en 2012, sur une base nette, qu'en 2011 en raison de la baisse du nombre de contrats à terme de gré à gré.
- La diminution des produits a été quelque peu atténuée par l'incidence de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain en 2012 par rapport à 2011.

Produits tirés des services d'information

(en millions de dollars)

2012 ^c	2011 ^φ	Augmentation en dollars	Augmentation en pourcentage
179,3 \$	165,1 \$	14,2 \$	9 %

- L'augmentation des produits est partiellement attribuable à l'inclusion des produits générés par Alpha, de 4,4 millions de dollars, et par la CDS, de 2,5 millions de dollars en date du 1^{er} août 2012. Les produits générés par TMX Atrium, acquis le 29 juillet 2011, ont également augmenté, mais cette augmentation a été en partie contrebalancée par la dépréciation de l'euro par rapport au dollar canadien en 2012 comparativement à la période ayant suivi l'acquisition en 2011. Cette augmentation est également attribuable aux produits tirés des services de colocalisation, de la transmission de données et de PC-Bond ainsi qu'à la hausse des produits recouvrés relativement à la déclaration partielle, pour 2012 par rapport à 2011, de l'utilisation du système de cotation en temps réel au cours des périodes antérieures. En outre, le nombre moyen d'abonnements aux services d'information boursière de MX a augmenté de 8 % (27 748,6⁺ abonnements aux services d'information boursière de MX en 2012, comparativement à 25 769,7⁺ abonnements en 2011) et une hausse des tarifs est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2012 relativement à la transmission de données.

[#] Le volume total des produits énergétiques de NGX comprend la négociation et la compensation de contrats de gaz naturel, de pétrole brut et d'électricité.

^c Tient compte des résultats de Groupe TMX Limitée pour la période allant du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012, des résultats de Groupe TMX Inc. pour la période allant du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012 et des résultats de la CDS et d'Alpha pour la période allant du 1^{er} août 2012 au 31 décembre 2012.

^φ Résultats de Groupe TMX Inc. pour la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011.

⁺ Les données antérieures au 1^{er} août 2012 comprennent un nombre d'abonnements de base pour tenir compte des clients qui ont conclu des ententes commerciales.

- La hausse des produits s'explique aussi par l'incidence de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain en 2012 comparativement à 2011.
- Les augmentations ont été neutralisées en partie par les réductions nettes des tarifs des abonnements aux services d'information boursière de la Bourse de Toronto, lesquelles réduction sont entrées en vigueur le 1^{er} octobre 2011 et le 1^{er} avril 2012, et par la baisse des produits générés par les cotations fondées sur l'utilisation.
- Dans l'ensemble, le nombre moyen d'abonnements professionnels et autres aux services d'information boursière en temps réel de la Bourse de Toronto et de la Bourse de croissance TSX s'est replié de 5 % (151 799⁺ abonnés professionnels et autres aux services d'information boursière en temps réel en 2012, contre 160 436⁺ abonnés en 2011).

Produits tirés des services technologiques et autres

(en millions de dollars)

	2012 ^ε	2011 ^φ	Augmentation en dollars	Augmentation en pourcentage
<i>Produits tirés des services technologiques et autres</i>	17,0 \$	15,3 \$	1,7 \$	11 %
<i>Produits tirés de SEDAR, de SEDI et de la BDNI</i>	<u>6,8 \$</u>	=	<u>6,8 \$</u>	—
<i>Total</i>	<u>23,8 \$</u>	<u>15,3 \$</u>	<u>8,5 \$</u>	56 %

- Les produits tirés des *services technologiques et autres* comprennent des produits de 6,8 millions de dollars provenant essentiellement des services afférents à SEDAR, à SEDI et à la BDNI de la CDS depuis le 1^{er} août 2012. Le contrat actuel vient à échéance le 31 octobre 2013 et nous sommes en voie de retenir les services d'un autre fournisseur pour assurer la prestation de ces services. Nous ne prévoyons pas que ces conventions d'exploitation seront renouvelées au-delà du 31 octobre 2013. Les charges liées à la réduction progressive des activités commerciales n'ont pas été comptabilisées dans le compte consolidé de résultat. Seule une partie des coûts récurrents liés à ces produits sera entièrement éliminée.
- Nous avons également consolidé les produits dégagés par Razor Risk depuis le 14 février 2012.
- Les produits tirés des *services technologiques et autres* ont augmenté, et ce, essentiellement en raison de la réception de frais de résiliation non récurrents, du recouvrement de frais de sortie et d'indemnités de départ et de la comptabilisation de produits différés antérieurement d'environ 5,0 millions de dollars provenant de l'OCRCVM.

^ε Tient compte des résultats de Groupe TMX Limitée pour la période allant du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012, des résultats de Groupe TMX Inc. pour la période allant du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012 et des résultats de la CDS et d'Alpha pour la période allant du 1^{er} août 2012 au 31 décembre 2012.

^φ Résultats de Groupe TMX Inc. pour la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011.

- Les augmentations des produits ont été neutralisées par une perte au chapitre des produits provenant de l'OCRCVM s'élevant à environ 6,7 millions de dollars (sur une base annuelle) suivant la résiliation, le 31 mars 2012, de notre contrat de service. De plus, les produits des périodes antérieures tiennent compte des produits tirés des services fournis à la CDS, lesquels ont été éliminés au moment de la consolidation en date du 1^{er} août 2012. Les produits générés par la CDS s'étaient chiffrés à environ 1,7 million de dollars en 2011.
- Par ailleurs, nous avons inscrit des pertes de change nettes sur les créances clients libellées en dollars américains en 2012, alors que nous avons inscrit des profits de change nets en 2011.

Intérêts liés aux opérations de pension sur titres

(en millions de dollars)

	2012 ^ε	2011 ^φ	Augmentation (diminution) en dollars	Augmentation (diminution) en pourcentage
<i>Produits d'intérêts</i>	35,7 \$	—	35,7 \$	—
<i>Charges d'intérêts</i>	<u>(35,7)\$</u>	=	<u>(35,7)\$</u>	=
<i>Intérêts liés aux opérations de pension sur titres, montant net</i>	—	—	—	—

- Le 21 février 2012, la CDCC a lancé les services de compensation d'opérations de pension sur titres à revenu fixe. Les produits d'intérêts et les charges d'intérêts relatifs à ces opérations sont équivalents. Toutefois, puisque la CDCC n'a pas le droit légal de compenser ces montants, ces derniers sont comptabilisés séparément au compte consolidé de résultat.
- Du 21 février 2012 au 31 décembre 2012, la CDCC a compensé 20 556 opérations, dont 131 numéros internationaux d'identification des valeurs mobilières admissibles d'une valeur nominale de 919,1 milliards de dollars.
- Les droits qu'obtient la CDCC pour la prestation des services de compensation d'opérations de pension sur titres sont compris dans les *produits tirés des droits de négociation, des droits de compensation et des droits connexes sur les marchés des dérivés*.

Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles de 2012 se sont établies à 370,7 millions de dollars, en hausse de 69,2 millions de dollars, ou de 23 %, par rapport à 301,5 millions de dollars en 2011, ce qui s'explique surtout par l'inclusion de charges de 29,9 millions de dollars afférentes à la CDS et de 6,7 millions de dollars afférentes à Alpha depuis le 1^{er} août 2012. Par ailleurs, nous avons constaté une augmentation de 16,6 millions de dollars ayant trait à l'amortissement supplémentaire des immobilisations incorporelles se rapportant à l'acquisition par Groupe TMX

^ε Tient compte des résultats de Groupe TMX Limitée pour la période allant du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012, des résultats de Groupe TMX Inc. pour la période allant du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012 et des résultats de la CDS et d'Alpha pour la période allant du 1^{er} août 2012 au 31 décembre 2012.

^φ Résultats de Groupe TMX Inc. pour la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011.

Limitée de Groupe TMX Inc., de la CDS et d'Alpha. La hausse s'explique également par l'inclusion de charges supplémentaires totalisant 19,2 millions de dollars afférentes à TMX Atrium, acquis le 29 juillet 2011, à Razor Risk, dont les résultats sont consolidés depuis le 14 février 2012, et à ir2020, dont les actifs ont été acquis le 23 décembre 2011. Une augmentation globale a aussi été constatée au chapitre des coûts afférents aux salaires et aux avantages, des coûts des systèmes d'information et de négociation ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, ces facteurs ayant été neutralisés en partie par une baisse des charges générales et administratives par suite de l'inclusion, en 2011, d'un ajustement lié aux taxes à la consommation de 4,8 millions de dollars se rapportant aux périodes antérieures.

Rémunération et avantages

(en millions de dollars)

2012 ^ε	2011 ^φ	Augmentation en dollars	Augmentation en pourcentage
167,4 \$	147,9 \$	19,5 \$	13 %

- La hausse de la *rémunération et des avantages* est liée à une augmentation globale des coûts afférents aux salaires et aux avantages en raison du nombre plus élevé d'employés découlant essentiellement des acquisitions et des augmentations salariales au mérite, dont des coûts de 14,5 millions de dollars et de 2,2 millions de dollars afférents respectivement à la CDS et à Alpha, de même que des coûts afférents à TMX Atrium, à Razor Risk et à ir2020. Groupe TMX Limitée comptait 1 310 employés au 31 décembre 2012, contre 906 employés au 31 décembre 2011 pour Groupe TMX Inc. et ses filiales par suite essentiellement de l'ajout net d'effectifs attribuable à la CDS (319), à Alpha (40), à Razor Risk (36) et à ir2020 (4). De plus, il y avait 79 sous-traitants pour Groupe TMX Limitée au 31 décembre 2012, comparativement à 51 sous-traitants pour Groupe TMX Inc. au 31 décembre 2011, principalement en raison des ajouts de 25 sous-traitants pour la CDS. Nous continuons à investir dans nos technologies de pointe et, au cours de la dernière année, nous avons engagé des ressources supplémentaires en vue de stimuler la croissance à venir de nos produits. Pour ne citer qu'un exemple, nous avons embauché 10 nouveaux employés dans le cadre du projet relatif à la compensation d'opérations de pension sur titres depuis le deuxième trimestre de 2011.
- De plus, les coûts associés aux régimes incitatifs liés au rendement à long terme destinés aux employés ont augmenté par suite de l'augmentation du cours de l'action.
- La hausse des coûts a été atténuée par l'inscription à l'actif d'un montant plus élevé quant aux coûts associés aux projets d'ordre technologique et par des coûts moindres relatifs aux régimes incitatifs liés au rendement à court terme destinés aux employés.

^ε Tient compte des résultats de Groupe TMX Limitée pour la période allant du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012, des résultats de Groupe TMX Inc. pour la période allant du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012 et des résultats de la CDS et d'Alpha pour la période allant du 1^{er} août 2012 au 31 décembre 2012.

^φ Résultats de Groupe TMX Inc. pour la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011.

Systèmes d'information et de négociation

(en millions de dollars)

2012 ^c	2011 ^φ	Augmentation en dollars	Augmentation en pourcentage
66,5 \$	49,8 \$	16,7 \$	34 %

- Les charges des *systèmes d'information et de négociation* ont augmenté principalement en raison de l'inclusion des coûts relatifs à la CDS, de 7,4 millions de dollars, et à Alpha, de 3,6 millions de dollars de même que de charges afférentes à TMX Atrium et à Razor Risk.
- L'augmentation est également attribuable à des dépenses plus importantes qui ont été engagées à l'égard des nouveaux projets d'ordre technologique en 2012, par rapport à 2011. Nous avons investi dans divers nouveaux projets, incluant TMX Quantum XA. Ces hausses ont été partiellement neutralisées par d'autres économies opérationnelles, notamment la baisse des droits payés par NGX à ICE par suite du recul des volumes de gaz naturel aux États-Unis.

Charges générales et administratives

(en millions de dollars)

2012 ^c	2011 ^φ	Augmentation en dollars	Augmentation en pourcentage
83,8 \$	75,7 \$	8,1 \$	11 %

- L'augmentation des *charges générales et administratives* découle de l'inclusion des coûts relatifs à la CDS, de 6,5 millions de dollars, et à Alpha, de 0,9 million de dollars, de même que des coûts relatifs à TMX Atrium et à Razor Risk.
- En outre, nous avons engagé des frais bancaires en lien avec les opérations de pension sur titres qui ont presque tous été imputés aux membres de la chambre de compensation sur une base proportionnelle, en fonction de l'utilisation du service, et ils sont inclus dans les produits tirés *des droits de négociation, des droits de compensation et des droits connexes sur les marchés des dérivés*.
- Ces augmentations ont été quelque peu compensées par les charges générales et administratives de 2011 qui comprenaient un ajustement lié aux taxes à la consommation de 4,8 millions de dollars se rapportant aux périodes antérieures. Nous avons également enregistré une dotation à la provision pour créances douteuses moins élevée et des frais de marketing moindres en 2012 par rapport à 2011. Ces augmentations ont également été compensées par une baisse des charges nettes se rapportant à BOX en raison de la constitution de l'OAR de BOX et de la perception d'amendes.

^c Tient compte des résultats de Groupe TMX Limitée pour la période allant du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012, des résultats de Groupe TMX Inc. pour la période allant du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012 et des résultats de la CDS et d'Alpha pour la période allant du 1^{er} août 2012 au 31 décembre 2012.

^φ Résultats de Groupe TMX Inc. pour la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

(en millions de dollars)

2012 ^c	2011 ^φ	Augmentation en dollars	Augmentation en pourcentage
53,0 \$	28,1 \$	24,9 \$	89 %

- Le montant des *amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles* a augmenté de 16,6 millions de dollars en raison de l'amortissement supplémentaire des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition par Groupe TMX Limitée, de Groupe TMX Inc., d'Alpha et de la CDS, exclusion faite de l'amortissement lié aux immobilisations incorporelles auparavant détenues par Groupe TMX Inc., Alpha et la CDS. L'amortissement a également augmenté en raison des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles d'un montant de 1,9 million de dollars associés aux activités de la CDS.
- Les *amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles* ont également augmenté en raison de la hausse de l'amortissement des immobilisations incorporelles relatives à la compensation des opérations de pension sur titres, et aux acquisitions réalisées, y compris TMX Atrium, Razor Risk, ir2020 et le portail Equicom. De plus, l'amortissement des immobilisations corporelles en lien avec les services de colocalisation et TMX Quantum XA a augmenté.

Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle

(en millions de dollars)

2012 ^c	2011 ^φ	Augmentation en dollars	Augmentation en pourcentage
15,4 \$	6,1 \$	9,3 \$	152 %

Groupe TMX Inc.

- Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle comprend un montant de 3,5 millions de dollars afférent à la période antérieure au 14 septembre 2012 au cours de laquelle Groupe TMX Limitée détenait 80 % de Groupe TMX Inc. Groupe TMX Limitée a détenu 80 % de Groupe TMX Inc. du 31 juillet 2012 au 13 septembre 2012.

^c Tient compte des résultats de Groupe TMX Limitée pour la période allant du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012, des résultats de Groupe TMX Inc. pour la période allant du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012 et des résultats de la CDS et d'Alpha pour la période allant du 1^{er} août 2012 au 31 décembre 2012.

^φ Résultats de Groupe TMX Inc. pour la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011.

BOX

- MX détient une participation de 53,8 % dans BOX, dont les résultats sont consolidés dans notre compte de résultat.
- Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle tient compte d'un montant de 11,9 millions de dollars relatif à BOX, soit une augmentation de 5,8 millions de dollars par rapport à celui de 6,1 millions de dollars inscrit pour 2011.
- Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle représente la quote-part du bénéfice net ou de la perte nette de BOX pour la période qui revient aux autres détenteurs de participations. La hausse reflète la quote-part des participations ne donnant pas le contrôle d'une reprise de perte de valeur hors trésorerie de 6,2 millions de dollars des immobilisations incorporelles de BOX au deuxième trimestre de 2012. En outre, l'augmentation du bénéfice net en 2012 par rapport à celui de 2011 reflète la hausse des produits par suite de l'augmentation des volumes et un ajustement comptable relatif à l'OAR de BOX.

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

L'information portant sur les coûts relatifs à la transaction de Maple et à l'intégration et sur les charges financières nettes qui suit est tirée des états financiers consolidés de Groupe TMX Limitée pour 2012 comparativement à 2011. Les états financiers consolidés de Groupe TMX Limitée reflètent les comptes de Groupe TMX Limitée pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, ce qui comprend les résultats opérationnels de Groupe TMX Inc., d'Alpha, de la CDS ainsi que ceux de leurs filiales respectives depuis le 1^{er} août 2012, et, pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, ils n'incluent que les comptes de Groupe TMX Limitée.

Coûts relatifs à la transaction de Maple et à l'intégration

(en millions de dollars)

2012 ⁷	2011 ⁷	Augmentation en dollars	Augmentation en pourcentage
49,9 \$	37,3 \$	12,6 \$	34 %

- Les *coûts relatifs à la transaction de Maple* reflètent les honoraires d'avocat et d'expert-conseil et d'autres coûts liés à la transaction de Maple.
- Les *coûts relatifs à la transaction de Maple et à l'intégration* comprennent les coûts liés à la réalisation de notre plan d'intégration pour Groupe TMX Inc., la CDS et Alpha (*voir la rubrique Intégration*).

⁷ Tient compte des résultats de Groupe TMX Limitée pour la période allant du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012 et des résultats de Groupe TMX Inc. de la CDS et d'Alpha pour la période allant du 1^{er} août 2012 au 31 décembre 2012.

⁷ Tient compte des résultats de Groupe TMX Limitée pour la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011.

(Produits financiers nets) charges financières nettes

(en millions de dollars)

	2012 ^γ	2011 ^η	Augmentation/ (diminution) en dollars
(Produits financiers)	(2,4)\$	—	(2,4)\$
Charges financières	26,7 \$	—	26,7 \$
Règlement net des swaps de taux d'intérêt	<u>1,2 \$</u>	—	<u>1,2 \$</u>
Charges financières nettes	25,5 \$	—	25,5 \$

- Les *charges financières nettes* se rapportent principalement aux charges d'intérêts et aux frais qui ont été engagés au cours de la période allant du 1^{er} août 2012 au 31 décembre 2012 en ce qui a trait aux **emprunts** (voir la rubrique **Facilités de crédit et garanties**).

SECTEURS

L'information qui suit tient compte des états financiers de Groupe TMX Limitée pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, comparativement à l'exercice clos le 31 décembre 2011. Les états financiers reflètent les comptes de Groupe TMX Limitée pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, ce qui comprend les résultats opérationnels de Groupe TMX Inc., d'Alpha, de la CDS ainsi que ceux de leurs filiales respectives depuis le 1^{er} août 2012, et, pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, ils n'incluent que les comptes de Groupe TMX Limitée. Certains coûts ou soldes du siège social du Groupe TMX ne sont pas ventilés dans les autres secteurs et sont présentés dans le secteur du siège social.

Quatrième trimestre de 2012

(en millions de dollars)

	Marchés au comptant	Marchés des dérivés	Marchés de l'énergie	CDS	Siège social	Groupe TMX Limitée
Produits	118,1 \$	30,8 \$	11,8 \$	22,3 \$	(1,9)\$	181,1 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux détenteurs d'actions du Groupe TMX	28,7 \$	7,7 \$	3,9 \$	(1,1)\$	(6,4)\$	32,8 \$

- Les *produits* comprennent les comptes de Groupe TMX Limitée pour le quatrième trimestre de 2012, ce qui englobe les résultats opérationnels de Groupe TMX Inc., d'Alpha et de la CDS ainsi que ceux de leurs filiales respectives.

^γ Tient compte des résultats de Groupe TMX Limitée pour la période allant du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012 et des résultats de Groupe TMX Inc. de la CDS et d'Alpha pour la période allant du 1^{er} août 2012 au 31 décembre 2012.

^η Tient compte des résultats de Groupe TMX Limitée pour la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011.

- Le *bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions du Groupe TMX* comprend les comptes de Groupe TMX Limitée pour le quatrième trimestre de 2012, ce qui tient compte des résultats opérationnels de Groupe TMX Inc., d'Alpha et de la CDS ainsi que ceux de leurs filiales respectives.

2012

(en millions de dollars)

	Marchés au comptant	Marchés des dérivés	Marchés de l'énergie	CDS	Siège social	Groupe TMX Limitée
Produits	189,5 \$	52,5 \$	18,6 \$	37,1 \$	(3,2)\$	294,5 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux détenteurs d'actions du Groupe TMX	48,5 \$	13,2 \$	5,7 \$	–	(52,1)\$	15,3 \$

- Les *produits* comprennent les comptes de Groupe TMX Limitée pour 2012, ce qui englobe les résultats opérationnels de Groupe TMX Inc., d'Alpha et de la CDS ainsi que ceux de leurs filiales respectives depuis le 1^{er} août 2012.
- Le *bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions du Groupe TMX* comprend les comptes de Groupe TMX Limitée pour 2012, ce qui tient compte des résultats opérationnels de Groupe TMX Inc., d'Alpha et de la CDS ainsi que ceux de leurs filiales respectives depuis le 1^{er} août 2012.

Au 31 décembre 2012

(en millions de dollars)

	Marchés au comptant	Marchés des dérivés	Marchés de l'énergie	CDS	Siège social	Groupe TMX Limitée
Total des actifs	2 003,5 \$	8 867,1 \$	844,3 \$	513,5 \$	1 814,5 \$	14 042,9 \$
Total des passifs	1 114,6 \$	7 829,3 \$	795,2 \$	457,5 \$	946,6 \$	11 143,2 \$

- Le total des actifs de nos divers secteurs comprend le goodwill et les autres immobilisations incorporelles acquis dans le cadre de la transaction de Maple. De plus, les secteurs Marchés des dérivés, Marchés de l'énergie et CDS détiennent des actifs liés à leurs activités de compensation (se reporter à la rubrique **Total des actifs**).
- Le total des passifs de nos divers secteurs comprend leurs quotes-parts respectives des **emprunts**, qui étaient de 1 453,1 millions de dollars au 31 décembre 2012. De plus, les secteurs Marchés des dérivés, Marchés de l'énergie et CDS comptabilisent des passifs compensatoires relatifs aux actifs liés à leurs activités de compensation dont il est fait mention ci-dessus (se reporter à la rubrique **Total des actifs**).

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

L'information qui suit reflète les états financiers consolidés de Groupe TMX Limitée au 31 décembre 2012 et pour l'exercice clos à cette date, qui sont comparés aux résultats au 31 décembre 2011 et pour l'exercice clos à cette date. Les états financiers consolidés comprennent les comptes de Groupe TMX Limitée pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 ainsi que les résultats opérationnels de Groupe TMX Inc., d'Alpha, de la CDS et de leurs filiales respectives depuis le 1^{er} août 2012; seuls les comptes de Groupe TMX Limitée sont présentés pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres négociables

(en millions de dollars)

31 décembre 2012	31 décembre 2011^π	Augmentation en dollars
313,4 \$	5,0 \$	308,4 \$

- L'augmentation s'explique par l'inclusion de la trésorerie et des titres négociables détenus par Groupe TMX Inc.

Total des actifs

(en millions de dollars)

31 décembre 2012	31 décembre 2011^π	Augmentation en dollars
14 042,9 \$	5,0 \$	14 037,9 \$

- Notre bilan consolidé au 31 décembre 2012 englobe des soldes impayés sur des opérations de pension sur titres ouvertes qui ont été portés aux soldes avec les membres de la chambre de compensation et les participants. Ces soldes sont de montants égaux et sont compris dans le total des passifs. Les soldes avec les membres de la chambre de compensation et les participants relatifs à la CDCC se chiffraient à 7 403,0 millions de dollars au 31 décembre 2012.
- Le total des actifs comprend le goodwill de 1 321,0 millions de dollars et les autres immobilisations incorporelles de 3 630,8 millions de dollars acquis dans le cadre de la transaction de Maple.
- Le *total des actifs* tient également compte des montants à recevoir aux termes des contrats de produits énergétiques de 696,4 millions de dollars et de la juste valeur des contrats de produits énergétiques ouverts de 65,7 millions de dollars liés aux activités de compensation de NGX de même que les soldes avec les membres de la chambre de compensation et les adhérents relatifs à la CDS de 370,9 millions de dollars. Comme dans le cas de la CDCC, NGX et la CDS comptabilisent des montants équivalents dans les passifs.

^π Ne tient compte que des résultats de Groupe TMX Limitée.

FACILITÉS DE CRÉDIT ET GARANTIES

Emprunts

(en millions de dollars)

31 décembre 2012	31 décembre 2011 ^π	Augmentation en dollars
1 453,1 \$	—	1 453,1 \$

- Le 31 juillet 2012, le Groupe TMX a conclu avec un consortium d'institutions financières canadiennes et mondiales une convention de crédit (la « convention de crédit »). La *convention* de crédit vient à échéance le 31 juillet 2016 et le montant total qui peut être prélevé s'élève à 1 560,0 millions de dollars. Le 1^{er} août 2012, le Groupe TMX a prélevé une somme de 1 538,0 millions de dollars aux termes de la convention de crédit et payé un montant total de 31,1 millions de dollars en charges financières et autres frais connexes. Ces frais sont amortis sur la durée de la convention de crédit. Au 31 décembre 2012, le solde des frais de financement payés d'avance s'établissait à 27,9 millions de dollars, et un montant de 57,0 millions de dollars avait été remboursé sur les facilités, pour un solde d'emprunt net de 1 453,1 millions de dollars.
- Les taux et les commissions applicables de même que les ratios d'endettement total *connexes* prévus aux termes de la convention de crédit sont présentés dans le tableau ci-dessous. Le ratio d'endettement total à un moment donné s'entend du ratio de la dette consolidée à ce même moment par rapport au BAIIA ajusté pour la période se composant des quatre plus récents trimestres écoulés. Le BAIIA ajusté est défini comme le bénéfice consolidé avant intérêts, impôts, éléments extraordinaires, exceptionnels ou non récurrents et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.

Ratio d'endettement total :	Taux des commissions d'attente		Taux applicable aux emprunts au taux préférentiel et aux emprunts au taux de base américain	Taux applicable aux acceptations bancaires, aux emprunts au TIOL et aux lettres de crédit
	Facilité renouvelable	Facilité de crédit à terme à prélèvements différés et facilité à terme		
< 2,0	37,50 pb	52,50 pb	50 pb	150 pb
> 2,0 mais < 2,5	43,75 pb	61,25 pb	75 pb	175 pb
> 2,5 mais < 3,0	50,00 pb	70,00 pb	100 pb	200 pb
> 3,0 mais < 3,5	56,25 pb	78,75 pb	125 pb	225 pb
> 3,5	68,75 pb	96,25 pb	175 pb	275 pb

- Le 3 août 2012, le Groupe TMX a conclu plusieurs séries de swaps de taux d'intérêt afin de couvrir le risque de taux d'intérêt associé au montant du premier prélèvement effectué aux termes de la convention de crédit. Aux termes de ces swaps, qui totalisent 1,4 milliard de dollars, le Groupe TMX recevra des intérêts à un taux variable fixé en fonction du taux Canadian Dealer Offered Rate (« CDOR ») des acceptations bancaires (« AB ») à un mois et paiera des intérêts à des taux fixes établis dans une fourchette de 1,232 % à 1,499 %.

^π Ne tient compte que des résultats de Groupe TMX Limitée.

- Au 31 décembre 2012, la facilité de crédit à terme à prélèvements différés et la facilité à terme étaient intégralement prélevées et, par conséquent, aucune commission d'attente n'était à payer. Au 31 décembre 2012, le Groupe TMX avait prélevé un montant de 71,0 millions de dollars sur la facilité renouvelable de 150,0 millions de dollars.
- Au cours des mois d'octobre à décembre 2012, nous avons payé des intérêts sur une tranche de 1,4 milliard de dollars des emprunts selon les taux suivants :

Swaps	Valeur nominale	Échéance	Taux d'intérêt à payer par la société	Écart de la société	Taux d'intérêt effectif
Série 1	200 000 000 \$	30 septembre 2013	1,232 %	2,75 %	3,982 %
Série 2	200 000 000 \$	30 septembre 2014	1,312 %	2,75 %	4,062 %
Série 3	300 000 000 \$	30 septembre 2015	1,416 %	2,75 %	4,166 %
Série 4	700 000 000 \$	31 juillet 2016	1,499 %	2,75 %	4,249 %

- La convention de crédit est assortie de diverses clauses restrictives, notamment l'obligation pour le Groupe TMX de respecter les critères suivants :
 - ♦ un ratio de couverture des intérêts supérieur à 4,0:1, le ratio de couverture des intérêts à un moment donné correspondant au ratio du BAIIA ajusté pour la période se composant des quatre plus récents trimestres écoulés par rapport aux charges d'intérêts consolidées pour ces quatre trimestres;
 - ♦ un ratio d'endettement total ne dépassant pas :
 - 4,25:1 jusqu'au 30 mars 2013;
 - 4,0:1 à compter du 31 mars 2013 et jusqu'au 29 juin 2013;
 - 3,90:1 à compter du 30 juin 2013 et jusqu'au 29 septembre 2013;
 - 3,75:1 à compter du 30 septembre 2013 et jusqu'au 30 décembre 2013;
 - 3,65:1 à compter du 31 décembre 2013 et jusqu'au 30 mars 2014;
 - 3,50:1 à compter du 31 mars 2014 et jusqu'au 29 juin 2014;
 - 3,25:1 à compter du 30 juin 2014 et par la suite.

Au 31 décembre 2012, toutes les clauses restrictives étaient respectées.

- ♦ Certaines de nos principales filiales opérationnelles ont conclu une convention relative à la garantie se rapportant à la convention de crédit selon laquelle elles vont conjointement et solidairement garantir les remboursements de nos dettes, de nos passifs et de nos obligations actuelles et futures aux termes de la convention de crédit et aux termes des swaps de taux d'intérêt connexes conclus par la suite.

Autres facilités de crédit et garantie

Pour sécuriser ses activités de compensation, NGX dispose actuellement d'une convention de crédit conclue avec une banque à charte canadienne de l'annexe I qui comprend un fonds de sûreté de 100,0 millions de dollars américains. Groupe TMX Inc. est le garant de NGX à l'égard de ce fonds jusqu'à concurrence de 100,0 millions de dollars américains, le cautionnement n'étant pas assorti d'une sûreté. Au 31 décembre 2012, aucune somme n'avait été prélevée sur cette facilité.

NGX dispose également d'une facilité de découvert d'un jour pour les transferts électroniques de fonds (« TEF ») de 300,0 millions de dollars consentie par une banque canadienne de l'annexe I.

La CDCC maintient des facilités de trésorerie d'un jour d'un montant total de 700,0 millions de dollars afin de disposer de liquidités garanties en contrepartie de titres reçus par la CDCC. Les facilités de trésorerie d'un jour doivent être remises à zéro à la fin de chaque journée.

La CDCC maintient également une facilité de trésorerie de soutien renouvelable consortiale de 100,0 millions de dollars afin de disposer de liquidités à la fin de la journée si la CDCC n'est pas en mesure de remettre les facilités de trésorerie d'un jour à zéro. Les avances prélevées à même la facilité seront garanties par des titres donnés en nantissement à la CDCC. Au troisième trimestre de 2012, la CDCC a effectué des prélèvements sur cette facilité pour couvrir un défaut de règlement d'opérations de pension sur titres. Le solde a été réglé et les montants prélevés sur la facilité ont été remboursés le lendemain.

La CDCC maintient une facilité de pension sur titres de 4 800,0 millions de dollars auprès d'un consortium de six banques à charte canadiennes de l'annexe I. Cette facilité est composée de liquidités engagées d'un montant de 1 200,0 millions de dollars et de liquidités non engagées d'un montant de 3 600,0 millions de dollars et permet à la CDCC de disposer de liquidités à la fin de la journée si elle n'est pas en mesure de remettre la facilité de trésorerie d'un jour à zéro. Cette facilité permettra de disposer de liquidités en contrepartie de titres qui auront été donnés en nantissement à la CDCC ou qu'elle aura reçus.

Par ailleurs, la CDCC a conclu une entente qui permettrait à la Banque du Canada, à sa discrétion, de fournir à la CDCC des liquidités d'urgence de dernier recours. Cette facilité de trésorerie doit permettre de fournir des liquidités à la fin de la journée seulement si la CDCC n'est pas en mesure d'accéder aux liquidités provenant de la facilité de trésorerie de soutien renouvelable et de la facilité de pension sur titres consortiale ou dans les cas où les liquidités aux termes de ces facilités sont insuffisantes. Il est nécessaire de garantir intégralement la facilité pour y recourir.

La CDS a des prêts à vue d'exploitation non garantis s'élevant à 11,0 millions de dollars afin de répondre aux exigences à court terme liées à l'exploitation. Afin de soutenir les activités de traitement et de règlement des adhérents, une facilité de découvert et des prêts à vue non garantis de 15,0 millions de dollars et une facilité à un jour de 5,5 millions de dollars américains demeurent accessibles. Le taux d'emprunt, en cas de prélèvement, est le taux préférentiel canadien ou le taux de base américain, selon la monnaie du prélèvement. Au 31 décembre 2012, aucun montant n'avait été prélevé sur ces facilités de crédit.

La CDS maintient également une entente de crédit de soutien garantie de 200,0 millions de dollars américains, ou l'équivalent en dollars canadiens, dont les montants peuvent être prélevés en dollars américains ou en dollars canadiens. Cette entente permet de soutenir les activités de traitement et de règlement advenant la défaillance d'un adhérent. Les emprunts en

vertu de la facilité garantie sont obtenus par le nantissement par la société ou par les adhérents de biens principalement sous forme de titres d'emprunt émis ou garantis par le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux ou municipaux au Canada, ou par des effets de commerce du Trésor américain. Selon la monnaie du prélèvement, le taux d'emprunt pour l'entente de crédit de soutien garantie correspond au taux de base américain ou au taux préférentiel canadien. Au 31 décembre 2012, aucun montant n'avait été prélevé sur ces facilités de crédit.

En outre, la CDS a conclu des ententes qui permettraient à la Banque du Canada, à sa discrétion, de fournir à la CDS des liquidités d'urgence de dernier recours. Cette facilité de trésorerie doit permettre de fournir des liquidités à la fin de la journée aux fins des obligations de paiement découlant de CDSX et seulement si la CDS n'est pas en mesure d'accéder aux liquidités provenant de la facilité de trésorerie de soutien ou dans les cas où les liquidités aux termes de ces facilités sont insuffisantes. Il est nécessaire de garantir intégralement la facilité pour y recourir.

Total des capitaux propres (du déficit) attribuables aux détenteurs d'actions du Groupe TMX

(en millions de dollars)

31 décembre 2012	31 décembre 2011^π	Augmentation en dollars
2 816,5 \$	(27,3)\$	2 843,8 \$

- Le 1^{er} août 2012, 37 958 026 actions ordinaires de Groupe TMX Limitée ont été émises pour 2 044,1 millions de dollars en espèces. Le 14 septembre 2012, 14 939 964 actions ordinaires supplémentaires ont été émises en échange de 14 939 964 actions ordinaires de Groupe TMX Inc. ayant une valeur de 743,3 millions de dollars.
- Au 31 décembre 2012, 53 763 464 actions ordinaires avaient été émises et étaient en circulation et 1 064 883 options étaient en circulation aux termes du régime d'options sur actions.
- Au 4 février 2013, 53 766 637 actions ordinaires avaient été émises et étaient en circulation et 1 058 189 options étaient en circulation aux termes du régime d'options sur actions.

^π Ne tient compte que des résultats de Groupe TMX Limitée.

Sommaire des flux de trésorerie

(en millions de dollars)

	T4 2012	T4 2011 ^π	Augmentation (diminution) en dollars
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités opérationnelles	29,8 \$	–	29,8
(Sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(89,8)	–	(89,8)
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	32,0	–	32,0

- Les *entrées nettes de trésorerie liées aux activités opérationnelles* ont compris un bénéfice avant impôt de 48,3 millions de dollars pour Groupe TMX Limitée, qui englobe les activités de Groupe TMX Inc., de la CDS et d'Alpha pour le quatrième trimestre de 2012, lequel bénéfice a été en partie contrebalancé par une diminution de 19,8 millions de dollars des produits différés. Groupe TMX Limitée n'avait pas exercé d'activités opérationnelles au quatrième trimestre de 2011.
- Au quatrième trimestre de 2012, les *sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement* ont compris des remboursements de 57,0 millions de dollars sur les facilités de crédit et des dividendes de 21,5 millions de dollars versés aux actionnaires de Groupe TMX Limitée.
- Les *entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement* ont compris un produit de 37,5 millions de dollars lié à la vente de titres négociables et des dividendes de 3,5 millions de dollars reçus de CanDeal, qui ont été contrebalancés en partie par des entrées d'immobilisations incorporelles de 8,2 millions de dollars.

	2012 ^π	2011 ^π	Augmentation (diminution) en dollars
(Sorties) nettes de trésorerie liées aux activités opérationnelles	(76,1)\$	(5,0)\$	(71,1)
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement	3 047,3	10,0	3 037,3
(Sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	(2 751,9)	–	(2 751,9)

- Les *sorties nettes de trésorerie liées aux activités opérationnelles* ont compris des coûts relatifs à la transaction de Maple et à l'intégration de 105,0 millions de dollars.
- En 2012, les *entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement* ont compris un montant de 2 078,7 millions de dollars au titre de l'émission d'actions ordinaires dans le cadre de la transaction de Maple et un montant de 1 449,9 millions de dollars lié à la mise en place d'une nouvelle facilité de crédit (se reporter à la rubrique **Emprunts**); ces montants ont été contrebalancés par le remboursement de 430,0 millions de dollars sur la dette de Groupe TMX Inc.

^π Ne tient compte que des résultats de Groupe TMX Limitée.

- Les *sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement* ont compris un montant de 2 677,1 millions de dollars attribuable à l'acquisition par Groupe TMX Limitée de Groupe TMX Inc., d'Alpha et de la CDS, déduction faite de la trésorerie acquise.

Sommaire de la situation de trésorerie et autres questions¹¹

Au 31 décembre 2012, nous avons une trésorerie, des équivalents de trésorerie et des titres négociables d'une valeur de 313,4 millions de dollars. Pour la période allant d'août à décembre 2012, à la suite de l'acquisition de Groupe TMX Inc., de la CDS et d'Alpha, nous avons touché un bénéfice opérationnel de 115,4 millions de dollars. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, les sorties nettes de trésorerie liées aux activités opérationnelles se sont établies à 76,1 millions de dollars, déduction faite de sorties de fonds liées à la transaction de Maple de 105,0 millions de dollars. Nous avons versé des dividendes de 29,9 millions de dollars sur les actions ordinaires de Groupe TMX Inc. et des dividendes de 21,5 millions de dollars sur les actions ordinaires de Groupe TMX Limitée en 2012. Compte tenu de nos activités et de notre modèle opérationnels actuels, nous estimons disposer de liquidités suffisantes pour exercer nos activités et satisfaire aux clauses restrictives financières de la convention de crédit de même qu'aux obligations de maintien du capital qui nous sont imposées par les organismes de réglementation.

Le financement par emprunt se rapportant à de futures occasions d'investissement pourrait être limité par la conjoncture économique actuelle et future, par les clauses restrictives de la convention de crédit du Groupe TMX ainsi que par les obligations de maintien du capital imposées par les organismes de réglementation (se reporter à la rubrique **Gestion du capital**).

Les ordonnances de reconnaissance de TSX Inc. et de Bourse Alpha Inc. contiennent certains critères de viabilité financière qui doivent être respectés. Si TSX Inc. ou Bourse Alpha Inc. ne respecte pas ou prévoit ne pas être en mesure de respecter l'un ou l'autre de ces critères de viabilité financière, la CVMO pourrait leur imposer des critères additionnels. Ces critères pourraient par exemple se traduire par l'interdiction pour TSX Inc. ou Bourse Alpha Inc. de verser, sans l'approbation préalable du directeur de la CVMO, des dividendes, entre autres choses, jusqu'à ce qu'elles aient à nouveau respecté ces critères pendant au moins six mois, ou une période plus courte convenue par le personnel de la CVMO. Par ailleurs, l'ordonnance de reconnaissance à laquelle MX est assujettie lui impose des restrictions similaires en matière de paiement des dividendes. Si les critères de viabilité financière ne sont pas respectés pendant plus de trois mois, MX ne peut pas, sans l'approbation préalable de l'AMF du Québec, verser de dividendes (entre autres choses) jusqu'à ce qu'elle ait à nouveau respecté ces critères pendant au moins six mois.

Au 31 décembre 2012, nous nous conformions à toutes les exigences susmentionnées.

¹¹ La rubrique *Sommaire de la situation de trésorerie et autres questions* contient certains énoncés prospectifs. Voir l'exposé des risques et incertitudes que comportent ces énoncés sous la rubrique *Mise en garde concernant l'information prospective*.

COMPARAISON ENTRE L'INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE DU TRIMESTRE ET DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012 ET CELLE DU TRIMESTRE ET DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

Les tableaux ci-dessous comprennent un sommaire de l'information sur les flux de trésorerie cumulés de Groupe TMX Limitée, ce qui englobe les comptes de Groupe TMX Limitée de même que l'information sur les flux de trésorerie de Groupe TMX Inc. et de ses filiales pour la période allant du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012, de même que l'information sur les flux de trésorerie de la CDS et d'Alpha et de leurs filiales pour la période allant du 1^{er} août au 31 décembre 2012. À des fins d'analyse significative de l'information sur les flux de trésorerie présentée dans le présent rapport de gestion, nous avons comparé l'information de Groupe TMX Limitée pour le quatrième trimestre et l'exercice 2012 à celle de Groupe TMX Inc. pour le quatrième trimestre et l'exercice 2011. Cette méthode est semblable à celle qui serait utilisée pour présenter les résultats si Groupe TMX Inc. était l'acquéreur de la CDS et d'Alpha.

Cette information diffère de celle présentée dans les états financiers consolidés de Groupe TMX Limitée pour l'exercice clos le 31 décembre 2012. Les états financiers consolidés de Groupe TMX Limitée reflètent les comptes de Groupe TMX Limitée pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, ainsi que l'information sur les flux de trésorerie de Groupe TMX Inc., d'Alpha, de CDS et de leurs filiales respectives depuis le 1^{er} août 2012. Les états financiers comparatifs pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 ne comprennent que les comptes de Groupe TMX Limitée.

Groupe TMX Limitée a été formé uniquement aux fins de la réalisation de l'acquisition par Maple de même que des acquisitions de la CDS et d'Alpha. Avant la conclusion des acquisitions de la CDS et d'Alpha, le 1^{er} août 2012, et la prise en livraison de 80 % des actions ordinaires de Groupe TMX Inc., le 31 juillet 2012, aux termes de l'offre de Maple, Groupe TMX Limitée n'avait aucun actif important ni aucun bénéfice antérieur et il n'avait pas amorcé ses activités commerciales.

Sommaire des flux de trésorerie

(en millions de dollars)

	T4 2012	T4 2011 ^β	Augmentation (diminution) en dollars
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités opérationnelles	29,8 \$	71,1 \$	(41,3)\$
(Sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(89,8)	(30,0)	(59,8)
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	32,0	(39,6)	71,6

- Les *entrées nettes de trésorerie liées aux activités opérationnelles* ont diminué de 41,3 millions de dollars au quatrième trimestre de 2012 comparativement au quatrième trimestre de 2011, essentiellement en raison de la baisse de 27,1 millions de dollars du bénéfice avant impôt.

^β Résultats de Groupe TMX Inc. pour la période allant du 1^{er} octobre 2011 au 31 décembre 2011.

- Les *sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement* ont augmenté de 59,8 millions de dollars au quatrième trimestre de 2012 comparativement au quatrième trimestre de 2011 principalement en raison des remboursements de 57,0 millions de dollars sur les facilités de crédit.
- Les *entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement* ont augmenté de 71,6 millions de dollars au quatrième trimestre de 2012 comparativement au quatrième trimestre de 2011 essentiellement par suite de la hausse nette de 61,7 millions de dollars des ventes de titres négociables.

(en millions de dollars)

	2012 ^δ	2011 ^φ	Augmentation (diminution) en dollars
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités opérationnelles	53,3 \$	303,5 \$	(250,2)\$
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	2 984,9	(113,9)	3 098,8
(Sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	(2 383,7)	(172,5)	(2 211,2)

- Les *entrées nettes de trésorerie liées aux activités opérationnelles* ont atteint 53,3 millions de dollars pour 2012, ce qui constitue une diminution de 250,2 millions de dollars s'expliquant essentiellement par les sorties de fonds de 130,5 millions de dollars ayant trait à la transaction de Maple, aux intérêts de 32,8 millions de dollars payés dans le cadre des acquisitions et à la dette de 430,0 millions de dollars de Groupe TMX Inc.
- Les *entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement* se sont chiffrées à 2 984,9 millions de dollars en 2012, soit une hausse de 3 098,8 millions de dollars attribuable à l'inclusion d'un montant de 2 078,7 millions de dollars au titre de l'émission d'actions ordinaires dans le cadre de la transaction de Maple et d'un montant de 1 449,9 millions de dollars lié à la mise en place d'une nouvelle facilité de crédit (se reporter à la rubrique **Emprunts**); ces montants ont été contrebalancés par le remboursement de 430,0 millions de dollars sur la dette de Groupe TMX Inc.
- Les *sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement* se sont établies à 2 383,7 millions de dollars pour 2012, ce qui représente une augmentation de 2 211,2 millions de dollars s'expliquant en grande partie par l'inclusion d'un montant de 2 677,1 millions de dollars au titre de l'acquisition par Groupe TMX Limitée de Groupe TMX Inc., d'Alpha et de la CDS, déduction faite de la trésorerie acquise.

^δ Tient compte des résultats de Groupe TMX Limitée pour la période allant du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012, des résultats de Groupe TMX Inc. pour la période allant du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012 et des résultats de la CDS et d'Alpha pour la période allant du 1^{er} août 2012 au 31 décembre 2012.

^φ Résultats de Groupe TMX Inc. pour la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011.

Régimes de retraite à prestations définies¹²

Groupe TMX Inc.

Selon les plus récentes évaluations actuarielles réalisées aux fins de la capitalisation, nous estimons un déficit de capitalisation d'environ 12,2 millions de dollars au 31 décembre 2012 selon l'approche de solvabilité, dont une tranche de 6,5 millions de dollars a été capitalisée en 2012.

CDS

Selon l'évaluation au 1^{er} janvier 2012, nous estimons un déficit de capitalisation d'environ 1,6 million de dollars selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation. Selon l'hypothèse d'une liquidation, le déficit de capitalisation estimé est de 2,2 millions de dollars au 1^{er} janvier 2012. Avant le 1^{er} août 2012, la CDS a financé le régime à hauteur de 2,3 millions de dollars.

GESTION DU CAPITAL

Nos principaux objectifs de gestion du capital, qui, selon notre définition, inclut notre capital social et nos diverses facilités de crédit, sont les suivants :

- I. Conserver un capital suffisant pour poursuivre nos activités, maintenir la confiance du marché et satisfaire aux exigences réglementaires et aux exigences des facilités de crédit (se reporter à la rubrique **Facilités de crédit et garanties**). À l'heure actuelle, nous avons pour objectif de conserver un minimum de 250,0 millions de dollars en trésorerie, équivalents de trésorerie et titres négociables, sous réserve de modification.
- II. Réduire les niveaux d'endettement afin de respecter les limites de crédit, qui diminuent avec le temps.
- III. Utiliser les liquidités excédentaires pour investir dans les activités et poursuivre notre croissance.
- IV. Rembourser le capital aux actionnaires, notamment en leur versant des dividendes et en rachetant des actions aux fins d'annulation dans le cadre d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités.

Pour atteindre les objectifs susmentionnés, nous gérons notre capital en respectant les obligations de maintien du capital qui nous sont imposées ainsi qu'à nos filiales, obligations qui sont décrites ci-dessous :

- ♦ concernant TSX, comme l'exige la CVMO, maintenir certains ratios financiers, sur une base consolidée et non consolidée, définis dans l'ordonnance de reconnaissance de la CVMO, comme suit :
 - un ratio de liquidité générale d'au moins 1,1 pour 1;
 - un ratio de la dette sur les flux de trésorerie d'au plus 4 pour 1;

¹² La rubrique *Régimes de retraite à prestations définies* contient certains énoncés prospectifs. Voir l'exposé des risques et incertitudes que comportent ces énoncés sous la rubrique *Mise en garde concernant l'information prospective*.

- un ratio de levier financier d'au plus 4 pour 1.
- ◆ Relativement à la Bourse de croissance TSX Inc., l'obligation imposée par diverses commissions des valeurs mobilières provinciales de maintenir des ressources financières adéquates.
- ◆ Relativement à NGX :
 - l'obligation de maintenir des ressources financières adéquates imposée par l'ASC;
 - l'obligation de maintenir un ratio de liquidité générale d'au moins 1 pour 1 et celle de maintenir une valeur corporelle nette d'au moins 9,0 millions de dollars imposées par une banque à charte canadienne de l'annexe I.
 - maintenir des ressources financières suffisantes pour couvrir les charges opérationnelles sur douze mois tel que l'exige la CFTC;
 - maintenir des ressources financières suffisantes pour couvrir le plus important cas de défaillance d'une partie contractante dans des conditions de marché extrêmes tel que l'exige la CFTC.
- ◆ Relativement à MX, l'obligation imposée par l'AMF de respecter les ratios réglementaires suivants définis dans l'ordonnance de reconnaissance rendue par l'AMF :
 - un ratio de fonds de roulement de plus de 1,5 pour 1;
 - un ratio des flux de trésorerie sur la dette totale de plus de 20 %;
 - un ratio de levier financier de moins de 4,0.
- ◆ Relativement à la CDCC, l'obligation de conserver les montants suivants :
 - maintenir de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ou des titres négociables de 5,0 millions de dollars pour couvrir une défaillance d'un membre de la chambre de compensation ainsi que 5,0 millions de dollars supplémentaires advenant le cas où les 5,0 millions de dollars initiaux aient été entièrement utilisés lors d'une défaillance;
 - maintenir suffisamment de trésorerie et équivalents de trésorerie et de titres négociables afin de couvrir les charges opérationnelles durant 12 mois, excluant les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
 - maintenir des capitaux propres attribuables aux actionnaires d'un total de 20,0 millions de dollars.
- ◆ concernant Shorcan :
 - l'obligation imposée par l'OCRCVM de maintenir des capitaux propres d'au moins 0,5 million de dollars;

- l'obligation imposée par la CVMO de maintenir un fonds de roulement excédentaire minimal.
- ◆ Relativement à TMX Select, l'obligation imposée par l'OCRCVM de maintenir un niveau suffisant de capital ajusté en fonction du risque.
- ◆ Relativement à la CDS et à Compensation CDS, l'obligation imposée par la CVMO et l'AMF de respecter les ratios financiers suivants qui sont définis dans l'ordonnance de reconnaissance rendue par la CVMO :
 - un ratio de la dette sur les flux de trésorerie d'au plus 4,0;
 - un ratio de levier financier d'au plus 4,0.
- ◆ En outre, la CVMO exige que la CDS et Compensation CDS maintiennent un fonds de roulement leur permettant de couvrir six mois de charges opérationnelles (exclusion faite, dans le cas de la CDS, du montant des frais au titre des services partagés facturé à Compensation CDS).
- ◆ Relativement à Bourse Alpha Inc., une filiale d'Alpha, l'obligation imposée par la CVMO de respecter, sur une base consolidée et non consolidée, les ratios financiers suivants qui sont définis dans l'ordonnance de reconnaissance rendue par la CVMO :
 - un ratio de liquidité générale d'au moins 1,1 pour 1;
 - un ratio de la dette sur les flux de trésorerie d'au plus 4,0 pour 1;
 - un ratio de levier financier d'au plus 4,0 pour 1.

Au 31 décembre 2012, nous nous conformions à l'ensemble des obligations précitées en matière de capital imposées de l'extérieur.

Nous n'avons pas modifié nos objectifs, politiques et méthodes de gestion du capital dans la conjoncture économique actuelle.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres négociables

Nos instruments financiers incluent la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements dans des titres négociables, détenus dans le but de réaliser un revenu de placement. Ces instruments sont constitués de parts d'un fonds du marché monétaire, d'un fonds d'obligations à court terme et de créances hypothécaires, qui sont gérés par un conseiller externe, ainsi que de bons du Trésor. Les principaux risques reliés à ces titres négociables sont la fluctuation des taux d'intérêt, le risque de liquidité et le risque de crédit. On trouvera un exposé de ces risques sous les rubriques **Risque de liquidité – Titres négociables**, **Risque de crédit – Titres négociables** et **Risque de taux d'intérêt – Titres négociables**.

Nous avons désigné nos titres négociables à leur juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur a été calculée en fonction des cours du marché ou des informations boursières disponibles.

Créances clients

Nos instruments financiers incluent des créances clients, qui représentent les sommes à recevoir de nos clients. La valeur comptable est fondée sur les sommes réelles à recevoir, déduction faite d'une provision constituée pour les sommes susceptibles d'être irrécouvrables. Le principal risque que comportent ces créances clients est le risque de crédit. On trouvera un exposé de ce risque sous la rubrique **Risque de crédit – Créances clients**.

CDS – Garanties des adhérents

Dans le cadre des activités de compensation de la CDS, les règles de cette dernière exigent que les adhérents lui fournissent une sûreté sous forme d'espèces ou de titres pour un montant calculé selon leurs activités. Les liquidités données en garantie et déposées auprès de la CDS sont constatées comme un actif, et un passif équivalent est inscrit, ces montants étant ultimement dus aux adhérents. Cette situation n'a pas d'incidence sur le compte consolidé de résultat. Puisque les titres donnés en garantie ne donnent pas lieu à une entrée d'avantages économiques, ils ne sont pas comptabilisés.

Les valeurs mobilières des adhérents gardées en dépôt par la CDS et les transactions connexes liées à des privilèges sans effet sur la trésorerie relatives à ces titres ne sont pas des actifs financiers de la société, et ces transactions ne donnent pas lieu à une obligation contractuelle ou implicite. La totalité des dividendes en espèces, intérêts et autres distributions en espèces que la société touche sur ces titres gardés en dépôt en attente de distribution sont constatés à titre d'actifs et un passif équivalent est inscrit, ces montants étant ultimement dus aux adhérents.

CDCC – Règlements quotidiens des sommes à recevoir des membres de la chambre de compensation ou à payer à ceux-ci

Dans le cadre des activités de compensation de la CDCC, les sommes à recevoir des membres de la chambre de compensation ou à payer à ceux-ci, qui découlent de l'évaluation à la valeur de marché, chaque jour, des positions ouvertes sur contrats à terme normalisés et du règlement des opérations sur options, doivent être recouvrées ou payées avant l'ouverture des marchés boursiers le jour suivant. Les sommes à recevoir des membres de la chambre de compensation

ou à payer à ceux-ci sont constatées dans les actifs et les passifs consolidés à titre de soldes avec les membres de la chambre de compensation et les adhérents. Cela n'a pas d'incidence sur les comptes consolidés de résultat. Les principaux risques que comportent ces instruments financiers sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. On trouvera un exposé de ces risques sous les rubriques **Risque de crédit – CDCC**, **Risque de liquidité – CDCC** et **Autres risques de prix du marché – CDCC**.

CDCC – Dépôts en espèces sur marge des membres de la chambre de compensation et dépôts en espèces dans le fonds de compensation

Ces soldes représentent les dépôts en espèces des membres de la chambre de compensation détenus au nom de la CDCC à titre de marge à l'égard des positions ouvertes et dans le fonds de compensation. Le montant en espèces détenu est comptabilisé en tant qu'actif et un passif équivalent et compensatoire est comptabilisé puisque ces montants sont à payer aux membres de la chambre de compensation. Ce qui précède n'a aucune incidence sur le compte consolidé de résultat.

CDCC – Montants nets à recevoir/à payer dans le cadre des opérations de pension sur titres ouvertes

En février 2012, la CDCC a procédé au lancement de la compensation des opérations de pension sur titres à revenu fixe. Les opérations de pension sur titres hors cote entre les membres acheteurs et les membres vendeurs de la chambre de compensation font l'objet d'une novation avec la CDCC aux termes de laquelle les droits et les obligations des membres de la chambre de compensation dans le cadre des opérations de pension sur titres sont annulés et remplacés par de nouveaux accords avec la CDCC. Une fois la novation effectuée, la CDCC devient la contrepartie des membres acheteurs et des membres vendeurs de la chambre de compensation. En conséquence, le droit contractuel de recevoir et de rembourser le principal des opérations de pension sur titres, de même que le droit contractuel de recevoir et de verser des intérêts sur les opérations de pension sur titres sont transférés à la CDCC.

Ces soldes représentent des soldes impayés sur des opérations de pension sur titres ouvertes. Les soldes à recevoir et à payer en cours liés au même membre de la chambre de compensation sont compensés lorsqu'ils sont libellés dans la même devise et doivent être réglés au cours de la même journée, puisque la CDCC possède un droit juridiquement exécutoire de compenser. Les soldes incluent le principal initial des opérations de pension sur titres et les intérêts courus, lesquels sont comptabilisés au coût amorti. Puisque la CDCC est la contrepartie centrale, un montant équivalent est comptabilisé aux actifs et aux passifs de la société.

Convention de crédit

Dans le cadre de l'acquisition de Groupe TMX Inc., d'Alpha et de la CDS, nous avons contracté une convention de crédit. Nous avons conclu une série de swaps de taux d'intérêt pour gérer une partie du risque lié aux fluctuations des taux d'intérêt sur les emprunts (voir la rubrique **Facilités de crédit et garanties – Emprunts**). Les emprunts sont assujettis au risque de taux d'intérêt. On trouvera un exposé de ce risque sous la rubrique **Risque de taux d'intérêt – Emprunts**.

Swaps de taux d'intérêt

Nous avons conclu une série de swaps de taux d'intérêt pour gérer une partie du risque lié aux fluctuations des taux d'intérêt quant à nos emprunts, avec prise d'effet le 3 août 2012 (se reporter à la rubrique **Emprunts**). Les swaps de taux d'intérêt sont exposés au risque de crédit. On trouvera un exposé de ce risque sous la rubrique **Risque de crédit – Swaps de taux d'intérêt**. Nous évaluons à la valeur de marché la juste valeur des swaps de taux d'intérêt, laquelle est déterminée en fonction de données observables du marché. Au 31 décembre 2012, la juste valeur des swaps de taux d'intérêt correspondait à un passif de 1,7 million de dollars. Les contreparties à ces swaps de taux d'intérêt sont des banques à charte canadiennes de l'annexe I. La perte liée à la juste valeur non réalisée sur ces swaps de taux d'intérêt désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie s'est chiffrée à 2,1 millions de dollars pour 2012 (déduction faite d'un montant de 0,8 million de dollars au titre de l'impôt). Il a été tenu compte de cette perte dans le calcul du résultat global total. En outre, une charge de 1,2 million de dollars a été imputée au bénéfice net relativement au règlement net de ces swaps de taux d'intérêt. L'incidence approximative sur le bénéfice avant impôt d'une hausse de 1 % et d'une baisse de 1 % des taux d'intérêt relatifs aux swaps de taux d'intérêt serait respectivement une augmentation de 14,0 millions de dollars et une diminution de 14,0 millions de dollars.

Swaps sur rendement total

Nous avons conclu une série de swaps sur rendement total qui reproduisent synthétiquement les conditions économiques de l'achat de nos actions à titre de couverture partielle de la juste valeur des droits à la plus-value rattachée à la composante des unités d'actions de négociation restreinte non fondée sur le rendement. Nous avons aussi conclu une série de swaps sur rendement total à titre de couverture de la juste valeur totale par rapport aux droits à la plus-value des unités d'actions à versement différé. Nous évaluons les swaps sur rendement total à la valeur de marché par ajustement du bénéfice et, simultanément, nous évaluons l'obligation envers les porteurs d'unités à la valeur de marché par ajustement du bénéfice. La juste valeur des swaps sur rendement total et de l'obligation envers les porteurs d'unités est inscrite au bilan consolidé. Les contrats sont réglés en trésorerie tous les trimestres.

Les pertes latentes et les profits réalisés de 4,4 millions de dollars et de 4,6 millions de dollars, respectivement, ont été pris en compte dans le bénéfice net présenté dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012 (pertes latentes et profits réalisés de néant et de néant, respectivement, pour la période allant du 28 avril au 31 décembre 2011).

NGX – Contrats de produits énergétiques

Dans le cadre de ses activités de compensation, NGX devient la contrepartie centrale de chaque opération compensée par l'intermédiaire de ses activités de compensation. Nous comptabilisons un montant à recevoir et un montant à payer compensatoire à l'égard de tous les contrats de produits énergétiques de NGX dont la livraison physique a été effectuée ou dont le montant du règlement financier a été établi avant la fin de la période mais dont le paiement n'a pas encore été versé. Cela n'a pas d'incidence sur les comptes consolidés de résultat, car nous comptabilisons le même montant dans les actifs et les passifs.

La juste valeur à la date du bilan des contrats boursiers dont le règlement est effectué par livraison physique et qui ne sont pas encore livrés et des contrats à terme dont le règlement est effectué en espèces est constatée dans les actifs et les passifs consolidés à titre de juste valeur des contrats de produits énergétiques ouverts. La juste valeur est fondée sur des données observables du marché. Cela n'a pas d'incidence sur les comptes consolidés de résultat, car nous comptabilisons le même montant dans les actifs et les passifs.

Les principaux risques liés à ces instruments financiers sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. On trouvera un exposé de ces risques sous les rubriques **Risque de crédit – NGX**, **Risque de liquidité – NGX** et **Autres risques de prix du marché – NGX**.

GESTION DU RISQUE FINANCIER

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque de subir une perte financière par suite du manquement d'une contrepartie à ses obligations financières et a trait principalement aux activités de compensation de la CDS, de NGX et de la CDCC, à la trésorerie, aux équivalents de trésorerie, aux titres négociables, aux swaps de taux d'intérêt, aux swaps sur rendement total, aux créances clients et aux activités de courtage de Shorcan et de Shorcan Energy Brokers.

Risque de crédit – CDS

Le principal risque de crédit auquel la CDS et ses filiales sont exposées est le risque de perte découlant de l'inaptitude d'un adhérent aux services de compensation et de règlement de Compensation CDS à s'acquitter de ses obligations financières. Dans une moindre mesure, la CDS est exposée au risque de crédit en raison de la prestation de ses services avant le paiement.

L'exploitation des services de compensation et de règlement par Compensation CDS expose cette dernière au risque de crédit. Au cours de chaque jour ouvrable, les règlements de transactions peuvent engendrer une obligation de paiement net d'un adhérent envers Compensation CDS ou une obligation de paiement de Compensation CDS envers un adhérent. L'éventuelle défaillance de l'adhérent de s'acquitter de son obligation de paiement envers Compensation CDS entraîne un risque lié au paiement, qui est une forme particulière de risque de crédit. Le risque lié au paiement est une forme de risque de crédit associé au règlement de valeurs mobilières; un vendeur peut livrer les valeurs mobilières, mais ne pas recevoir le paiement, ou un acheteur peut verser le paiement, mais ne pas recevoir les valeurs mobilières qu'il a acquises. Le risque lié au paiement est atténué par le versement de paiement irrévocable au CDSX, le système de compensation et de règlement multilatéral de la CDS, tel qu'il est décrit aux *Règles de la CDS à l'intention des adhérents*.

Dans le cadre des services de règlement offerts par Compensation CDS, le risque lié au paiement est transféré entièrement de Compensation CDS aux adhérents qui acceptent ce risque en vertu des règles contractuelles régissant les services de règlement. Ce transfert du risque lié au paiement est effectué principalement par le fait que les adhérents agissent à titre de prêteurs pour les autres adhérents au moyen de l'octroi de marges de crédit gérées au sein du système de règlement ou, autrement, au moyen d'arrangements fondés sur le partage du risque dans le cadre desquels des groupes d'adhérents cautionnent réciproquement les obligations de paiement de chacun des autres membres du groupe. Si un adhérent n'est pas en mesure de s'acquitter de ses obligations de paiement envers Compensation CDS, ces adhérents obligés sont tenus d'effectuer le paiement. Le risque lié au paiement est atténué pour les adhérents au moyen de limites imposées aux adhérents quant à l'importance des obligations de paiement de chaque adhérent et des exigences de garantie liées à ces obligations de paiement. Ces deux mesures d'atténuation sont imposées en temps réel au système de règlement.

L'utilisation du Service de liaison avec New York (« SLNY ») et du Service de liaison direct avec la DTC (« SLDDTC ») crée un risque de crédit. Au cours de chaque jour ouvrable, les transactions de règlement par la NSCC ou la DTC peuvent engendrer une obligation de paiement net de la NSCC ou la DTC envers Compensation CDS ou une obligation de paiement de Compensation CDS envers la NSCC ou la DTC. Par conséquent, la CDS a le droit légal de recevoir les fonds d'un adhérent cautionné en position débitrice ou a une obligation de payer les fonds à un adhérent cautionné en position créditrice.

L'éventuelle défaillance de l'adhérent de s'acquitter de son obligation de paiement envers Compensation CDS dans le cadre du SLNY ou du SLDDTC entraîne un risque lié au paiement. Pour atténuer le risque de défaillance, Compensation CDS a établi des mécanismes d'atténuation du risque de défaillance pour limiter les pertes pour les adhérents obligés, tel qu'il est décrit aux *Règles de la CDS à l'intention des adhérents*. Le processus requiert que l'adhérent présente des biens en garantie à Compensation CDS et à la NSCC ou à la DTC.

L'exposition au risque de Compensation CDS au titre de ces services de contrepartie centrale est atténuée au moyen de l'évaluation à la valeur du marché quotidienne des obligations de chaque adhérent ainsi que des exigences de garantie fondées sur la méthode de mesure du risque calculée quotidiennement. Ces mesures d'atténuation visent à fournir une couverture contre la grande majorité des fluctuations du marché et elles sont régulièrement mises à l'épreuve à l'égard des fluctuations des cours réels. À ces évaluations s'ajoutent des analyses des conséquences de conditions extrêmes du marché sur l'évaluation de la garantie et du risque de marché. Si la garantie d'un adhérent défaillant à un service de contrepartie centrale est insuffisante, parce que la valeur de la garantie a fléchi ou que la perte à couvrir est supérieure aux exigences de la garantie, les adhérents obligés du service sont tenus de couvrir toutes les pertes résiduelles.

Il est possible que la CDS touche des paiements provenant d'émetteurs de titres relativement à des droits et privilèges, notamment des paiements à l'échéance ou des paiements d'intérêts, avant la date de paiement aux adhérents qui détiennent ces titres. Dans ces cas, les fonds sont investis conformément à la politique de placement de la CDS décrite à la rubrique « **Risque de crédit – Titres négociables de la CDS** ». En de rares circonstances, en raison du moment où ces paiements sont reçus ou de la conjoncture du marché, ces fonds peuvent être détenus par une banque à charte canadienne de l'annexe I. Le cas échéant, la CDS serait exposée à l'éventuelle défaillance de la banque.

On trouvera une description détaillée des facilités de crédit de la CDS sous la rubrique **Autres facilités de crédit et garantie**.

Risque de crédit – NGX

Nous sommes exposés au risque de crédit lorsque des parties contractantes de NGX omettent de régler leurs paiements à la date de règlement visée par contrat.

NGX est la contrepartie centrale de chacune des opérations (qu'il s'agisse de contrats de gaz naturel, d'électricité ou de pétrole brut) compensées par l'intermédiaire de ses activités de compensation. En fournissant un mécanisme de compensation et de règlement, NGX est exposée au risque qu'une contrepartie manque à ses obligations en raison d'une fluctuation extrême des cours. NGX gère ce risque au moyen d'une réglementation normalisée et d'un système de constitution de marges prudent fondé sur des concepts de marge reconnus à l'échelle mondiale. Ce système de constitution de marges comprend une évaluation en temps réel de la tension exercée par les marchés sur les portefeuilles des clients et prévoit le dépôt en garantie, par les participants, de liquidités supérieures au résultat de cette évaluation. NGX

teste périodiquement des scénarios de tension des marchés pour vérifier l'intégrité continue de ses activités de compensation. NGX se fonde également sur des politiques, des directives et une réglementation bien établies ainsi que sur des procédures conçues spécialement pour gérer activement les risques et les atténuer.

NGX exige de chaque partie contractante qu'elle donne une garantie suffisante, en espèces ou sous forme de lettres de crédit, qui est supérieure à son risque de crédit en cours, tel qu'il est déterminé par NGX conformément à sa méthodologie de constitution de dépôts de couverture. Les dépôts de garantie en espèces et les lettres de crédit sont gardés par une banque à charte canadienne de l'annexe I. NGX peut réaliser la garantie en cas de défaut d'une partie contractante. NGX évalue en temps réel la perte éventuelle totale liée tant au risque de crédit qu'au risque de marché découlant de chaque partie contractante et elle la considère comme étant le total des éléments suivants :

- le montant à recevoir aux termes des contrats de produits énergétiques en cours;
- la « marge de variation », qui comprend le total du risque lié à l'évaluation à la valeur de marché de l'ensemble des contrats à terme d'achat et de vente dont la valeur est négative du point de vue du client;
- la « marge initiale », soit un montant qui correspond à une estimation de la pire perte prévue qu'un contrat pourrait entraîner dans les conditions normales du marché au cours d'une période de liquidation.

À la suite de ces évaluations du risque lié aux parties contractantes, au 31 décembre 2012, NGX avait accès à des dépôts de garantie en espèces de 675,4 millions de dollars et à des lettres de crédit de 785,0 millions de dollars. Ces sommes ne sont pas inscrites à notre bilan consolidé.

On trouvera une description détaillée des facilités de crédit de NGX sous la rubrique **Autres facilités de crédit et garantie**.

Risque de crédit – CDCC

Nous sommes exposés au risque de crédit lorsque des membres de la chambre de compensation omettent de régler leurs paiements à la date de règlement visée par contrat.

La CDCC est exposée au risque de défaillance de ses membres. Elle agit comme contrepartie centrale dans le cadre de toutes les opérations sur les marchés de MX et sur le marché hors cote pour les opérations dont elle fait la compensation. Elle assume principalement le risque de crédit associé à une ou à plusieurs contreparties, qui doivent répondre à des critères financiers et réglementaires rigoureux. En cas de défaillance de ces contreparties, la CDCC prend en charge leurs obligations. Le risque assumé par la CDCC est plus grand lorsque la conjoncture du marché est défavorable au moment de la défaillance.

La principale méthode utilisée par la CDCC pour la gestion des risques consiste à recevoir des dépôts de couverture en fonction du risque sous forme d'espèces, de titres de participation et de titres liquides émis par un gouvernement. Ainsi, lorsqu'un membre de la chambre de compensation ne peut répondre à un appel de marge quotidien ou s'acquitter de ses obligations découlant d'options ou de contrats à terme normalisés, les dépôts de couverture peuvent être saisis et pourraient alors servir à diminuer les coûts de liquidation des positions de ce membre.

Le système de couverture de la CDCC est appuyé par un processus de surveillance quotidienne de la marge et du capital (« SQMC ») qui évalue la solidité financière d'un membre de la chambre de compensation par rapport aux exigences de couverture. La CDCC surveille les exigences de couverture d'un membre de la chambre de compensation, établies en pourcentage de son capital (actifs nets admissibles). La CDCC fait des appels de marge additionnels si le ratio de l'exigence de couverture par rapport aux actifs nets admissibles dépasse 100 %. La marge additionnelle correspond à l'excédent du ratio supérieur à 100 %.

La CDCC détient un montant de 10,0 millions de dollars en trésorerie et équivalents de trésorerie et en titres négociables afin de combler les pertes éventuelles suite à la défaillance d'un membre de la chambre de compensation. Ce montant de 10,0 millions de dollars doit être utilisé lorsque les dépôts sur marge et les dépôts dans le fonds de compensation d'un membre de la chambre de compensation qui manque à ses obligations sont insuffisants pour combler les pertes subies par la CDCC. Le montant de 10,0 millions de dollars est scindé en deux tranches. La première tranche de 5,0 millions de dollars doit combler la perte résultant du premier cas de défaillance d'un membre de la chambre de compensation. Si la perte est supérieure à 5,0 millions de dollars, et que, par conséquent, la première tranche est complètement épuisée, la CDCC utilise la seconde tranche de 5,0 \$ pour remplir à nouveau la première tranche. Cette seconde tranche est en place afin de s'assurer qu'un montant de 5,0 millions de dollars est disponible en cas de défaillance de la part d'un autre membre de la chambre de compensation.

Par ailleurs, la CDCC maintient un fonds de compensation constitué de dépôts en espèces et en titres effectués par tous les membres de la chambre de compensation. Le niveau total des fonds de compensation devant être déposés par chaque membre de la chambre de compensation doit couvrir la perte la plus lourde que la CDCC pourrait subir advenant qu'une contrepartie manque à ses obligations sous diverses conditions de marché extrêmes, mais plausibles. Chaque membre de la chambre de compensation contribue au fonds de compensation en fonction des exigences de couverture auxquelles il est assujéti. Si, en cas de défaillance d'un membre de la chambre de compensation, il est nécessaire d'obtenir du financement additionnel pour procéder à la liquidation, la CDCC a le droit d'exiger des autres membres de la chambre de compensation une contribution additionnelle égale à leur contribution antérieure au fonds de compensation. Du point de vue juridique, la perte maximale que nous pourrions subir est plafonnée à la valeur nette de la CDCC. La CDCC est actuellement le seul organisme de compensation des contrats de MX, et cette dernière devrait prendre des mesures de rechange si la CDCC n'était pas en mesure de mener à bien ses activités.

Les dépôts de garantie en espèces et les dépôts en espèces au fonds de compensation de la CDCC sont détenus par la Banque du Canada. Les dépôts de garantie sans effet sur la trésorerie et les dépôts dans un fonds de compensation sans effet sur la trésorerie sont garantis en faveur de la CDCC aux termes de conventions irrévocables; ces dépôts sont détenus par des dépositaires agréés. La CDCC peut saisir cette garantie en cas de défaillance d'un membre de la chambre de compensation. À la suite de ces évaluations du risque lié aux membres de la chambre de compensation au 31 décembre 2012, des dépôts de garantie hors trésorerie de 3 310,7 millions de dollars et des dépôts hors trésorerie dans un fonds de compensation de 258,1 millions de dollars avaient été donnés à la CDCC en nantissement, composés de titres de participation et d'obligations de gouvernement. Ces sommes ne sont pas inscrites à notre bilan consolidé.

On trouvera une description détaillée des facilités de crédit de la CDCC sous la rubrique **Autres facilités de crédit et garantie**.

Risque de crédit – Trésorerie et équivalents de trésorerie

Nous gérons notre risque de crédit découlant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en détenant la majorité de notre trésorerie et de nos équivalents de trésorerie auprès de banques à charte canadiennes de l'annexe I.

Risque de crédit – Titres négociables

Nous gérons notre exposition au risque de crédit découlant des placements en titres négociables en détenant des placements dans des fonds qui servent à gérer de façon active le risque de crédit ou en détenant des titres à revenu fixe individuels de première qualité qui ont une cote AA/R1-moyen ou une cote supérieure. De plus, le fait de détenir des titres à revenu fixe individuels limite notre exposition aux titres non gouvernementaux. Aux termes de notre politique de placement, les liquidités excédentaires ne peuvent être placées que dans des titres du marché monétaire et des titres à revenu fixe.

La plus grande partie de notre portefeuille est investie dans un fonds du marché monétaire et un fonds d'obligations à court terme et de créances hypothécaires précis. Le fonds du marché monétaire sert à gérer le risque de crédit, les placements qui y sont faits étant limités aux bons du Trésor du gouvernement ou garantis par le gouvernement et aux billets de sociétés de première qualité. Le fonds d'obligations à court terme et de créances hypothécaires sert à gérer le risque de crédit, les placements qui y sont faits étant limités aux obligations de sociétés canadiennes de première qualité et aux obligations du gouvernement et son actif net étant constitué d'un maximum de 40 % de créances hypothécaires conventionnelles de premier rang et de créances hypothécaires garanties en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (Canada). Les obligations de sociétés qui sont détenues doivent être cotées au moins BBB par DBRS Limited au moment de leur achat. Les créances hypothécaires ne peuvent pas constituer plus de 40 % du portefeuille et doivent être soit des créances hypothécaires de premier rang ordinaires pour collectifs d'habitation, soit des créances hypothécaires garanties par le gouvernement pour collectifs d'habitation. Le Groupe TMX n'a pas de placements en papier commercial non bancaire adossé à des actifs.

Risque de crédit – Swaps sur rendement total

Afin de gérer le risque de crédit, nous avons conclu des swaps sur rendement total avec une banque à charte canadienne de l'annexe I.

Risque de crédit – Swaps de taux d'intérêt

Afin de gérer le risque de crédit, nous avons conclu des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I.

Risque de crédit – Shorcan et Shorcan Energy Brokers

Nous sommes exposés au risque de crédit lorsque des clients de Shorcan et de Shorcan Energy Brokers omettent de régler leurs paiements à la date de règlement visée par contrat.

L'exposition de Shorcan et de Shorcan Energy Brokers est limitée en raison du statut de mandataires de ces sociétés, en ce sens qu'elles n'achètent ni ne vendent aucun titre pour leur propre compte. À titre de mandataire, si une opération n'est pas réglée, Shorcan ou Shorcan Energy Brokers ont le droit de déroger à leur politique habituelle d'anonymat et de demander aux deux contreparties de régler le contrat directement.

Risque de crédit – Créances clients

Notre exposition au risque de crédit lié aux créances irrécouvrables est tributaire des caractéristiques individuelles de nos clients, dont bon nombre sont des banques et des institutions financières. Nous établissons régulièrement des factures à l'intention de nos clients et disposons d'une équipe de recouvrement qui surveille les créances clients et réduit le plus possible le montant des créances clients en souffrance. Il n'y a pas de concentration du risque de crédit découlant des créances d'un client en particulier. De plus, les clients dont les comptes ne sont pas en règle risquent de perdre leur admission à la cote, leurs privilèges de négociation et de compensation et leur accès à l'information boursière.

Risque de marché

Le risque de marché s'entend du risque que les variations des prix du marché attribuables aux fluctuations des cours de change, des taux d'intérêt, des prix des marchandises et des cours des actions se répercutent sur notre bénéfice ou sur la valeur de nos instruments financiers.

Risque lié au prix de l'action – Unités d'actions de négociation restreinte, unités d'actions à versement différé et swaps sur rendement total

Nous sommes exposés au risque de marché lorsque nous attribuons des unités d'actions à versement différé et des unités d'actions de négociation restreinte à nos administrateurs et aux membres de notre personnel, respectivement, étant donné que notre obligation stipulée dans le cadre de ces arrangements est fondée en partie sur le prix de nos actions. Nous avons conclu des swaps sur rendement total à titre de couverture partielle de la juste valeur des droits à l'appréciation de ces unités d'actions de négociation restreinte et de ces unités d'actions à versement différé.

Risque de taux d'intérêt – Titres négociables

Nous sommes exposés au risque de taux d'intérêt à l'égard de nos titres négociables. Nous avons confié à des gestionnaires de fonds de placement externes la gestion de la composition des actifs et des risques associés à la majorité de ces placements. Au 31 décembre 2012, le Groupe TMX détenait une somme de 89,0 millions de dollars dans des titres négociables, dont 38 % provenaient d'un fonds d'obligations à court terme et de créances hypothécaires, 12 % provenaient de bons du Trésor, 39 % provenaient d'un fonds du marché monétaire et 11 % provenaient de dépôts à terme.

Risque de taux d'intérêt – Emprunt à terme et autres facilités

Nous sommes exposés au risque de taux d'intérêt à l'égard de notre emprunt à terme et des autres facilités. Une augmentation ou une diminution de 1 % du taux d'intérêt sur cette facilité se traduirait respectivement par une diminution de 14,8 millions de dollars ou une augmentation de 14,8 millions de dollars du bénéfice avant impôt.

Risque de change

Nous sommes exposés au risque de change à l'égard de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients ainsi que des dettes fournisseurs libellés principalement en dollars américains. Nous sommes également exposés au risque de change à l'égard des produits et des charges pour lesquels nous facturons des montants en monnaie étrangère,

principalement en dollars américains. Au 31 décembre 2012, la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les créances clients, déduction faite de la tranche des passifs courants, à l'exclusion de ceux de BOX, s'établissaient à 19,9 millions de dollars américains, et ils étaient exposés aux variations du cours de change entre le dollar canadien et le dollar américain. L'incidence approximative d'une hausse et d'une baisse de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain, au dollar australien et à l'euro sur ces éléments au 31 décembre 2012 se traduirait par une diminution ou une augmentation de 2,0 millions de dollars du bénéfice avant impôt, respectivement. Par ailleurs, les actifs nets de BOX, de Finexeo S.A., qui exploite TMX Atrium, et de Razor Risk sont libellés en dollars américains, en euros et en dollars australiens, respectivement, et l'incidence des fluctuations du cours de change sur la quote-part du Groupe TMX dans cet actif net est incluse dans les autres éléments du résultat global. L'incidence approximative d'une hausse de 10 % et d'une baisse de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain, au dollar australien et à l'euro sur ces éléments au 31 décembre 2012 se traduirait par une diminution ou une augmentation de 12,5 millions de dollars des autres éléments du résultat global attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres, respectivement.

NGX offre des contrats libellés en dollars canadiens et en dollars américains et accepte des garanties libellées dans chacune de ces devises. Les règlements s'effectuent toujours dans la devise dans laquelle le contrat est libellé. Un risque de change est susceptible d'être créé lorsqu'il y a défaillance et lorsque la devise dans laquelle est libellée l'obligation de paiement exigée est différente de la devise dans laquelle est libellée la garantie sous-jacente à cette obligation. Ce risque est atténué en convertissant la garantie libellée en devises au cours de change en vigueur et en ajustant par la suite la garantie pour atténuer tout risque de change existant.

Les règlements au sein des services de compensation et de règlement offerts par la CDS sont effectués en dollars canadiens et américains. Un risque de change est susceptible d'être créé lorsqu'il y a défaillance et lorsque la devise dans laquelle l'obligation de paiement est libellée est différente de la devise dans laquelle la garantie sous-jacente est libellée. Ce risque est atténué en réduisant la valeur de la garantie lorsque cette situation se produit.

Nous n'avons pas actuellement recours à des stratégies de couverture des devises et, par conséquent, une forte fluctuation des cours de change, plus particulièrement un raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, peut avoir une incidence défavorable sur la valeur de nos produits ou de nos actifs libellés en dollars canadiens.

Autres risques de prix du marché – CDS, NGX, CDCC, Shorcan et Shorcan Energy Brokers

Nous sommes exposés au risque de prix du marché dans le cadre des activités de la CDS, de NGX, de la CDCC, de Shorcan et de Shorcan Energy Brokers si un client, une partie contractante ou un membre de la chambre de compensation, selon le cas, néglige de prendre livraison ou de livrer des valeurs mobilières, des produits énergétiques ou des produits dérivés à la date de règlement visée par contrat lorsque le prix contractuel est moins favorable que le prix courant du marché.

La CDS est exposée au risque de marché en raison de son rôle à titre de contrepartie centrale au RNC et à FINet. Au sein de ces services, Compensation CDS est obligée de s'acquitter des obligations de livraison et de réception de valeurs et de paiement envers les adhérents qui sont membres de ces services. La possibilité d'une fluctuation du cours de la valeur entre l'exécution et le règlement d'une opération peut créer un risque de remplacement, qui est une forme de risque de marché. Si un adhérent étant une contrepartie à une transaction n'est finalement pas

en mesure de s'acquitter de ses obligations de réception et de paiement ou de la livraison de valeurs, la contrepartie obligée peut être exposée à un risque de remplacement en devant exécuter une transaction de remplacement à un cours moins favorable.

L'exposition au risque de remplacement de la CDS au titre de ces services de contrepartie centrale est atténuée au moyen de l'évaluation à la valeur du marché quotidienne des obligations de chaque adhérent ainsi que des exigences de garantie fondées sur la méthode de mesure du risque calculée quotidiennement. Ces mesures d'atténuation visent à fournir une couverture contre la grande majorité des fluctuations du marché et elles sont régulièrement mises à l'épreuve à l'égard des fluctuations des cours réels. À ces évaluations s'ajoutent des analyses des conséquences de conditions extrêmes du marché sur l'évaluation de la garantie et du risque de marché. Si la garantie d'un adhérent défaillant à un service de contrepartie centrale est insuffisante, parce que la valeur de la garantie a fléchi ou que la perte à couvrir est supérieure aux exigences de la garantie, les adhérents obligés du service sont tenus de couvrir toutes les pertes résiduelles.

Les règlements au sein des services de compensation et de règlement sont effectués en dollars canadiens et américains. Un risque de change est créé lorsque la devise dans laquelle l'obligation de paiement est libellée est différente de la devise dans laquelle la garantie sous-jacente est évaluée. Ce risque est atténué en réduisant la valeur de la garantie lorsque cette situation se produit.

Compensation CDS est exposée au risque de perte découlant d'erreurs dans le traitement des opérations, particulièrement les événements de marché complexes, pour le compte de ses adhérents. L'exposition au risque que posent ces éventuelles erreurs est souvent liée aux fluctuations des cours des titres connexes et peut varier énormément en fonction du moment. Ce risque est atténué principalement au moyen de contrôles internes et de rapprochements exhaustifs de même que par des protections d'assurance.

Nous sommes également exposés à d'autres risques de prix du marché à l'égard d'une partie de nos produits tirés des droits de maintien de l'inscription, qui sont fondés sur la valeur à la cote des émetteurs inscrits au 31 décembre de l'exercice précédent.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que nous nous trouvions incapables de nous acquitter de nos obligations financières au moment où nous sommes tenus de le faire. Nous atténuons le risque de liquidité au moyen de la gestion de notre trésorerie et de nos équivalents de trésorerie et de nos titres négociables, lesquels sont détenus sous forme de placements à court terme, ainsi que de nos facilités de crédit et de trésorerie. Dans le cadre des services de dépôt et de compensation, le risque de liquidité découle de l'exigence de convertir la garantie en liquidités dans l'éventualité de la défaillance d'un adhérent.

Soldes avec les membres de la chambre de compensation et les adhérents

Les dépôts dans les marges de la CDCC et de la CDS et les marges dans le fonds de compensation de la CDCC sont détenus dans des instruments de trésorerie. Les dépôts en espèces sur marge et les dépôts en espèces dans le fonds de compensation des membres de la chambre de compensation, qui sont comptabilisés au bilan consolidé, sont détenus par la CDCC et conservés par la Banque du Canada. Les dépôts sur marge sans effet sur la trésorerie et les dépôts dans le fonds de compensation sans effet sur la trésorerie donnés en nantissement à la CDCC aux termes d'ententes irrévocables sont conservés sous forme de titres gouvernementaux et d'autres titres et sont détenus par des dépositaires agréés. Les

liquidités données en garanties par des adhérents à la CDS, lesquelles sont inscrites au bilan consolidé, sont détenues par la CDS auprès de la Banque du Canada, de la NSCC ou de la DTC. Les garanties autres qu'en trésorerie, qui ne sont pas inscrites au bilan consolidé, remises à la CDS par des adhérents aux termes des Règles de la CDS à l'intention des adhérents, sont détenues par la CDS sous forme de titres gouvernementaux liquides et de titres à revenu fixe.

Juste valeur des contrats de produits énergétiques ouverts et montant à payer aux termes des contrats de produits énergétiques – NGX

NGX exige de chaque partie contractante qu'elle donne une garantie suffisante, en espèces ou sous forme de lettres de crédit, qui est supérieure à son risque de crédit en cours, tel qu'il est déterminé par NGX conformément à sa méthodologie de constitution de dépôts de couverture. Les dépôts de garantie en espèces et les lettres de crédit sont gardés par une grande banque à charte canadienne de l'annexe I.

Facilités de crédit et de trésorerie

Pour gérer le risque de liquidité auquel sont exposées la CDS et la CDCC dans leurs opérations de compensation, elles ont obtenu différentes facilités de crédit (voir la rubrique ***Autres facilités de crédit et garantie***).

La CDS a des prêts à vue d'exploitation non garantis afin de répondre aux exigences à court terme liées à l'exploitation. Afin de soutenir les activités de traitement et de règlement des adhérents, une facilité de découvert et des prêts à vue non garantis de 15,0 millions de dollars et une facilité à un jour de 5,5 millions de dollars américains demeurent accessibles.

La CDS maintient une entente de crédit de soutien garantie dont les montants peuvent être prélevés en dollars américains ou en dollars canadiens. Cette entente permet de soutenir les activités de traitement et de règlement advenant la défaillance d'un adhérent. Les emprunts en vertu de la facilité garantie sont obtenus par le nantissement par les adhérents de biens principalement sous forme de titres d'emprunt émis ou garantis par le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux ou municipaux au Canada, ou par des effets de commerce du Trésor américain.

En outre, la CDS a conclu des ententes qui permettraient à la Banque du Canada, à sa discrétion, de fournir à la CDS des liquidités d'urgence de dernier recours. Cette facilité de trésorerie doit permettre de fournir des liquidités à la fin de la journée aux fins des obligations de paiement découlant de CDSX et seulement si la CDS n'est pas en mesure d'accéder aux liquidités provenant de la facilité de trésorerie de soutien ou dans les cas où les liquidités aux termes de ces facilités sont insuffisantes. Il est nécessaire de garantir intégralement la facilité pour y recourir.

La CDCC a des facilités de trésorerie d'un jour qui permettent de disposer de liquidités garanties en contrepartie de titres reçus par la CDCC. Les facilités de trésorerie d'un jour doivent être remises à zéro à la fin de chaque journée.

La facilité de crédit de soutien renouvelable permet de disposer de liquidités à la fin de la journée si la CDCC n'est pas en mesure de remettre les facilités de trésorerie d'un jour à zéro. Les avances prélevées à même la facilité seront garanties par des titres donnés en nantissement à la CDCC. La facilité de pension sur titres consortiale permet également de disposer de liquidités à la fin de la journée si la CDCC n'est pas en mesure de remettre les facilités de trésorerie d'un jour à zéro. La facilité de crédit de soutien renouvelable permettra de

disposer de liquidités en contrepartie de titres qu'aurait reçus la CDCC. La CDCC maintient également une facilité de pension sur titres de 4 800,0 millions de dollars auprès d'un consortium de six banques à charte canadiennes de l'annexe I. Cette facilité est composée de liquidités engagées d'un montant de 1 200,0 millions de dollars et de liquidités non engagées d'un montant de 3 600,0 millions de dollars et permet à la CDCC de disposer de liquidités à la fin de la journée si elle n'est pas en mesure de remettre la facilité de trésorerie d'un jour à zéro. Cette facilité permettra de disposer de liquidités en contrepartie de titres qu'aura reçus la CDCC.

Enfin, la facilité de trésorerie contractée auprès de la Banque du Canada doit permettre de fournir des liquidités à la fin de la journée seulement si la CDCC n'est pas en mesure d'accéder aux liquidités provenant de la facilité de trésorerie de soutien renouvelable et de la facilité de pension sur titres consortiale ou dans les cas où les liquidités aux termes de ces facilités sont insuffisantes. Il est nécessaire de garantir intégralement la facilité pour y recourir.

De même, pour gérer le risque de liquidité auquel est exposée NGX dans ses opérations de compensation et de règlement, elle maintient un fonds de sécurité aux fins de compensation non garanti de 100,0 \$ US et une facilité de découvert d'un jour pour les TEF.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de trésorerie et de placements très liquides.

Titres négociables

Aux termes de notre politique de placement, les liquidités excédentaires ne peuvent être placées que dans des titres du marché monétaire et des titres à revenu fixe. La plus grande partie du portefeuille est investie dans un fonds du marché monétaire et un fonds d'obligations à court terme et de créances hypothécaires précis. Le fonds du marché monétaire limite nos placements aux bons du Trésor du gouvernement ou garantis par le gouvernement et aux billets de sociétés de première qualité. Le fonds d'obligations à court terme et de créances hypothécaires limite nos placements aux obligations de sociétés canadiennes de première qualité et aux obligations du gouvernement et son actif net est constitué d'un maximum de 40 % de prêts hypothécaires conventionnels de premier rang et de prêts hypothécaires garantis en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (Canada). Les parts des fonds peuvent être rachetées chaque jour ouvrable des banques canadiennes. Les fonds seront reçus le lendemain de l'échange.

Les titres à revenu fixe individuels détenus doivent avoir une cote AA/R1-moyen ou une cote supérieure et sont très liquides.

Les titres négociables de la CDS se composent de titres à revenu fixe émis ou garantis par le gouvernement du Canada ou des États-Unis dont les échéances sont à moins de un an.

Obligations contractuelles

(en milliers de dollars)

	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts	1 481 000	–	1 481 000	–	–
Obligation aux termes des contrats de location- financement	1 443	980	463	–	–
Contrats de location simple	78 472	21 336	26 450	18 930	11 756
Obligations en matière de compensation et autres ¹³	<u>8 558 921</u>	<u>8 534 432</u>	<u>14 576</u>	<u>8 082</u>	<u>1 831</u>
	10 119 836	8 556 748	1 522 489	27 012	13 587

INFORMATION TRIMESTRIELLE ET PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES ANNUELLES

Groupe TMX Limitée a été formé uniquement aux fins de la réalisation de la transaction de Maple de même que des acquisitions de la CDS et d'Alpha. Avant la conclusion des acquisitions de la CDS et d'Alpha, le 1^{er} août 2012, et l'acquisition de 80 % des actions ordinaires de Groupe TMX Inc., le 31 juillet 2012, Groupe TMX Limitée n'avait aucun actif important ni aucun bénéfice antérieur et il n'avait pas amorcé ses activités commerciales. La direction est d'avis que l'information historique requise de Groupe TMX Limitée figurant dans les tableaux de l'information trimestrielle et des principales données annuelles ne serait pas utile aux investisseurs et aux autres utilisateurs de notre information financière pour évaluer la performance opérationnelle et la rentabilité des trimestres et des exercices antérieurs.

COMPTABILITÉ ET CONTRÔLES

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Goodwill et autres immobilisations incorporelles – évaluation et tests de dépréciation

Par suite de la transaction de Maple, nous avons comptabilisé un goodwill et d'autres immobilisations incorporelles évalués respectivement à 1 321,0 millions de dollars et à 3 630,8 millions de dollars au 31 décembre 2012. La direction a déterminé que l'évaluation de la juste valeur et les tests de dépréciation en ce qui a trait à certains de ces actifs constituent des estimations comptables critiques.

Le goodwill est comptabilisé au coût à l'acquisition moins toute perte de valeur subséquente. Nous évaluons le goodwill découlant d'un regroupement d'entreprises comme la juste valeur de la contrepartie transférée, diminuée de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris, tous ces éléments étant évalués à la date d'acquisition.

Les autres immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements, le cas échéant, et de toute perte de valeur. Le coût comprend toutes les

¹³ Les obligations en matière de compensation représentent les montants liés à nos activités de compensation de contrats de produits énergétiques et de dérivés.

dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Le coût des actifs générés en interne comprend les coûts des matières premières et de la main-d'œuvre directe, et tous les autres coûts directement attribuables à la mise en état de fonctionnement d'un actif en vue de son utilisation attendue.

Les immobilisations sont considérées à durée d'utilité indéterminée lorsque la direction est d'avis que la période pendant laquelle les immobilisations devraient générer des flux de trésorerie nets ne comporte pas de limite prévisible.

Nous effectuons les tests de dépréciation comme suit :

Chaque date de clôture, nous passons en revue la valeur comptable du goodwill et de nos immobilisations incorporelles afin de déterminer s'il existe une indication de dépréciation. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Le goodwill et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée ou qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service sont soumis à un test de dépréciation au moins annuellement, même s'il n'existe pas d'indication de dépréciation, et la valeur recouvrable est estimée chaque année à la même date.

Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génère, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (« unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »). Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est affecté à l'UGT ou au groupe d'UGT qui devrait bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises et représente le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour les besoins de gestion interne.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de vente. Aux fins de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont comptabilisés à leur valeur actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché quant à la valeur temps de l'argent et aux risques spécifiques à l'actif.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable estimative. Les pertes de valeur comptabilisées au titre d'UGT sont d'abord réparties en réduction de la valeur comptable du goodwill affecté aux unités, puis en réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata. Les pertes de valeur, de même que toute incidence fiscale différée connexe, sont comptabilisées au compte consolidé de résultat.

Marchés au comptant – TSX et TSXV

Goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

Les UGT de la TSX et de la TSXV comprennent un goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée de 1 858,3 millions de dollars et de 518,3 millions de dollars, respectivement, comptabilisés par suite des acquisitions réalisées aux termes de la transaction de Maple, en 2012.

L'incertitude des marchés a influé sur les bourses à l'échelle mondiale, ce qui a donné lieu à une diminution des nouvelles inscriptions et des activités de négociation de titres de participation. Plus particulièrement, la crise de la dette en Europe et la reprise incertaine de l'économie américaine ont eu une incidence négative sur les activités. Malgré ces conditions, la

Bourse de Toronto et la Bourse de croissance TSX se sont classées au premier rang mondial en ce qui a trait aux nouvelles inscriptions et au troisième rang mondial au chapitre des financements par titres de participation. Bien que le total des financements à la Bourse de croissance TSX ait reculé de 41 % et que la capitalisation boursière en fin d'exercice des émetteurs inscrits ait diminué de plus de 18 %, le total des financements à la Bourse de Toronto s'est accru de 23 % en 2012 par rapport à 2011, et la capitalisation boursière des émetteurs inscrits à la clôture de l'exercice était supérieure de 7 % à celle des périodes correspondantes de l'exercice précédent.

La combinaison des facteurs susmentionnés a incité la direction à maintenir ses prévisions de croissance et les taux d'actualisation à des niveaux compatibles avec les hypothèses initiales, de sorte que le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée de la Bourse de Toronto et de la Bourse de croissance TSX n'ont subi aucune perte de valeur. Ces hypothèses relatives aux UGT respectives sont les suivantes :

- une période de prévision de flux de trésorerie de cinq ans;
- une valeur finale pour la Bourse de Toronto et la Bourse de croissance TSX, établie selon un taux de croissance à long terme estimé de 2,0 % fondé sur nos estimations des résultats opérationnels futurs attendus, des plans d'affaires futurs, des conditions économiques et des perspectives générales du secteur;
- une valeur recouvrable, en appliquant à la Bourse de Toronto et à la Bourse de croissance TSX un taux d'actualisation avant impôt de 12,8 % à 15,5 % établi en tenant compte du coût moyen pondéré du capital du Groupe TMX et de certaines primes de risque et fondé sur l'expérience passée de la direction.

Selon les hypothèses actuelles, la juste valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée de la TSX et de la TSXV demeure supérieure à leur valeur comptable.

Aucune dépréciation n'a été relevée pour 2012 par suite des tests décrits ci-dessus.

Marchés des dérivés – MX

Goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

L'unité génératrice de trésorerie MX comprend un montant de 937,2 millions de dollars au titre du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée qui ont été constatés dans le cadre de l'acquisition de MX en 2008.

La crise du crédit et la conjoncture économique en découlant ont eu des répercussions sur les activités et la croissance de MX. Plus particulièrement, l'assainissement des bilans et les taux d'intérêt historiquement bas et stables ont entraîné une réduction des opérations sur les titres à revenu fixe et sur les dérivés en général. Toutefois, la direction estime que cette réduction était temporaire et que le potentiel de croissance pris en compte dans l'évaluation initiale de MX demeure. Au deuxième trimestre de 2012, MX a établi un record trimestriel au chapitre des contrats négociés de même qu'un record au chapitre des positions ouvertes en janvier 2012. Par ailleurs, la taille du marché canadien des dérivés en comparaison de celle du marché au comptant sous-jacent demeure sensiblement inférieure à celle des marchés internationaux des dérivés, de sorte que ce marché pourrait croître considérablement avec l'avènement de nouvelles technologies, de nouveaux produits et de nouveaux participants. En dernier lieu, les

efforts déployés partout dans le monde par les autorités de réglementation et les participants au marché afin que les dérivés négociés hors cote soient négociés en bourse ou compensés par une contrepartie centrale suggèrent également un potentiel de croissance.

La combinaison des facteurs susmentionnés a incité la direction à maintenir ses prévisions de croissance et les taux d'actualisation à des niveaux compatibles avec les hypothèses initiales, de sorte que le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée de MX n'ont subi aucune perte de valeur. Ces hypothèses relatives aux UGT sont les suivantes :

- une période de prévision de flux de trésorerie de huit ans, ce qui est conforme aux conditions économiques initiales d'acquisition et qui reflète le stade du cycle de vie du produit et un important potentiel de croissance à long terme encore existant après la prévision sur cinq ans;
- une valeur finale pour MX, établie selon un taux de croissance à long terme estimé de 4,5 % fondé sur nos estimations des résultats opérationnels futurs attendus, des plans d'affaires futurs, des conditions économiques et des perspectives générales du secteur;
- une valeur recouvrable, en appliquant à MX des taux d'actualisation avant impôt de 12,9 % établis en tenant compte du coût moyen pondéré du capital du Groupe TMX et de certaines primes de risque et fondés sur l'expérience passée de la direction.

Selon les hypothèses actuelles, la juste valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée de MX demeure supérieure à leur valeur comptable.

Aucune dépréciation n'a été relevée pour 2012 par suite des tests décrits ci-dessus.

Les calculs susmentionnés sont présentés sous réserve de modifications des principales hypothèses utilisées et les effets estimés de ces changements sont présentés dans le tableau suivant :

Incidence sur la valeur de l'entreprise (en millions de dollars)			
UGT	Diminution de 10 % des flux de trésorerie	Diminution de 0,5 % du taux de croissance à long terme	Augmentation de 0,5 % du taux d'actualisation
TSX	(182,0)\$	(45,0)\$	(70,0)\$
TSXV	(48,0)	(10,0)	(17,0)
MX	(88,0)	(30,0)	(50,0)

Au 31 décembre 2012, la direction était d'avis qu'il était improbable que le goodwill et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée subissent une perte de valeur aux termes de tout changement raisonnable des principales hypothèses utilisées.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES

Le 31 juillet 2012, à la prise de livraison de 80 % des actions de Groupe TMX Inc. aux termes de l'offre de Maple, nous avons adopté les méthodes comptables de Groupe TMX Inc. Ces méthodes sont décrites à la note 2, *Principales méthodes comptables*, de nos états financiers consolidés annuels audités.

Modifications futures de méthodes comptables

Les deux modifications aux IFRS suivantes sont en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2012 pour le Groupe TMX. Il n'y a toutefois eu aucune incidence sur les états financiers à la suite de leur application :

- IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir – Modifications concernant les transferts d'actifs financiers
- IAS 12, Impôts sur le résultat – Modifications concernant l'impôt différé; recouvrement d'actifs sous-jacents

Un certain nombre d'autres nouvelles normes, et de normes et interprétations modifiées ne s'appliquent pas encore à l'exercice clos le 31 décembre 2012, et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des états financiers. En particulier, les nouvelles normes et interprétations révisées qui suivent doivent être mises en œuvre pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, sauf indication contraire :

- IFRS 9, Instruments financiers (s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015)
- IFRS 10, États financiers consolidés
- IFRS 11, Partenariats
- IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités
- IFRS 13, Évaluation de la juste valeur
- IAS 27, États financiers individuels
- IAS 28, Participations dans des entreprises associées et des coentreprises
- IAS 1, Présentation des états financiers : présentation des autres éléments du résultat global – Modifications exigeant le regroupement d'éléments dans les autres éléments du résultat global (s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2012)
- IAS 19, Avantages du personnel – Modifications concernant la comptabilisation des profits et des pertes actuariels, des coûts des services passés et des indemnités de cessation d'emploi, le calcul du rendement prévu des actifs des régimes et le renforcement des obligations d'information
- IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir – Modifications concernant la compensation des actifs financiers et des passifs financiers
- IAS 32, Instruments financiers : présentation – Modifications concernant la compensation des actifs financiers et des passifs financiers (s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014)

Nous avons l'intention d'adopter chacune des normes susmentionnées s'appliquant à la société au cours de l'exercice durant lequel elles entreront en vigueur. Nous passons actuellement en revue ces nouvelles normes et modifications afin de déterminer leur éventuelle incidence, le cas

échéant, une fois adoptées, sur nos états financiers. À l'heure actuelle, aucune incidence importante n'est attendue.

En juin 2010, l'IASB a publié un exposé-sondage intitulé « Revenue from Contracts from Customers » pour lequel les commentaires devaient être acheminés avant le 22 octobre 2010. En novembre 2011, l'IASB a publié une version révisée de l'exposé-sondage tenant compte des commentaires reçus; les commentaires portant sur cet exposé-sondage révisé devaient être acheminés au plus tard le 13 mars 2012.

L'exposé-sondage propose une date d'entrée en vigueur de la norme amendée qui n'interviendrait pas avant les périodes annuelles de présentation de l'information financière ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2015. Cependant, on y propose que des modifications soient apportées à titre rétrospectif. Nous évaluons actuellement l'incidence que pourrait avoir cet exposé-sondage, plus particulièrement sur la comptabilisation des produits tirés des services aux émetteurs. Il est possible que la norme amendée définitive qui sera publiée puisse donner lieu à des modifications de nos méthodes de comptabilisation de nos produits courants.

Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information du Groupe TMX, au sens attribué à ce terme dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs (le « Règlement 52-109 »), visent à fournir l'assurance raisonnable que l'information devant être communiquée dans les documents que nous déposons aux termes de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prévus par la législation en valeurs mobilières. De plus, ces procédures et contrôles sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que toute l'information devant être présentée dans ces documents est recueillie et communiquée à la direction, y compris au chef de la direction et au chef des finances, selon ce qui est approprié, afin de leur permettre de prendre des décisions en temps opportun concernant la communication de l'information au public. Bien que nous examinions régulièrement nos contrôles et procédures de communication de l'information, ceux-ci ne peuvent nous fournir d'assurance absolue étant donné que les systèmes de contrôle ne peuvent prévenir ou détecter toutes les inexactitudes liées à des erreurs ou à la fraude en raison des limites intrinsèques qu'ils comportent.

Nos membres de la direction, notamment le chef de la direction et le chef des finances, ont effectué une évaluation de l'efficacité de nos contrôles et procédures de communication de l'information au 31 décembre 2012. En se fondant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que nos contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces en date du 31 décembre 2012.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est chargée d'établir et de mettre en œuvre un processus adéquat de contrôle interne à l'égard de l'information financière, au sens du Règlement 52-109. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière s'entend du processus conçu par le chef de la direction et le chef des finances, ou sous leur supervision, et mis en œuvre par le conseil d'administration, la direction ou d'autres membres de notre personnel pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de

publication de l'information financière, conformément aux PCGR, et il couvre notamment des politiques et procédures qui 1) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs du Groupe TMX, 2) sont conçues pour fournir l'assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux PCGR et que les encaissements et décaissements du Groupe TMX ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration du Groupe TMX et 3) sont conçues pour fournir l'assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs du Groupe TMX qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers est soit interdite, soit détectée à temps.

Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites intrinsèques; en conséquence, notre contrôle interne à l'égard de l'information financière ne peut fournir qu'une assurance raisonnable et peut ne pas être en mesure d'empêcher ni de détecter les inexactitudes résultant d'une erreur ou d'une fraude.

Nos membres de la direction, notamment le chef de la direction et le chef des finances, ont effectué une évaluation de l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2012 au moyen du modèle publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (« COSO »). En se fondant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que notre contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace en date du 31 décembre 2012.

Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Groupe TMX Limitée a adopté le programme de conformité de Groupe TMX Inc. (qui n'est plus un émetteur assujéti depuis octobre 2012) et l'a étendu à Alpha et à la CDS. Aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière apportée au cours du trimestre ouvert le 1^{er} octobre 2012 et clos le 31 décembre 2012 n'a eu d'incidence importante ou est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Relations et transactions avec les parties liées

Rémunération des principaux dirigeants

La rémunération des principaux dirigeants, y compris les membres du conseil d'administration du Groupe TMX, était la suivante pour l'exercice :

(en millions de dollars)

	2012	2011 (du 28 avril au 31 décembre)
Salaires et autres avantages à court terme	2,9 \$	– \$
Avantages postérieurs à l'emploi	0,5	–
Paiements fondés sur des actions, y compris les unités d'actions de négociation restreinte, les unités d'actions à versement différé et les options	6,1	–
	9,5 \$	– \$

Transactions avec les parties liées

Collectivement, les investisseurs détiennent une part importante de nos actions ordinaires en circulation. Le Groupe TMX et ses filiales font régulièrement affaire avec plusieurs de ces investisseurs dans le cours normal de leurs activités. Les transactions sont conclues aux cours du marché en vigueur et à des conditions générales du marché.

RISQUES ET INCERTITUDES

Nous avons mis en place un processus intégré de gestion des risques dans le cadre duquel le conseil assume la responsabilité de gérance générale des risques, le comité des finances et de l'audit du conseil évalue la pertinence des politiques et des procédures de gestion des risques et le comité de gestion des risques (formé de membres de la haute direction) supervise la mise en œuvre de ces politiques et procédures. Le cadre de gestion qui soutient les objectifs de gestion des risques comporte l'évaluation périodique des risques principaux et la mise en œuvre de stratégies de gestion des risques, qui sont surveillées et, au besoin, modifiées.

Nous avons établi que les risques les plus importants auxquels nous sommes exposés sont les suivants :

- Risques liés à la concurrence
- Risques liés à l'économie
- Risques liés à la réglementation
- Risques liés à l'exécution et à la stratégie
- Risques liés à l'intérêt pour les produits et les services
- Risques liés à la technologie
- Risques liés aux ressources humaines
- Risques liés aux interactions et à la dépendance
- Risque de change
- Risque de crédit
- Risque de taux d'intérêt¹⁴
- Risque de liquidité
- Risque de litige, de procédure judiciaire et de démarches réglementaires
- Risques liés à l'intégration
- Risques géopolitiques et risques liés à la continuité de l'entreprise
- Risques liés à la propriété intellectuelle
- Risques liés à la structure de l'entreprise

Ces risques sont pris en compte lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies, des politiques, des procédures opérationnelles et des processus de gouvernance du Groupe TMX, y compris lors de la conception et de la mise en place de politiques et de pratiques en matière de rémunération.

Les risques et incertitudes exposés ci-dessous ne sont pas les seuls auxquels le Groupe TMX est assujéti. D'autres risques et incertitudes dont nous n'avons actuellement pas connaissance ou que nous considérons actuellement comme peu importants pourraient aussi avoir un effet défavorable sur nos activités. Si l'un ou l'autre des risques suivants se matérialisait, cela

¹⁴ Se reporter aux rubriques **Risque de taux d'intérêt – Titres négociables** et **Risque de taux d'intérêt – Emprunts** sous Gestion du risque financier.

pourrait avoir un effet défavorable important sur notre réputation, nos activités, notre situation financière ou nos résultats opérationnels.

Risques liés à la concurrence

Nous faisons face à la concurrence des autres bourses, des SNP, des marchés hors cote et d'autres concurrents.

Nos marchés d'inscription et de négociation des titres de participation au comptant, des dérivés, des produits énergétiques et des titres à revenu fixe font face à la concurrence d'autres bourses, des marchés hors cote et d'autres concurrents. Notre incapacité éventuelle à maintenir ou à accroître notre aptitude à faire face à la concurrence aurait une incidence défavorable sur nos activités, notre situation financière et nos résultats opérationnels.

Nos bourses font face à une concurrence de la part d'autres bourses, d'autres marchés boursiers et d'autres mécanismes de négociation.

Nous faisons face à une concurrence des autres bourses, en particulier celles des États-Unis, étant donné qu'elles continuent de se regrouper et que les activités de placement se mondialisent de plus en plus. Il a récemment été annoncé que ICE avait conclu une entente relative à l'acquisition de NYSE Euronext. Nous rivalisons également avec les bourses étrangères pour obtenir l'inscription d'émetteurs canadiens et la négociation de leurs titres. Par ailleurs, la diversité des autres marchés et bourses des États-Unis où se négocient des titres canadiens, notamment les marchés anonymes et les mécanismes d'internalisation, exerce une pression concurrentielle accrue sur nos activités. Notre incapacité éventuelle à demeurer concurrentiels dans l'exécution des ordres pourrait faire diminuer le volume d'opérations sur nos bourses portant sur les titres d'émetteurs canadiens inscrits aussi sur d'autres bourses et avoir une incidence défavorable sur nos résultats opérationnels. Au Canada, une bourse exerce actuellement une concurrence dans le domaine des sociétés à faible capitalisation. Nos activités d'inscription rivalisent avec des institutions et divers participants au marché qui offrent d'autres formes de financement qui ne sont pas nécessairement négociées sur des marchés publics, y compris des capitaux de risque privés et d'autres sources de financement par emprunt.

La concurrence s'est intensifiée à l'échelle nationale à l'égard des activités de négociation de titres de participation sur les marchés au comptant en raison de la constitution de SNP au Canada. Les progrès technologiques ont diminué les entraves à l'accès et ont mené à la création d'une multitude de bourses pour la négociation des titres inscrits à la Bourse de Toronto et à la Bourse de croissance TSX. On compte 12 marchés boursiers au Canada qui négocient des titres inscrits à la Bourse de Toronto et à la Bourse de croissance TSX, notamment des marchés anonymes ou publics. Il existe également des mécanismes pointus visant à intégrer les flux d'ordres, des courtiers-fournisseurs de liquidité et des routeurs d'ordres intelligents qui facilitent également les activités de négociation sur les autres marchés. Les nouveaux venus sur le marché ont fragmenté une part du marché boursier canadien et une pression concurrentielle importante provenant des acteurs existants et des nouveaux venus potentiels continue de s'exercer sur nous.

Ces nouveaux venus peuvent, entre autres choses, réagir plus rapidement à la pression concurrentielle, élaborer des produits et des services qui sont similaires ou constituent des substituts à ceux offerts par la Bourse de Toronto et la Bourse de croissance TSX et que les clients préfèrent, concevoir et élargir l'infrastructure de leurs réseaux et leurs gammes de produits avec plus d'efficacité, s'adapter plus rapidement aux nouvelles technologies et aux

nouvelles attentes des clients et utiliser une technologie plus conviviale et plus fiable que celle de nos bourses. Si ces entreprises parviennent à attirer un nombre important d'ordres, ou si d'autres changements de structures se produisent sur le marché et ont une incidence défavorable sur notre capacité à maintenir une concurrence efficace, nos produits tirés des droits de négociation et des services d'information pourraient diminuer de façon importante.

La concurrence est également vive sur les marchés au comptant, sur lesquels nos concurrents peuvent fixer des prix plus compétitifs pour leurs services liés à la négociation et aux données. Bien que nous ayons modifié la tarification afin d'attirer une liquidité accrue sur nos marchés, le contexte concurrentiel dans lequel nous évoluons exerce d'importantes pressions sur la tarification de nos produits de négociation ou d'information boursière. Certains concurrents pourraient tenter d'augmenter leur part de marché en ce qui a trait à la négociation en réduisant leurs droits de négociation ou en offrant aux fournisseurs de liquidité des réductions plus importantes, des prix renversés ou d'autres formes d'incitatifs financiers ou autres. Par le passé, nous avons réduit nos droits de négociation de titres de participation; nous pourrions, à l'avenir, être tenus de modifier notre tarification en réaction aux pressions exercées par la concurrence dans ce domaine. Si nous n'arrivons pas à offrir une tarification concurrentielle, cela pourrait avoir un effet défavorable important sur nos activités, notre situation financière et nos résultats opérationnels.

Nos marchés des dérivés font face à la concurrence d'autres marchés.

MX et BOX font directement concurrence notamment à des bourses et à des marchés de valeurs mobilières et d'options, aux SNP ou aux réseaux de courtage électronique (« RCE »), à d'autres bourses et marchés de dérivés, ainsi qu'à certains membres de nos chambres de compensation et à certains de nos courtiers interprofessionnels. Cette concurrence existe particulièrement aux États-Unis, mais également en Europe et en Asie. Au Canada, la concurrence de MX en matière de négociation des dérivés est le marché hors cote. De plus, la réforme de la réglementation régissant le marché hors cote qui est en cours au Canada pourrait entraîner la formation d'une autre chambre de compensation au pays. Aux États-Unis, BOX continuera à faire face à une concurrence de plus en plus grande sur le marché américain des options sur actions. Ces concurrents peuvent, entre autres choses, réagir plus rapidement à la pression concurrentielle, élaborer des produits qui sont similaires à ceux offerts par MX et BOX et que les clients préfèrent ou élaborer d'autres produits concurrents, vendre leurs produits à des prix plus concurrentiels, concevoir et élargir l'infrastructure de leurs réseaux et leurs gammes de produits avec plus d'efficacité, s'adapter plus rapidement aux nouvelles technologies et aux nouvelles attentes des clients et utiliser une technologie plus conviviale et plus fiable que celle de MX et de BOX. L'accroissement de cette concurrence pourrait réduire l'intérêt pour les produits de MX et de BOX, ce qui pourrait avoir un effet défavorable important sur nos activités et nos résultats opérationnels.

Le secteur de la négociation des dérivés est caractérisé par une vive concurrence sur le plan des prix. Même si nos marchés des dérivés ont établi des barèmes de prix visant à attirer une liquidité accrue tout en maintenant le même prix moyen par contrat, la conjoncture des marchés pourrait accentuer la concurrence et, ainsi, exercer des pressions considérables sur les prix. Certains concurrents pourraient augmenter leur part de marché en ce qui a trait à la négociation en réduisant leurs droits de négociation ou en offrant aux fournisseurs de liquidité des réductions plus importantes ou d'autres formes d'incitatifs financiers ou autres. Les situations susmentionnées pourraient avoir un effet défavorable important sur nos activités, notre situation financière et nos résultats opérationnels.

Nos marchés de l'énergie font face à la concurrence des marchés hors cote et d'autres concurrents.

Au Canada et aux États-Unis, les activités de négociation de NGX font face à la concurrence provenant d'autres bourses, de systèmes de plateformes de négociation électronique hors cote et de plateformes de compensation ainsi que des marchés hors cote bilatéraux et traditionnels. Les activités de compensation de NGX font face à la concurrence de mécanismes de compensation reconnus de même que de marges de crédit bilatérales conclues entre des contreparties sur les marchés hors cote. En 2012, NGX a subi la concurrence soutenue des courtiers traditionnels, notamment Shorcan Energy Brokers, filiale en propriété exclusive de Shorcan. En septembre 2012, CME Group a annoncé la conclusion de 164 contrats de gaz naturel et de 48 contrats d'électricité dans d'importants carrefours de négociation nord-américains, lesquels contrats ont été inscrits à titre de contrats à terme à la bourse CME Globex, dont la compensation est assurée par CME Clearport, et ils ont également été inscrits sur CME Direct.

NGX fait également face à la concurrence indirecte de bourses qui offrent des indices à prix concurrentiels aux fournisseurs de FNB. En 2012, Blackrock a fermé son FNB de gaz naturel, pour lequel NGX fournissait l'indice. Par ailleurs, NGX offrait des services de compensation à Blackrock pour les contrats de gaz naturel sous-jacents au FNB.

Shorcan Energy Brokers fait face à la concurrence provenant essentiellement d'autres courtiers. L'incapacité éventuelle de NGX ou de Shorcan Energy Brokers à livrer concurrence à ces plateformes et à ces marchés pourrait les empêcher de maintenir leurs activités ou de les intensifier, ce qui pourrait avoir une incidence importante sur leurs activités et sur leurs résultats opérationnels.

Nos marchés des titres à revenu fixe font face à la concurrence des marchés hors cote et d'autres concurrents.

Sur le marché du courtage interprofessionnel de titres à revenu fixe, Shorcan rivalise avec divers concurrents. L'incapacité éventuelle de Shorcan à attirer un flux d'ordres de clients institutionnels de ce marché pourrait avoir une incidence défavorable sur ses résultats opérationnels.

Risques liés à l'économie

Nous sommes tributaires de l'économie canadienne.

L'économie canadienne a une incidence sur nos résultats financiers. Si la croissance du bénéfice des sociétés canadiennes était généralement inférieure à celle des sociétés étrangères, les bourses auxquelles les titres de ces autres émetteurs sont inscrits et sur lesquelles ils sont négociés pourraient se révéler plus attrayantes que les nôtres pour les investisseurs. Une longue période de ralentissement économique pourrait aussi avoir des conséquences défavorables sur le rendement des investissements, ce qui pourrait nuire considérablement au nombre de nouveaux émetteurs, à la capitalisation boursière de nos émetteurs inscrits, à l'augmentation du nombre de titres inscrits ou réservés aux fins d'émission, au volume des opérations sur l'ensemble de nos marchés et aux ventes de produits d'information boursière, au nombre de transactions liées à nos activités de compensation et de règlement de titres de participation et de titres à revenu fixe, aux services de dépôt et de garde et aux services liés aux droits et privilèges de même qu'aux ventes de données du marché.

L'incertitude de l'économie mondiale pourrait avoir un effet défavorable sur nos résultats opérationnels.

La conjoncture économique et la conjoncture des marchés au Canada, aux États-Unis, en Europe et dans le reste du monde ont une incidence sur les différents aspects de notre entreprise et sur nos sources de revenus. Puisque la conjoncture économique, politique et commerciale influe grandement sur les activités d'inscription, de financement, de négociation et de compensation et sur la confiance des investisseurs en général, elle aura une influence sur les activités d'inscription (notamment le nombre de premiers appels publics à l'épargne), la capitalisation boursière de nos émetteurs, les volumes de négociation et les ventes de données de tous nos marchés. De plus, nos clients des services de compensation doivent tenir compte de la hausse des coûts du crédit découlant de l'obligation de se conformer aux systèmes de constitution de marges, ce qui pourrait entraîner une baisse des volumes.

La conjoncture mondiale du marché et de l'économie a été difficile et volatile au cours des dernières années et continue d'être changeante. Des marchés volatils peuvent générer un accroissement du volume des opérations, mais une conjoncture de récession prolongée peut avoir un effet défavorable sur les volumes de négociation et la demande de produits d'information boursière et amener un ralentissement du recouvrement des créances clients ainsi qu'un accroissement du risque lié aux contreparties, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur nos activités, notre situation financière et nos résultats opérationnels.

Nous sommes tributaires de l'activité boursière, qui est indépendante de notre volonté.

Nos produits sont largement tributaires du niveau d'activité de nos bourses et de nos chambres de compensation, notamment le volume de titres négociés sur nos marchés au comptant, le nombre d'opérations, le volume des contrats et des produits négociés et compensés sur les titres négociés sur nos marchés des dérivés et nos marchés de l'énergie, le nombre d'émetteurs inscrits et leur capitalisation boursière, le nombre de nouvelles inscriptions, le nombre de négociateurs et de maisons de courtage actifs, le nombre de transactions liées à nos services de compensation et de règlement de titres de participation et de titres à revenu fixe, les services de dépôt et le nombre d'abonnés aux services d'information boursière.

Ces variables échappent à notre volonté. Elles sont notamment tributaires de l'attrait relatif des titres négociés sur nos bourses ainsi que de l'attrait relatif de nos bourses en tant que plateformes de négociation pour ces titres, comparativement à d'autres bourses et à d'autres mécanismes de négociation. Ces variables sont, quant à elles, influencées par les facteurs suivants :

- la conjoncture économique globale et les politiques monétaires au Canada, aux États-Unis, en Europe et dans le monde en général (plus particulièrement les niveaux de croissance, la stabilité politique et la crise de la dette);
- les tendances générales en matière de financement des entreprises et des sociétés, y compris les tendances du secteur des bourses, les tendances des marchés des capitaux et les fusions et acquisitions;
- la conjoncture du secteur des ressources;
- le niveau et la volatilité des taux d'intérêt et l'attrait connexe de catégories d'actifs différentes;

- le cadre réglementaire relatif au placement dans des titres, notamment la réglementation des marchés et des autres acteurs du marché;
- l'activité et le rendement relatifs des marchés financiers mondiaux;
- la confiance des investisseurs à l'égard des perspectives et de l'intégrité de nos émetteurs inscrits, de même qu'à l'égard des perspectives des émetteurs inscrits canadiens en général;
- la volatilité des prix sur les marchés mondiaux des marchandises et de l'énergie;
- les changements aux lois fiscales qui pourraient influencer sur l'attrait relatif exercé par certains types de titres.

Nous pourrions être en mesure d'influencer indirectement le volume et la valeur des opérations en offrant des mécanismes de négociation efficaces, sûrs et abordables, en donnant accès dans toute la mesure possible à une information à jour et fiable pouvant servir de fondement à des études, à des conseils et à des décisions de placement, et en facilitant au maximum l'accès aux installations de négociation. Toutefois, ces activités pourraient ne pas avoir d'incidence positive sur les facteurs qui sont indépendants de notre volonté ou ne pas les contrebalancer efficacement.

Nous avons une structure de coûts essentiellement fixe.

Nos dépenses sont pour la plupart fixes et ne pourraient pas être réduites facilement à court terme à la suite d'une baisse des produits, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur nos résultats opérationnels et notre situation financière.

Risques liés à la réglementation

Nous sommes assujettis à des contraintes réglementaires importantes.

Nous exerçons nos activités au sein d'un secteur très réglementé, nous sommes assujettis à une réglementation gouvernementale étendue et nous pourrions être assujettis à un contrôle plus étroit de la part des autorités de réglementation. Les autorités provinciales en valeurs mobilières du Canada régissent les activités de notre société, de nos bourses et de nos chambres de compensation et, dans le cas de NGX, nos activités de compensation, qui pourraient également être régies par les autorités de réglementation d'autres territoires au fil de notre expansion. MX est réglementée comme un OAR au Québec et la CDCC est réglementée comme une chambre de compensation. En outre, les activités de MX sont soumises à la réglementation des autorités en matière de valeurs mobilières et de marchandises des États-Unis en tant que chambre de commerce étrangère; c'est aussi le cas en France et au Royaume-Uni. La CDCC est également assujettie aux exigences réglementaires de la SEC et des autorités de réglementation de divers États des États-Unis. Par ailleurs, NGX est actuellement exploité comme un marché non réglementé sous l'autorité de la CFTC des États-Unis et est un organisme de compensation de produits dérivés inscrit auprès de la CFTC. Sous réserve d'approbations réglementaires, NGX prévoit être inscrite à titre de chambre de commerce étrangère au premier trimestre de 2013, ce qui remplacera son statut actuel de marché non réglementé. NGX prévoit poursuivre ses contrats de compensation à titre d'organisme de compensation de produits dérivés. BOX est un marché électronique d'options sur actions réglementé par la SEC. CDSX et CDCS ont été désignées comme des institutions d'importance systémique en application de la *Loi sur la compensation et le règlement des*

paiements. En vertu de cette désignation, la Banque du Canada est investie de pouvoirs élargis en matière de réglementation et de surveillance de Compensation CDS et de la CDCC. La CVMO a également annoncé à la CDCC son intention de la soumettre à une surveillance réglementaire dans un avenir rapproché.

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, qui régissent nos bourses de titres au comptant, de dérivés et de contrats de produits énergétiques et nos activités de compensation, la SEC, qui régit BOX, et la CFTC, qui régit NGX, possèdent des pouvoirs étendus, dont ceux d'effectuer des vérifications et des enquêtes, de faire observer leurs règlements et d'imposer des sanctions en cas d'inobservation de la réglementation.

Investies de pouvoirs étendus, les autorités canadiennes et américaines en valeurs mobilières sont en mesure de nous interdire d'exercer certaines activités ou de suspendre ou révoquer notre statut de bourse, de SNP ou de chambre de compensation reconnus, selon le cas, et, dans le cas de MX, son statut d'OAR. En cas d'inobservation réelle ou prétendue de la législation ou de la réglementation en vigueur, nos bourses ou nos chambres de compensation pourraient être soumises à une enquête ou à des poursuites administratives ou judiciaires susceptibles d'entraîner des pénalités importantes, y compris la révocation de notre statut de bourse, de SNP, de chambre de compensation ou d'OAR reconnus, selon le cas. Une enquête ou des procédures, quelle qu'en soit l'issue, donneraient lieu à des coûts substantiels, mobiliseraient des ressources importantes et pourraient nuire à notre réputation, ce qui aurait un effet défavorable important sur nos activités, notre situation financière et nos résultats opérationnels.

Des conflits pourraient survenir entre nos responsabilités en matière de réglementation et les intérêts de certains de nos participants ou nos propres intérêts commerciaux. Étant donné la façon dont est structuré notre capital social, des conflits pourraient découler de l'implication, notamment, d'administrateurs, de dirigeants ou d'employés de certains investisseurs dans la gestion ou la surveillance de nos bourses ou chambres de compensation, ou de l'interaction entre certains investisseurs et certains de nos marchés qui choisiraient de prendre des décisions à leur discrétion qui pourraient influencer, directement ou indirectement, sur ces investisseurs. Bien que nous avons mis en place des mesures de gouvernance rigoureuses et que nous avons mis en place ou soyons en train de mettre en place des politiques et des procédures pour gérer les conflits, un manquement à régir les participants de façon diligente et équitable et à gérer les conflits pourrait nuire considérablement à notre réputation, entraîner des mesures de la part d'organismes de réglementation et avoir un effet défavorable important sur nos activités, notre situation financière et nos résultats opérationnels.

Cette réglementation pourrait imposer des obstacles ou des contraintes limitant notre capacité à établir une organisation efficace et concurrentielle et à étendre nos activités à l'étranger et à l'échelle mondiale. Les autorités de réglementation des valeurs mobilières et d'autres organismes de réglementation imposent également à notre société, à nos bourses de valeurs, de dérivés et de produits énergétiques ainsi qu'à nos chambres et activités de compensation des restrictions en matière de finance et de gouvernance. Certains des organismes de réglementation auxquels nous sommes assujettis ont le mandat d'approuver ou d'examiner les règles en matière d'inscription, de négociation, de compensation, de règlement et de dépôt, le barème de droits de nos bourses, ainsi que les caractéristiques et le fonctionnement de nos systèmes et les modifications qui y sont apportées. Ces approbations ou ces examens pourraient faire augmenter nos coûts et retarder nos plans de mise en œuvre. En outre, il se pourrait que des modifications apportées à la réglementation aient une incidence sur nos clients et un effet défavorable important sur nos activités et nos résultats opérationnels.

Le Groupe TMX pourrait être assujéti à un contrôle plus étroit de la part des autorités de réglementation. La multiplication des marchés au Canada et la crise économique mondiale pourraient se traduire par une réglementation plus stricte de nos activités imposée par les autorités de réglementation des valeurs mobilières et autres, tant au Canada qu'aux États-Unis, pouvant même toucher des secteurs de nos activités qui, jusqu'alors, n'étaient pas réglementés.

Les organismes de réglementation du Canada et des États-Unis ont relevé ou proposé un certain nombre de mesures et de changements liés à la réglementation, ou sont en train d'en mettre en place. Dans certains cas, nous ne savons pas avec certitude si les changements seront mis en application, ni sous quelle forme, et nous ne pouvons prévoir avec assurance l'incidence qu'ils auront sur nos entreprises et nos activités. Les règles, nouvelles ou modifiées, qui ont des répercussions sur nos marchés et nos chambres de compensation pourraient nous obliger à changer notre manière de mener nos activités, et celle de nos membres, ou de nous régir nous-mêmes.

L'élargissement de la portée de la réglementation et l'adoption de certaines mesures aux États-Unis, notamment la loi Dodd-Frank, qui vise les marchés des dérivés hors cote, les marchés non réglementés, les organismes de compensation de produits dérivés et les chambres de commerce étrangères, entre autres, vont resserrer la réglementation de nos marchés dont les activités sont touchées par l'évolution de la réglementation aux États-Unis, et accroître les coûts de conformité. La mise en œuvre de certains changements de réglementation pourrait se traduire par une incidence financière ou autre sur les participants de NGX qui pourraient par conséquent choisir de restructurer leurs activités de négociation et de compensation. La réaction des marchés pourrait donner lieu à des occasions pour les infrastructures de marché comme les bourses et les chambres de compensation. Toutefois, ces occasions dépendront entre autres de la capacité des infrastructures de marché à aligner leurs produits et services sur ces changements afin de conserver des liquidités.

Au Canada, les autorités provinciales de réglementation des valeurs mobilières ont entrepris le dépôt d'un ensemble de propositions de règlements portant sur la réglementation des marchés des dérivés hors cote au Canada, ce qui pourrait mener à un élargissement de la portée de la réglementation et à un accroissement des coûts de conformité pour nos marchés dont les activités sont touchées par ces propositions.

Compensation CDS et la CDS exploitent des infrastructures liées aux marchés des capitaux, notamment des contreparties centrales pour les marchés au comptant et les marchés des dérivés, des systèmes de règlement de titres et des institutions de dépôt de valeurs centrales qui sont assujettis aux normes internationales régissant ces types de services, qui se reflètent dans les exigences des organismes de réglementation encadrant la CDS et la CDCC. Ces normes internationales ont récemment été révisées (*CPSS-IOSCO Principles for Financial Market Infrastructures*) et elles auront une incidence sur les coûts de conformité.

De nouvelles exigences ou des exigences inattendues pourraient entraîner une hausse des coûts de conformité aux règlements applicables et de ceux liés aux activités existantes ou à l'accès à de nouveaux secteurs pour les marchés concernés. De plus, une réglementation très étoffée pourrait freiner la croissance et l'innovation des marchés financiers dans l'ensemble et avoir un effet défavorable important sur notre organisation, notre situation financière et nos résultats opérationnels.

Nos ordonnances de reconnaissance imposent des contraintes d'ordre réglementaire importantes à nos activités.

Aux termes des ordonnances de reconnaissance définitives, Groupe TMX Limitée et ses filiales réglementées sont assujettis à une réglementation plus abondante et à une surveillance réglementaire accrue. Les dispositions relatives à la réglementation et à la surveillance accrues prévues dans les ordonnances de reconnaissance définitives confèrent à l'organisme de réglementation compétent de vastes pouvoirs qui peuvent, selon la manière dont ces pouvoirs seront exercés à l'avenir, imposer des barrières ou des restrictions qui limitent la capacité de Groupe TMX Limitée de bâtir une organisation efficace et concurrentielle et qui pourraient avoir un effet défavorable important sur l'entreprise, la situation financière et les résultats opérationnels de Groupe TMX Limitée.

En ce qui a trait aux droits demandés par TSX Inc., TMX Select Inc. et Bourse Alpha Inc., la CVMO a, en vertu des ordonnances de reconnaissance, le droit d'enjoindre à ces marchés de soumettre à la réapprobation de la CVMO les droits, le modèle de tarification ou les mesures incitatives que la CVMO a déjà approuvés. Le cas échéant, si la CVMO décide de ne pas réapprouver les droits, le modèle de tarification ou les mesures incitatives antérieurs doivent être révoqués. Ce pouvoir s'étend aux droits, aux modèles de tarification et aux mesures incitatives qui sont actuellement en place pour TSX Inc., TMX Select Inc. et Bourse Alpha Inc. et pourrait donc permettre à l'avenir la révocation des droits, des modèles de tarification et des mesures incitatives existants, ce qui pourrait avoir un effet défavorable important sur notre entreprise, notre situation financière et nos résultats opérationnels.

Comme l'exige la CVMO, au 31 août 2012, TSX Inc., TMX Select Inc. et Bourse Alpha Inc. avaient déposé leurs barèmes de droits, modèles de tarification ou autres ententes similaires qui, de par leur conception ou implicitement, ne sont offerts qu'à une catégorie de participants au marché en particulier. Selon la réponse de la CVMO à cette demande d'approbation, les barèmes de droits, modèles de tarification, contrats, ententes ou autres mécanismes qui respectent ces critères pourraient être révoqués, ce qui pourrait se traduire par l'incapacité de la bourse à offrir un rabais, une remise, une allocation, une concession de prix ou un autre mécanisme analogue. Ces interdictions et restrictions peuvent limiter la capacité de nos marchés boursiers de lancer éventuellement de nouveaux produits ou de les lancer en temps opportun, ce qui pourrait avoir un effet défavorable important sur l'efficacité de nos éventuelles stratégies, ou sur notre situation financière et nos résultats opérationnels futurs.

En ce qui a trait aux droits demandés par tous nos marchés boursiers (TSX Inc., TMX Select Inc., Bourse Alpha Inc. et la Bourse de croissance TSX Inc.), les ordonnances de reconnaissance définitives imposent également des interdictions à l'égard d'arrangements ou de rabais en fonction du volume ou de mesures incitatives qui ne sont offerts qu'à un participant au marché en particulier et imposent également des restrictions à l'égard d'arrangements ou de rabais en fonction du volume ou de mesures incitatives qui ne sont offerts qu'à une catégorie de participants au marché. Ces interdictions et restrictions peuvent limiter la capacité de nos marchés boursiers de lancer éventuellement de nouveaux produits ou de les lancer en temps opportun, ce qui pourrait avoir un effet défavorable important sur l'efficacité de nos éventuelles stratégies, ou sur notre situation financière et nos résultats opérationnels futurs.

En ce qui a trait à la CDS, aux termes des ordonnances de reconnaissance définitives applicables, tous les droits sont soumis à l'approbation des organismes de réglementation compétents. De plus, nous ne pourrions demander l'approbation d'une augmentation des droits des services de compensation et des autres services de base (ces services sont décrits dans les ordonnances de reconnaissance de la CVMO et de l'AMF) que si les conditions avaient changé considérablement depuis le 1^{er} août 2012, date de prise d'effet des ordonnances de

reconnaissance, approbation qui pourrait ou non nous être accordée. Par conséquent, même si les charges de la CDS peuvent augmenter à l'avenir (notamment par suite d'une éventuelle baisse des volumes d'opérations), nous ne serions autorisés à demander une augmentation des droits sur ces services que si nous pouvions convaincre les organismes de réglementation compétents que les conditions actuelles ont sensiblement changé. Ces restrictions sur la capacité d'augmenter les droits de la CDS pourraient avoir un effet défavorable important sur notre entreprise, notre situation financière et nos résultats opérationnels à l'avenir.

Nous engagerons également davantage de frais pour nous conformer aux exigences réglementaires supplémentaires qui nous seront imposées conformément aux ordonnances de reconnaissance définitives. L'ordonnance de reconnaissance définitive de l'AMF à l'égard de la CDS oblige également cette dernière à rembourser à l'AMF les coûts et les frais que l'AMF a engagés pour l'analyse des demandes d'approbation relatives à la tarification des services de Compensation CDS. La CVMO a en outre proposé des modifications à sa structure de droits d'inscription liés aux marchés financiers, lesquelles devraient entrer en vigueur le 1^{er} avril 2013. Lorsque ces nouveaux droits prendront effet, cette augmentation des coûts de la CVMO associés à la surveillance accrue du Groupe TMX et de ses filiales sera recouvrée auprès du Groupe TMX et de ses filiales à même les nouveaux droits liés à la participation et aux activités. L'ampleur générale des coûts réglementaires additionnels que nous devons engager par suite des ordonnances de reconnaissance définitives peut avoir un effet défavorable important sur notre entreprise, notre situation financière et nos résultats opérationnels.

Conformément aux ordonnances de reconnaissance définitives, nous devons également obtenir une approbation réglementaire préalable avant de mettre en œuvre quelque modification à de nombreux aspects de nos activités, notamment a) des modifications aux modèles de répartition interne des coûts et aux prix de cession interne entre les entités du même groupe, b) une intégration, un regroupement ou une restructuration importants des entreprises, des activités ou des fonctions internes entre des entités de Groupe TMX Limitée, c) des modifications autres que dans le cours normal des activités de la Bourse de croissance TSX, et d) quelque impartition des fonctions principales. Les approbations réglementaires relatives à l'intégration d'Alpha et de la CDS ont été obtenues. L'obligation d'obtenir les autres approbations peut limiter ou retarder notre capacité d'apporter des modifications prévues à ces aspects de nos activités à l'avenir, ce qui pourrait avoir un effet défavorable important sur notre entreprise, notre situation financière et nos résultats opérationnels.

Risques liés à l'exécution et à la stratégie

Il est possible que la mise en œuvre de notre stratégie ne produise pas les résultats escomptés.

Nous investissons des ressources considérables pour mettre au point et exécuter notre stratégie d'entreprise visant à accroître la rentabilité et à maximiser le rendement pour les actionnaires. Il se peut que la mise en œuvre de nos stratégies ne porte pas ses fruits. Nous pourrions éprouver des difficultés à réaliser nos stratégies du fait, notamment, de la concurrence mondiale accrue, de la difficulté à mettre en œuvre et à lancer de nouveaux produits ou à lancer de nouveaux produits en temps opportun, des entraves à l'accès à d'autres marchés géographiques et des changements en matière de réglementation. De plus, nous pourrions éprouver de la difficulté à obtenir du financement pour de nouvelles occasions d'affaires en raison des restrictions financières qui s'appliquent ou pourraient s'appliquer dans l'avenir au Groupe TMX aux termes de ses facilités d'emprunt et nos ordonnances de reconnaissance définitives. Ces facteurs pourraient tous avoir un effet défavorable important sur le succès de nos stratégies.

De nouvelles activités commerciales pourraient avoir un effet défavorable sur le bénéfice.

Nous pourrions entreprendre de nouvelles activités commerciales qui pourraient nous ouvrir de nouvelles possibilités d'affaires, mais également nous imposer des restrictions ou avoir un effet défavorable sur notre rentabilité actuelle. Même si nous nous attendions à tirer des produits supplémentaires de ces nouvelles activités, il est possible que ces produits ne soient pas supérieurs aux coûts occasionnés par ces nouvelles activités ou qu'ils ne compensent pas la baisse correspondante des produits de sources existantes.

L'expansion de nos activités à l'échelle internationale pourrait nous poser des difficultés impossibles à résoudre.

Nous poursuivons notre expansion internationale, notamment grâce à l'ouverture de bureaux, à l'acquisition de systèmes de distribution, de technologies ou autres dans d'autres territoires, et à l'obtention d'approbations ou de dispenses des autorités de réglementation qui permettent aux participants agréés étrangers d'accéder à distance à nos marchés. Nous nous attendons à ce que l'élargissement de l'accès à nos bourses électroniques continue de faire progresser la part de nos revenus qui est générée à l'étranger. Notre présence sur les marchés internationaux pose certains risques, particulièrement au chapitre des marchés réglementés et des activités de compensation. Nous sommes notamment exposés aux risques suivants :

- des restrictions quant à l'utilisation des terminaux boursiers ou au nombre de contrats pouvant être négociés;
- une protection réduite de nos droits de propriété intellectuelle;
- des problèmes de recrutement de personnel ou de gestion des activités à l'étranger;
- des incidences fiscales potentiellement défavorables;
- l'exécution de conventions et le recouvrement de créances par la voie de systèmes judiciaires étrangers;
- les fluctuations du change touchant les activités internationales.

Nous serions tenus de respecter la législation et la réglementation des gouvernements et des autorités de réglementation de chaque pays où nous obtenons une autorisation ou une dispense nous permettant d'offrir l'accès à distance à nos marchés. Il peut notamment s'agir de lois, de règles et de règlements touchant divers aspects de nos activités. Une expansion à l'échelle internationale pourrait exposer le Groupe TMX à des régions où planent de plus grandes incertitudes politiques, économiques et sociales que dans les pays développés.

Chacun de ces facteurs pourrait avoir un effet défavorable important sur la réussite de nos projets de croissance internationale et sur nos produits et services et, par conséquent, sur nos activités, notre situation financière et nos résultats opérationnels.

Risques liés à l'intérêt pour les produits et les services

Nos bourses sont tributaires de l'élaboration et de la commercialisation de nouveaux produits et services et de l'accueil qui leur est réservé.

Nous dépendons dans une large mesure de l'élaboration et du lancement de nouveaux produits de placement, de négociation et de compensation ainsi que de l'accueil que leur réservent les milieux financiers. Même si nous continuons à étudier et à élaborer de nouveaux produits et services qui répondent aux besoins du marché, rien ne garantit qu'ils recevront un bon accueil ni que nous ferons la promotion et la vente de produits et services de manière efficace. Nos produits actuels peuvent devenir obsolètes ou être délaissés par le marché avant que nous ne réussissions à mettre au point des produits améliorés ou des produits substitués. D'autres bourses, des SNP ou des ECN pourraient lancer de nouveaux produits ou services ou apporter des améliorations à leurs produits qui réduiraient l'intérêt pour les nôtres. Même si nous élaborions un nouveau produit intéressant, nous pourrions voir diminuer le niveau d'activité de nos bourses au profit d'un marché qui lancerait un produit similaire ou identique offrant une plus grande liquidité ou comportant un coût moins élevé. En outre, nos nouveaux produits pourraient ne pas être approuvés (ou ne pas l'être en temps opportun) par les autorités de réglementation. Toutes ces situations pourraient avoir un effet défavorable important sur nos activités, notre situation financière et nos résultats opérationnels.

Risques liés aux ressources humaines

Nous devons recruter et maintenir en poste du personnel qualifié.

Notre succès dépend dans une large mesure du maintien en poste et du rendement d'un certain nombre de membres de la direction clés dont la rémunération est liée en partie à des options d'achat d'actions aux droits acquis et à des mesures incitatives à long terme qui comportent des dates d'échéance. La valeur de cette rémunération dépend de l'évolution de facteurs de rendement total pour les actionnaires, notamment la plus-value de nos actions. Le départ de ces personnes pourrait avoir un effet défavorable important sur nos activités et nos résultats opérationnels. Nous sommes également d'avis que notre succès futur reposera largement sur notre capacité à recruter et à maintenir en poste du personnel technique, du personnel de direction et du personnel de commercialisation hautement qualifié. Rien ne garantit que nous réussirons à recruter et à maintenir en poste le personnel dont nous avons besoin.

Risques liés à la technologie

Nous sommes très dépendants de nos systèmes de technologie de l'information, qui pourraient tomber en panne ou être sujets à des perturbations, dont des cyberattaques.

Nous sommes extrêmement dépendants de nos systèmes de technologie de l'information. La négociation et l'information sur nos marchés des titres au comptant et la négociation et la compensation sur nos marchés des dérivés et marchés de l'énergie de même que les activités de compensation, de règlement et de dépôt se font exclusivement par voie électronique. SOLA, le système de négociation exclusif de MX, est actuellement utilisé par BOX et d'autres marchés. De plus, nous assurons les services techniques des plateformes de négociation et de surveillance de BOX.

Nous disposons de divers plans de reprise après incident et sinistre, de plans de secours ainsi que de diverses procédures de sauvegarde afin de gérer, d'endiguer et de réduire au minimum le risque d'interruption, de panne, de perturbation due à une cyberattaque de la technologie de l'information critique de la Bourse de Toronto, de la Bourse de croissance TSX, de TMX Select, de TMX Datalinx, de NGX, de MX, de la CDCC, de la CDS et de BOX. Nous soumettons également à des tests et à des exercices les plans de reprise après sinistre que nous avons mis au point pour la Bourse de Toronto, la Bourse de croissance TSX, MX, la CDCC et la CDS et, pour ce qui est de nos marchés des titres au comptant, nous faisons participer des clients à ce processus. Toutefois, selon la nature du sinistre ou de la perturbation, ces plans pourraient ne pas être adéquats étant donné qu'il est difficile de prévoir tous les scénarios possibles, de sorte que nous ne pouvons éliminer complètement le risque de panne ou d'interruption des systèmes. Nos activités de technologie de l'information ont déjà connu des pannes, des retards et d'autres perturbations à l'occasion, ce qui pourrait se reproduire.

L'architecture actuelle des systèmes de technologie de l'information de nos services de négociation et de compensation de titres au comptant, de produits énergétiques et de dérivés et de nos services d'information boursière pourrait ne pas répondre de façon efficace et efficiente aux besoins changeants de nos activités. Au cours des dernières années, nous avons effectué des mises à niveau matérielles et logicielles de nos plateformes consacrées aux titres au comptant, aux dérivés, aux produits énergétiques et à l'information boursière afin d'accroître le volume des messages d'ordre et des messages de cotation et de réduire le temps de réponse moyen afin d'optimiser la vitesse d'exécution.

Nous améliorons sans cesse nos systèmes de technologie de l'information afin de faire face à l'accroissement et à l'évolution de nos activités de négociation, de compensation, de règlement et de dépôt et du volume des demandes d'information boursière et de répondre aux demandes des clients en matière d'amélioration de la performance. À cette fin, il nous faut investir de façon continue dans nos systèmes, ce qui pourrait nous obliger à consacrer à ce poste des sommes importantes. Bien que les changements apportés aux systèmes puissent entraîner un risque, nous avons mis en place des processus standard que nous appliquons visant à gérer et à tester ces changements.

Si le système de négociation TSX Quantum, le système de négociation de dérivés SOLA, la plateforme de compensation SOLA ou le système de compensation NGX n'ont pas la performance attendue, cela pourrait avoir un effet défavorable important sur nos activités, notre situation financière et nos résultats opérationnels.

La compromission, une défaillance ou une panne importante d'un système ou des défaillances répétées pourraient entraîner l'interruption de nos services de négociation des titres de participation sur les marchés au comptant, des services de négociation de MX et des services de compensation de la CDCC et de NGX, des services de compensation, de règlement et de dépôt de la CDS, ainsi que des services que nous fournissons à BOX, des retards de règlement, la perte de données, la corruption d'opérations de négociation et de compensation ainsi que de données et de relevés d'opérations ou la perturbation de nos activités commerciales, y compris les activités de BOX. Cette situation pourrait miner la confiance dans nos bourses et avoir un effet défavorable important sur notre réputation ou sur nos résultats opérationnels, en plus de donner lieu à des plaintes de la clientèle, à des poursuites et à des sanctions réglementaires. Une panne des systèmes de la CDS pourrait également affecter d'autres infrastructures financières systématiquement importantes comme le Système de transfert de paiements de grande valeur exploité par l'Association canadienne des paiements.

La sécurité de nos réseaux et de ceux de nos tiers fournisseurs de services pourrait être compromise.

Nos réseaux et ceux de nos tiers fournisseurs de services, de nos organisations participantes, de participants agréés et de nos clients pourraient être exposés à des cyber-risques, comme l'accès non autorisé, des virus informatiques et d'autres problèmes de sécurité. Des personnes qui réussiraient à contourner les mesures de sécurité pourraient utiliser illicitement de l'information nous appartenant ou causer des interruptions de service ou des pannes, ce qui pourrait altérer l'intégrité de nos marchés et des données transmises et avoir un effet défavorable important sur nos activités, notre situation financière et nos résultats opérationnels. Nous pourrions devoir mobiliser des ressources importantes pour protéger nos réseaux contre la menace de brèches de sécurité ou pour atténuer les conséquences d'une intrusion, comme l'atteinte à notre réputation ou des poursuites. Bien que nous ayons l'intention de continuer à mettre en œuvre des mesures de sécurité répondant aux normes du secteur, ces mesures pourraient se révéler inadéquates et entraîner des pannes de système et des retards susceptibles de se traduire par une baisse des volumes de négociation et d'avoir un effet défavorable important sur nos activités, notre situation financière et nos résultats opérationnels.

Risques liés aux interactions et à la dépendance

Nos activités sont tributaires d'un nombre suffisant de clients.

Si nous déterminons qu'un marché n'est pas équitable, nous le fermerons. Pour qu'il y ait un marché équitable, il doit y avoir un nombre suffisant d'organisations participantes ou de participants agréés ayant accès à nos marchés des titres au comptant ou des dérivés, y compris à l'information boursière générée par ces bourses, ou un nombre suffisant de parties contractantes ayant accès à NGX. L'interruption, même temporaire, des activités de négociation à nos bourses pourrait avoir un effet défavorable important sur nos activités dans les secteurs des valeurs mobilières, des dérivés ou de l'énergie, notre situation financière et nos résultats opérationnels.

Nos activités de négociation dépendent principalement d'un petit nombre de clients.

En 2012, environ 43 % de nos produits tirés des droits de négociation et autres à la Bourse de Toronto et environ 53 % de nos produits tirés des droits de négociation et autres à la Bourse de croissance TSX étaient attribuables aux 10 principales organisations participantes de chacune de ces bourses, selon les volumes négociés. Si l'une de ces organisations participantes diminuait de beaucoup, voire cessait, ses activités de négociation à nos bourses ou si deux organisations participantes ou plus se regroupaient, cela pourrait avoir un effet défavorable important sur nos activités, notre situation financière ou nos résultats opérationnels.

Pour 2012, environ 85 % des produits tirés des droits de négociation et des droits connexes de TMX Select provenaient de ses dix principaux participants, selon le volume négocié.

Pour les mois d'août à décembre 2012, environ 31 % des produits tirés des droits de négociation d'Alpha provenaient de ses dix principales organisations participantes, selon le volume négocié.

Pour les mois d'août à décembre 2012, environ 52 % des produits de la CDS provenaient de ses dix principaux clients.

Pour 2012, environ 65 % des produits tirés des droits de négociation et de compensation de MX et de la CDCC provenaient de leurs dix principaux participants, selon le volume de contrats négociés.

Pour 2012, environ 89 % des produits tirés des droits de négociation de BOX provenaient de ses dix principaux participants, selon le volume négocié.

Pour 2012, environ 37 % des produits tirés des droits de négociation et de compensation de NGX provenaient de ses dix principaux clients.

Nous sommes tributaires de tiers fournisseurs et fournisseurs de services.

Nous sommes tributaires de plusieurs tiers, notamment l'OCRCVM, des fournisseurs de services de traitement de données, des fournisseurs de logiciels et de matériel informatique, des fournisseurs de services de communication et de réseaux ainsi que des fournisseurs d'électricité, pour faire fonctionner certains éléments de nos entreprises, notamment nos systèmes de négociation, de routage, de prestation de services d'information boursière, ainsi que d'autres produits et services. Ces tiers pourraient ne pas être en mesure d'assurer la prestation de leurs services sans interruption ou d'une manière efficace et économique. En outre, nous pourrions ne pas être en mesure de renouveler les conventions conclues avec ces tiers ou encore de les renouveler selon des modalités avantageuses. Ces tiers pourraient ne pas être en mesure d'élargir adéquatement l'éventail de leurs services afin de satisfaire nos besoins. L'interruption, même temporaire, des services d'un tiers et notre incapacité à prendre d'autres arrangements appropriés ou le non-renouvellement de certaines conventions ou leur renouvellement à des modalités qui ne seraient pas avantageuses pourraient avoir un effet défavorable important sur nos activités, notre situation financière et nos résultats opérationnels.

Risque de change

(Se reporter à « Risque de change » sous la rubrique **Gestion du risque financier.**)

Risque de liquidité

(Se reporter à « Risque de liquidité » sous la rubrique **Gestion du risque financier.**)

Risques liés à notre niveau d'endettement

Nous avons contracté une dette d'environ 1,5 milliard de dollars, laquelle est garantie par Groupe TMX Inc. et ses filiales importantes, dans le cadre de l'offre de Maple.

Nous avons contracté une dette d'environ 1,5 milliard de dollars par suite de la conclusion de la convention de crédit dans le cadre de l'offre de Maple. La convention de crédit stipule que Groupe TMX Inc. et certaines de ses filiales importantes garantissent nos obligations en vertu de la convention de crédit. Notre capacité à payer le principal et les intérêts selon les termes de la convention de crédit dépendra de la capacité de nos activités à générer des fonds. Si les fonds provenant de nos activités s'avèrent insuffisants pour satisfaire aux obligations en matière de paiement de principal et d'intérêts à l'échéance en vertu de la convention de crédit, ou si nous ne sommes pas en mesure de respecter l'une ou l'autre des modalités de cette dernière, ou encore si nos garants ne le sont pas, les prêteurs pourraient faire valoir leurs droits en vertu

de la convention de crédit, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nous. En outre, les clauses restrictives financières prévues dans la convention de crédit limitent notre capacité à verser des dividendes ou à procéder à d'autres distributions. Une violation des clauses restrictives de l'emprunt pourrait nous faire subir une perte importante.

En raison de notre dette à taux variable, nous sommes assujettis au risque de taux d'intérêt, qui pourrait donner lieu à une augmentation considérable de nos obligations en matière de service de la dette. Nos ententes de couverture pourraient également accroître notre endettement.

Les emprunts aux termes de la convention de crédit portent intérêt à un taux variable et nous exposent au risque de taux d'intérêt. Si les taux d'intérêt augmentaient, nos obligations en matière de service de la dette à l'égard de la dette à taux variable subiraient une hausse même si le montant emprunté demeurerait le même, et notre bénéfice net et nos flux de trésorerie, y compris les fonds disponibles pour assurer le service de la dette, enregistraient une baisse correspondante. Bien que nous ayons conclu diverses ententes de couverture des taux d'intérêt afin d'atténuer en partie ce risque, rien ne garantit qu'elles se révéleront efficaces. Par ailleurs, si les taux d'intérêt diminuent, nous comptabiliserons un endettement lié à ces ententes de couverture qui pourrait influencer sur notre capacité à atteindre nos ratios financiers prévus par la convention de crédit. Se reporter à la rubrique « Nous sommes assujettis à des clauses restrictives permanentes aux termes de la convention de crédit » ci-dessous.

Nous sommes assujettis à des clauses restrictives permanentes aux termes de la convention de crédit.

En vertu de la convention de crédit, nous devons respecter et maintenir, entre autres, un ratio de couverture des intérêts et un ratio d'endettement. Notre capacité à respecter ces ratios financiers dépend de nos flux de trésorerie et bénéfices, de notre niveau d'endettement et des autres mesures de rendement financier, qui varient en fonction des taux d'intérêt en vigueur et de la conjoncture économique, de la situation boursière et financière, de la concurrence, du cadre réglementaire et d'autres facteurs comme le volume des opérations sur des titres négociés à nos marchés boursiers; le nombre de transactions compensées et réglées par nos services de compensation, de règlement et de dépôt sur les marchés au comptant, le nombre de transactions, le volume de contrats ou de produits négociés et compensés sur nos marchés des dérivés, au comptant et de l'énergie; le nombre de nouvelles inscriptions et d'inscriptions supplémentaires sur nos marchés boursiers; le nombre et la capitalisation boursière des émetteurs inscrits; le nombre d'abonnés au service d'information boursière; la réglementation des droits par les autorités de réglementation en valeurs mobilières et une augmentation de la concurrence de la part d'autres Bourses et marchés, autant de facteurs qui sont indépendants de notre volonté et de notre capacité de contrôler nos dépenses. D'après le niveau d'activité actuel et la croissance projetée, nous estimons que nos flux de trésorerie tirés des activités et notre trésorerie suffisent à nos besoins de liquidités actuels. Toutefois, nous ne pouvons garantir que nos activités généreront suffisamment de bénéfices ou de flux de trésorerie tirés des activités opérationnelles ni que la croissance projetée sera réalisée, ni que nous serons en mesure de contrôler suffisamment nos dépenses pour nous permettre de respecter les ratios financiers ou de payer notre dette ou de financer nos autres besoins de liquidités. Si nous ne disposons pas de suffisamment de fonds, nous pouvons être tenus de renégocier les conditions de notre dette ou de restructurer ou de refinancer la totalité ou une partie de notre dette à l'échéance stipulée ou avant, de réduire ou de reporter des investissements de capital et des acquisitions, de réduire ou de supprimer nos dividendes ou de vendre des actifs. Notre capacité de renégocier, de restructurer ou de refinancer notre dette tiendra à la condition des marchés

financiers et à notre situation financière à ce moment. L'omission de respecter les ratios financiers et d'autres conditions de la convention de crédit pourrait entraîner un défaut aux termes de la convention de crédit qui, s'il n'est pas corrigé ou ne fait pas l'objet d'une renonciation, pourrait nous obliger à rembourser ces emprunts avant leur échéance. Si nous ne sommes pas ou s'il est raisonnablement probable que nous ne serons pas en mesure de nous conformer à une clause restrictive financière ou à un ratio prévu dans toute ordonnance de reconnaissance définitive, cette incapacité pourrait donner lieu à une défaillance aux termes de la convention de crédit, si une autorité gouvernementale rend une décision ou ordonne que des restrictions nous soient imposées, ou à l'une ou l'autre de nos filiales, en raison de notre non-conformité si la majorité requise des prêteurs détermine que les restrictions ont ou auront une incidence défavorable importante, comme il est décrit dans la convention de crédit. Une défaillance surviendra également aux termes de la convention de crédit si une autorité gouvernementale rend une décision ou impose des restrictions relativement à notre capacité de déplacer la trésorerie ou les équivalents de trésorerie au sein du Groupe TMX Limitée et de nos filiales si la majorité requise des prêteurs détermine que les restrictions ont ou auront une incidence défavorable importante. Si nous sommes obligés de refinancer ces emprunts à des conditions moins favorables ou ne pouvons pas les refinancer, notre entreprise, nos résultats opérationnels et notre situation financière pourraient en souffrir.

Risque de crédit

(Se reporter à « Risque de crédit » sous la rubrique **Gestion du risque financier**.)

Un événement de marché systémique pourrait nuire à nos activités de compensation sur les marchés des dérivés et les marchés au comptant.

En cas de mouvement brusque et important des cours, certains participants au marché pourraient être incapables de s'acquitter de leurs obligations envers les courtiers, et ces derniers seraient alors incapables de s'acquitter de leurs obligations envers leurs contreparties. Un tel événement pourrait avoir un effet défavorable important sur les activités de la CDCC et de la CDS. Dans cette situation, des membres de la chambre de compensation et/ou d'autres participants pourraient être en défaut envers la CDCC et/ou la CDS. Comme il est mentionné sous les rubriques « Risque de crédit – CDS » et « Risque de crédit – CDCC » de la section intitulée « Gestion », la CDCC et/ou la CDS auraient recours à leurs mécanismes de gestion des risques pour composer avec ces défauts. Dans des situations extrêmes, comme dans le cas de mouvements très importants des cours ou de défauts multiples survenant simultanément, ces mécanismes pourraient être insuffisants pour couvrir les pertes, de sorte que nous pourrions subir une perte.

Risque de litige, risque juridique et risque lié aux démarches réglementaires

Nous sommes exposés à des risques de litige et de démarches réglementaires.

Certains aspects de nos activités comportent des risques de litige. Des clients insatisfaits, entre autres, pourraient déposer des plaintes quant à notre mode de fonctionnement ou pourraient contester nos interventions, nos décisions ou notre compétence en matière réglementaire. Bien que nous ayons droit à certaines indemnités contractuelles et à des limitations de responsabilité, ces droits pourraient ne pas être suffisants. En outre, en raison de l'introduction, en Ontario et dans certains autres territoires, de la responsabilité civile à l'égard des déclarations fausses ou trompeuses dans nos documents d'information continue et nos déclarations et à l'égard de l'omission de publier en temps opportun des déclarations de changement important, des actionnaires insatisfaits peuvent plus aisément intenter des poursuites contre nous. Nous pourrions devoir engager des frais juridiques importants pour

nous défendre, même si l'action est sans fondement. Si un jugement était rendu contre nous, cela pourrait avoir un effet défavorable important sur notre réputation, nos activités, notre situation financière et nos résultats opérationnels.

Risques liés à l'intégration

L'intégration de Groupe TMX Inc., d'Alpha et de la CDS pourrait ne pas se faire comme prévu.

Les avantages attendus de l'intégration du Groupe TMX, d'Alpha et de la CDS seront en partie tributaires de l'intégration efficiente et efficace des activités, des systèmes et de la gestion du Groupe TMX, d'Alpha et de la CDS. L'intégration des trois sociétés pourrait poser des difficultés importantes à la direction, notamment en ce qui a trait à l'intégration des systèmes et du personnel des trois sociétés, et présenter des risques spéciaux, comme d'éventuels passifs imprévus, des charges de restructuration, des coûts imprévus et la perte de membres clés du personnel. Rien ne garantit que des synergies opérationnelles ou autres seront dégagées par la société regroupée, ni que l'intégration des opérations, systèmes, directions et cultures des entités regroupées se réalisera, le cas échéant, en temps opportun, ou qu'elle donnera lieu ultimement à une hausse des bénéfices et à une baisse des coûts.

Nous faisons face à des risques liés à l'intégration des activités, des systèmes et du personnel des entreprises dont nous faisons l'acquisition.

Dans le cadre de notre stratégie axée sur la croissance, nous prévoyons continuer de chercher à faire l'acquisition de sociétés et de technologies qui nous conviennent, comme nous l'avons fait par le passé. Une acquisition ne peut être couronnée de succès que si nous réussissons à intégrer les activités, les produits et le personnel de l'entreprise acquise, à garder les membres du personnel clés à notre service ainsi qu'à adapter nos contrôles de la gestion et des finances de même que nos systèmes et méthodes d'information pour permettre la prise en compte de l'entreprise acquise. Il est possible que l'intégration d'une acquisition réduise le temps que la direction peut consacrer à d'autres éléments de nos activités principales. En outre, aux termes des ordonnances de reconnaissance définitives relatives à l'acquisition par Maple, Groupe TMX Limitée doit obtenir une approbation préalable avant de pouvoir intégrer, regrouper ou réorganiser les activités ou les fonctions du siège social au sein des entités de Groupe TMX Limitée. L'obligation d'obtenir ces approbations peut limiter ou retarder la capacité de Groupe TMX Limitée d'apporter des modifications prévues à ces aspects de ses activités à l'avenir, ce qui pourrait avoir un effet défavorable important sur l'entreprise, la situation financière et les résultats opérationnels de Groupe TMX Limitée. Si un investissement, une acquisition ou une autre opération ne répondait pas aux attentes, nous pourrions être obligés d'en réduire la valeur ou de le vendre à perte.

La CDS est exposée au risque de perte ou de vol de titres.

Compensation CDS détient des titres pour le compte de ses adhérents en lieu sûr. Une partie de ces titres est détenue physiquement. Par conséquent, la CDS est exposée au risque de perte ou de vol de ces titres. Ce risque est atténué au moyen d'une variété de mesures de sécurité physique de même que par des protections d'assurance.

Risques géopolitiques et risques liés à la continuité de l'entreprise

Des facteurs géopolitiques et autres pourraient interrompre la poursuite de nos fonctions opérationnelles essentielles.

Nos fonctions opérationnelles essentielles pourraient être interrompues en raison de bouleversements géopolitiques, comme des actes terroristes, des actes criminels, de l'agitation politique et des cyberattaques ou d'autres types de perturbations externes, y compris des erreurs humaines, des catastrophes naturelles, des interruptions de courant, des pannes de télécommunications, des vols ou des actes de sabotage ou de vandalisme. Compte tenu de notre position sur les marchés financiers canadiens, nous sommes plus susceptibles que d'autres sociétés d'être la cible de tels événements.

Afin de réduire le risque d'interruption, nous avons élaboré une série de plans d'urgence intégrés devant assurer la poursuite de nos fonctions opérationnelles essentielles, notamment des plans de reprise après sinistre et des plans de poursuite des activités. Nous disposons actuellement d'installations de sauvegarde pour assurer la redondance et la sauvegarde de l'information afin de réduire le risque d'interruption des systèmes clés de la Bourse de Toronto, de la Bourse de croissance TSX, de MX, de la CDCC, de la CDS, de BOX et de NGX et le délai de rétablissement de ceux-ci. Toutefois, ce ne sont pas tous les systèmes qui sont dupliqués, et tout événement perturbateur important pourrait avoir une incidence sur nos installations existantes et nos installations de sauvegarde. Toute interruption de nos services pourrait entacher notre réputation, nuire à notre image de marque et avoir un effet défavorable sur notre situation financière et nos résultats opérationnels.

Risques liés à la propriété intellectuelle

Nous pourrions ne pas être en mesure de protéger nos droits de propriété intellectuelle.

Pour protéger nos droits de propriété intellectuelle, nous nous appuyons sur un ensemble de lois sur les marques de commerce, le droit d'auteur et les brevets, des mesures de protection des secrets commerciaux, des ententes de confidentialité et d'autres ententes contractuelles conclues avec les membres du même groupe que nous, nos clients, nos partenaires stratégiques et d'autres parties. Ces mesures de protection pourraient se révéler insuffisantes pour empêcher l'appropriation illicite de nos renseignements exclusifs. Nous pourrions ne pas être en mesure de déceler les cas d'utilisation non autorisée de nos droits de propriété intellectuelle ou de prendre des mesures adéquates pour faire valoir ces droits. Nous avons déposé nos marques de commerce au Canada et dans certains autres territoires ou fait des demandes en ce sens. Si nos droits de propriété intellectuelle ne sont pas protégés adéquatement, cela pourrait porter atteinte à notre marque, compromettre notre capacité de soutenir la concurrence efficacement et limiter notre capacité à maintenir ou à augmenter les produits tirés des services d'information. De plus, nous pourrions devoir consacrer beaucoup de temps et de ressources financières à la défense de nos droits de propriété intellectuelle, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur nos activités, notre situation financière et nos résultats opérationnels.

Nous utilisons divers éléments de propriété intellectuelle aux termes de licences octroyées par des tiers. Il est possible que des tiers présentent éventuellement des réclamations contre nous ou nos clients, alléguant une violation de ces licences. Si quelqu'un réussissait à faire valoir une telle réclamation, nous pourrions devoir consacrer beaucoup de temps et de ressources financières à l'élaboration d'éléments de propriété intellectuelle ou à l'obtention d'une licence d'utilisation d'éléments de propriété intellectuelle qui ne contreviennent pas aux droits de cette autre personne ou à l'obtention d'une licence d'utilisation d'éléments de propriété intellectuelle.

auprès de leur propriétaire. Il est possible que nous ne réussissions pas à créer une licence ou qu'une licence ne puisse pas être obtenue ou qu'elle ne puisse pas être obtenue selon des modalités acceptables sur le plan commercial. De plus, tout litige pourrait être long et coûteux et avoir un effet défavorable sur nous, et ce, même si nous avons gain de cause.

Risque lié à la structure de l'entreprise

Notre structure de société de portefeuille et les restrictions en matière de dividendes auxquelles nous sommes assujettis pourraient compromettre notre capacité de répondre à nos besoins de trésorerie.

En tant que société de portefeuille, notre capacité de répondre à nos besoins de trésorerie et de verser des dividendes sur nos actions dépend en grande partie de la réception de dividendes et d'autres sommes de la part de nos filiales. Nos filiales doivent respecter la législation sur les sociétés et les valeurs mobilières ainsi que les conventions auxquelles elles sont parties avant de pouvoir nous verser des dividendes. Si TSX Inc. ou Bourse Alpha Inc. ne respecte pas ou prévoit ne pas être en mesure de respecter l'un ou l'autre de ces critères de viabilité financière, la CVMO pourrait leur imposer des critères additionnels. Ces critères pourraient par exemple se traduire par l'interdiction pour TSX Inc. ou Bourse Alpha Inc. de verser, sans l'approbation préalable du directeur de la CVMO, des dividendes, entre autres choses, jusqu'à ce qu'elles aient à nouveau respecté ces critères pendant au moins six mois, ou une période plus courte convenue par le personnel de la CVMO. Par ailleurs, l'ordonnance de reconnaissance à laquelle MX est assujettie lui impose des restrictions similaires en matière de paiement des dividendes. Si les critères de viabilité financière ne sont pas respectés pendant plus de trois mois, MX ne peut pas, sans l'approbation préalable de l'AMF du Québec, verser de dividendes (entre autres choses), avant qu'il ne se soit écoulé six mois après la rectification.

Les restrictions applicables à la propriété des actions du Groupe TMX pourraient restreindre leur négociation et empêcher certaines opérations.

Aux termes de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Ontario) et des règlements et ordonnances connexes et aux termes d'une ordonnance de reconnaissance de l'AMF relative au Groupe TMX, aucune personne ou société ne doit être propriétaire ni avoir le contrôle de plus de 10 % de toute catégorie ou série de nos actions avec droit de vote, sans avoir obtenu l'approbation préalable de la CVMO et de l'AMF. La CVMO et l'AMF ont chacune toute la latitude pour donner leur approbation et peuvent aussi modifier la limite de 10 %. Un actionnaire (ou un groupe d'actionnaires agissant de concert) qui contrevient à ces dispositions s'expose au rachat de ses actions ainsi qu'à la suspension de ses droits à des dividendes et des droits de vote conférés par ses actions. Ces restrictions pourraient empêcher la négociation de nos actions ou limiter le marché pour leur négociation, décourager des parties intéressées à procéder à une acquisition et à faire des propositions d'alliance stratégique éventuelles ou empêcher des opérations qui permettraient à nos actionnaires de recevoir une prime pour leurs actions.

Les actions détenues par les investisseurs pourraient avoir une incidence défavorable sur la liquidité des actions de Groupe TMX Limitée.

Collectivement, les investisseurs détiennent une partie importante des actions ordinaires en circulation du Groupe TMX. De plus, Marchés mondiaux CIBC, la Financière Banque Nationale & Cie inc., Scotia Capitaux inc. et 1802146 Ontario Limited, société affiliée à Valeurs mobilières TD Inc., ont respectivement convenu de ce qui suit : pour une période de cinq ans qui suit la réalisation de l'acquisition par Maple, maintenir leur propriété dans Groupe TMX Limitée à un seuil spécifié. Le nombre substantiel d'actions détenues par les investisseurs pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la liquidité des actions ordinaires détenues par le public.

Compte tenu des critères d'admissibilité de l'indice composé S&P/TSX, il existe un risque que nous soyons radiés de l'indice si la liquidité de nos actions ordinaires ne s'accroît pas, ce qui pourrait rendre nos actions moins attrayantes pour certains investisseurs, notamment les fonds indiciels.

MISE EN GARDE CONCERNANT L'INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent rapport de gestion du Groupe TMX renferme de l'« information prospective » (au sens attribué à ce terme dans la législation en valeurs mobilières canadienne applicable) qui est fondée sur des attentes, des hypothèses, des estimations, des prévisions et d'autres facteurs que la direction estime pertinents en date du présent rapport de gestion. On reconnaît souvent, mais pas toujours, l'information prospective à l'emploi de termes et d'expressions de nature prospective comme « prévoir », « s'attendre à », « budgéter », « planifier », « viser », « estimer », « avoir l'intention de », ou « croire », ou des variantes de ces termes et expressions ou leur forme négative ou des déclarations selon lesquelles certaines mesures ou certains événements ou résultats « peuvent », « devraient », « pourraient » ou « pourront », ou non, être prises, survenir ou se matérialiser. De par sa nature, l'information prospective exige que nous formulions des hypothèses et est assujettie à des risques et à des incertitudes d'importance en raison desquels nos attentes, nos conclusions et nos hypothèses pourraient se révéler inexactes.

L'information prospective contenue dans le présent rapport de gestion comprend notamment les facteurs relatifs aux bourses de valeurs, de produits dérivés et de contrats de produits énergétiques et aux chambres de compensation ainsi qu'à l'entreprise, aux objectifs et aux priorités stratégiques, à la conjoncture du marché, aux tarifs, aux projets de nature technologique et à d'autres initiatives ainsi qu'à la situation financière, aux activités et aux perspectives du Groupe TMX, l'intention d'intégrer les activités de la CDS et d'Alpha à celles de Groupe TMX Inc. et les avantages et synergies prévus découlant des acquisitions de la CDS et d'Alpha, qui comportent des risques et des incertitudes d'importance. Ces risques incluent la concurrence d'autres bourses ou marchés, y compris les systèmes de négociation parallèles et les nouvelles technologies, à l'échelle nationale ou internationale; la dépendance à l'égard de l'économie canadienne; les répercussions défavorables sur nos résultats de l'incertitude entourant l'économie mondiale, notamment les modifications aux cycles commerciaux qui ont une incidence sur notre secteur; l'incapacité de recruter et de maintenir en poste du personnel qualifié; des facteurs géopolitiques et autres qui pourraient entraîner une interruption des activités; la dépendance à l'égard de la technologie de l'information; la vulnérabilité de nos réseaux et des fournisseurs de services tiers à l'égard des risques de sécurité; l'incapacité de mettre en œuvre nos stratégies; les contraintes imposées par la réglementation; les risques de litiges ou le risque lié aux démarches réglementaires; la dépendance envers une clientèle suffisante; l'incapacité d'élaborer, de commercialiser ou de faire accepter de nouveaux produits; le risque de change; l'incidence défavorable de nouvelles activités commerciales; l'incapacité à répondre à nos besoins de trésorerie en raison de notre structure de société de portefeuille et des restrictions applicables au versement de dividendes; la dépendance envers des fournisseurs tiers de produits et de services; la dépendance des activités de négociation à l'égard d'un petit nombre de clients; les risques liés à nos activités de compensation; les défis de l'expansion internationale; les restrictions sur la propriété d'actions ordinaires du Groupe TMX; notre incapacité éventuelle à protéger la propriété intellectuelle; les répercussions défavorables d'un événement de marché systémique sur certaines de nos activités; les risques liés au crédit des clients; le fait que les structures de coûts sont largement fixes; la dépendance à l'égard du niveau d'activité boursière qui échappe à notre volonté; l'incapacité à intégrer avec succès les activités de Groupe TMX Inc. à celles d'Alpha et de la CDS, notamment en ce qui a trait aux coûts imprévus et retards ou aux difficultés; l'incapacité à réduire l'effectif, à éliminer ou

regrouper des contrats, la technologie, les installations physiques ou d'autres charges opérationnelles; l'impossibilité de pouvoir réaliser les avantages anticipés des acquisitions du Groupe TMX Inc., d'Alpha et de la CDS, y compris le fait que les synergies ne puissent être réalisées conformément au montant ou au délai établis selon les prévisions, ou encore selon aucun de ces facteurs; les contraintes réglementaires qui s'appliquent aux activités du Groupe TMX et de ses filiales réglementées, les coûts relatifs aux services de compensation et de dépôt, les volumes de négociation (qui pourraient être supérieurs ou inférieurs aux prévisions) et les produits; les niveaux futurs des produits, qui pourraient être moins importants que prévu, ou les coûts, qui pourraient être plus importants que prévu.

L'information prospective contenue dans le présent rapport de gestion est présentée dans le but d'aider le lecteur à comprendre notre situation financière, nos résultats opérationnels et nos stratégies, priorités et objectifs et peut ne pas convenir à d'autres fins. L'information prospective relative aux synergies des coûts ciblées est fournie dans le but de démontrer les avantages inhérents aux acquisitions de la CDS et d'Alpha; cependant, les lecteurs doivent garder à l'esprit que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les événements, performances, réalisations et résultats réels différeront vraisemblablement, et peut-être de manière notable, de ceux présentés explicitement ou implicitement par l'information prospective figurant dans le présent rapport de gestion.

Cette information prospective est fondée sur un certain nombre d'hypothèses qui peuvent se révéler inexactes, notamment les hypothèses relatives à la capacité du Groupe TMX de soutenir la concurrence mondiale et régionale; la conjoncture économique et commerciale en général; les cours de change (notamment les estimations du cours de change entre le dollar américain et le dollar canadien); le niveau des opérations et de l'activité sur les marchés et particulièrement le niveau des opérations sur les principaux produits du Groupe TMX; les activités d'expansion, de marketing et de vente; la disponibilité continue de financement à des conditions acceptables pour des projets futurs; les niveaux de productivité du Groupe TMX, de même que ceux de ses concurrents; la concurrence sur le marché; les activités de recherche et de développement; la capacité de lancer avec succès de nouveaux produits et de leur acceptation par les clients; le lancement réussi de diverses ressources et capacités technologiques; l'incidence de divers règlements sur le Groupe TMX et ses clients; le maintien de bonnes relations entre le Groupe TMX et son personnel, et la durée de toute interruption de travail, panne d'équipement ou autre interruption importante des activités à l'un de ses établissements, à l'exception des interruptions pour entretien et autres interruptions similaires prévues.

Bien que nous estimions que des événements ou des faits nouveaux pourraient nous amener à modifier notre point de vue, nous n'avons nullement l'intention de mettre à jour la présente information prospective, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne nous y oblige. On ne doit pas se fier à la présente information prospective comme s'il s'agissait de notre avis à une date postérieure à celle du présent rapport de gestion. Nous avons tenté de répertorier les facteurs importants susceptibles de faire différer sensiblement les mesures, événements ou résultats réels de ceux qui sont actuellement présentés dans l'information prospective. Toutefois, il peut exister d'autres facteurs pouvant faire différer sensiblement les mesures, événements ou résultats de ceux qui sont actuellement prévus, estimés ou attendus. Rien ne garantit que l'information prospective se révélera exacte, étant donné que les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux prévus dans ces énoncés. Par conséquent, le lecteur ne doit pas se fier outre mesure à l'information prospective. La liste des facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur nous ne se veut pas exhaustive. La rubrique **Risques et incertitudes** contient une description des facteurs de risque susmentionnés.